

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DE CHICOUTIMI  
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA  
MAÎTRISE EN ÉTUDE RÉGIONALES  
OFFERT EN VERTU D'UNE ENTENTE  
AVEC L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À HULL**

**PAR  
YVES CYR**

**LE SOMMET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA  
M.R.C. ANTOINE-LABELLE  
1991-1993  
UNE FORME DE MOUVEMENT SOCIAL, UN MÉCANISME D'ADAPTATION,  
UNE FORME DE DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE?**

**Printemps 1995**



### **Mise en garde/Advice**

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des figures .....	iv
Liste des tableaux.....	v
Liste des acronymes.....	vi
Liste des annexes.....	viii
Résumé.....	ix
Remerciements.....	xii
<b>CHAPITRE 1 - État de la situation</b>	
1.1. Problématique .....	2
1.2. Hypothèse .....	11
<b>CHAPITRE II - Présentation</b>	
2.1. Introduction.....	15
2.2. Cadre d'analyse - Méthodologie.....	19
2.3. Description M.R.C. Antoine-Labelle .....	26
2.4. Population sur le territoire .....	32
2.5. Indicateur économique.....	46
2.6. Les secteurs clés de l'économie du territoire .....	53
<b>CHAPITRE III - Phase I</b>	
<b>LE PRÉ-SOMMET, OCTOBRE 1988 - NOVEMBRE 1991</b>	
3.1. Photo 1: Penser et agir Famille .....	65
3.1.1. Film 1: Commission municipale de la Famille .....	66
3.2. Photo 2: M.R.C. Antoine-Labelle à UQAC .....	80
3.2.1. Film 2: Compte rendu du colloque à UQAC.....	80
3.3. Commentaires sur le pré-sommet.....	84
<b>CHAPITRE IV - Phase II : Le sommet, nov. 1991- juin 1992</b>	
4.1. Photo 3: Étape de planification par la M.R.C. Antoine-Labelle .....	104
4.1.1. Film 3: Consultations préparatoires.....	104
4.2. Photo 4: Création du comité organisateur.....	111
4.2.1. Film 4: Le milieu s'implique .....	111
4.3. Photo 5: Tournée de la M.R.C. Antoine-Labelle .....	122
4.3.1. Film 5: La parole aux citoyens .....	123

4.4. Photo 6: Dépôt de projets .....	129
4.4.1. Film 6: Le Forum .....	130
4.5. Photo 7: Le sommet .....	133
4.5.1. Film 7: La région se prend en main .....	133
4.6. Commentaires sur le sommet .....	139
 <b>CHAPITRE V - Phase III : Le suivi, juin 1992, février 1993</b>	
5.1. Photo 8: Commission création d'emplois et suivi .....	169
5.1.1. Film 8: Représentativité du milieu .....	169
5.2. Photo 9: Interventions C.C.E. .....	176
5.2.1. Film 9: Visibilité du comité .....	176
5.3. Photo 10: Etat de situation des projets .....	178
5.3.1. Film 10: Conférence de presse .....	179
5.4. Commentaires sur le Suivi .....	184
 <b>CHAPITRE VI - Commentaires sur les 3 phases</b>	
6.1. Processus proposé .....	191
6.2. Structure de travail .....	196
6.3. Cheminement historique de la démarche .....	198
 <b>CHAPITRE VII</b>	
7. Conclusion .....	201
Bibliographie .....	209
Annexes .....	219

**LISTE DES FIGURES**

Fig. 1- Carte de la région des Laurentides .....	30
Fig. 2- Carte de la M.R.C.A.L. ....	31
Fig. 3- Taux de croissance des M.R.C. des Laurentides .....	35
Fig. 4- Évolution de la population des Laurentides (1981-2001).....	36
Fig. 5- Densité de la population pour M.R.C. des Laurentides.....	37
Fig. 6- Variation de population par municipalité de la M.R.C.A.L.....	38
Fig. 7- Étape de réalisation du S.S.E. de la M.R.C.A.L .....	195
Fig. 8- Structure de fonctionnement du comité orienteur.....	197
Fig. 9- Schéma historique de la C.M.F. ....	222
Fig. 10- Photo, déclaration régionale.....	280

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1- Population par groupes d'âges de la M.R.C.A.L .....	40
Tableau 2- Niveau de scolarité de la M.R.C.A.L.(1986) .....	43
Tableau 3- Indicateurs économique et social de la M.R.C.A.L.(1986-1991) .....	52
Tableau 4- Indicateurs de performance des M.R.C. au Québec (1981-1986) .....	75
Tableau 5- Indice de disparité des M.R.C. du Québec (1984-1990) .....	91
Tableau 6- Projets présentés au Forum du 11 avril 1992 .....	131
Tableau 7- État d'avancement des projets au 13 juin 1992.....	137
Tableau 8- Comparaison M.R.C.A.L et M.R.C. de l'Or Blanc.....	141
Tableau 9- Collaborateurs par tables au S.S.E. du 13 juin 1992.....	166
Tableau 10- État d'avancement des projets en février 1993 .....	179
Tableau 11 Synthèse des projets, investissements, emplois.....	181
Tableau 12- Statistiques sur la tournée de la M.R.C. ....	232
Tableau 13A à13G .....	234

## **LISTE DES ACRONYMES**

<b>CIDEL</b> :	Comité intermunicipal de développement économique de Labelle
<b>CAAF</b> :	Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier
<b>CADC</b> :	Comité d'aide au développement des collectivités
<b>CAE</b> :	Centre d'aide aux entreprises
<b>CCE</b> :	Commission de création d'emplois et de suivi du sommet
<b>CCL</b> :	Conseil de la culture des Laurentides
<b>CDE</b> :	Corporation de développement économique
<b>CEC</b> :	Centre d'emploi du Canada
<b>CEGEP</b> :	Collège d'enseignement général et professionnel
<b>CLSC</b> :	Centre local des services communautaires
<b>CDL</b> :	Corporation de développement des Laurentides
<b>CMF</b> :	Commission municipale de la Famille de Mont-Laurier
<b>CRIQ</b> :	Centre de recherche industrielle du Québec
<b>CSPN</b> :	Commission scolaire Pierre-Neveu
<b>MAM</b> :	Ministère des Affaires municipales
<b>MAPAQ</b> :	Ministère Agriculture, Pêches et Alimentation du Québec
<b>MCQ</b> :	Ministère des Communications
<b>ME</b> :	Ministère de l'Emploi
<b>MEF</b> :	Ministère de l'Environnement et de la Faune

<b>MENVQ :</b>	<b>Ministère de l'Environnement du Québec</b>
<b>MEQ :</b>	<b>Ministère de l'Education</b>
<b>MRCAL :</b>	<b>Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle</b>
<b>OPDQ :</b>	<b>Office de planification et de développement du Québec</b>
<b>SAR :</b>	<b>Secrétariat aux affaires régionales</b>
<b>SDE :</b>	<b>Secrétariat au développement économique</b>
<b>UMRCQ :</b>	<b>Union des municipalités régionales de comté du Québec</b>
<b>UQAC :</b>	<b>Université du Québec à Chicoutimi</b>
<b>UQAH :</b>	<b>Université du Québec à Hull</b>
<b>ZEC :</b>	<b>Zone d'exploitation contrôlée</b>

**LISTE DES ANNEXES**

1.	Commission municipale de la famille, 1988-1991 .....	219
2.	Remarques recueillies lors de la tournée de la M.R.C. Antoine-Labelle .....	224
3.	Composition des tables et présentation des projets.....	234
4.	Commentaires des participants au sommet.....	273
5.	Déclaration régionale de la M.R.C. Antoine-Labelle .....	276
6.	Photo, tenue du sommet.....	280

## RÉSUMÉ

Le Conseil des affaires sociales dans son livre «*Agir Ensemble*» a classé, selon un nombre d'indicateurs à la fois sociaux et économiques, les M.R.C. du Québec et ce, en mettant en comparaison les années 1981-86. Diverses cotes ont été retenues, soit de A à E, la cote E signifiant état précaire, soit la pire cote. La M.R.C. Antoine-Labelle, prenant conscience de cette analyse, a eu la désagréable surprise de constater que comme M.R.C, elle était classée E au niveau économique et social. En fait, des études de l'extérieur venaient confirmer ce que beaucoup savaient, notre M.R.C est aux prises une désolation touchant certains de ses concitoyens.

Devant cet état de faits, la M.R.C Antoine-Labelle a voulu agir et même réagir. Pour ce, elle a regroupé autour d'un thème révélateur «*Ensemble pour s'en sortir*», divers intervenants, afin de préparer ce qui correspond à un sommet socio-économique de la M.R.C. Antoine-Labelle.

Les termes «mouvement social, développement endogène et partenariat» deviennent le vocabulaire d'un comité orienteur chargé de mener à bien ce défi du sommet.

Les intervenants identifiés correspondent entre autres à la Commission scolaire, le diocèse, les syndicats, les institutions financières, l'agriculture, les environnementalistes, le tourisme, les loisirs, la culture, la forêt.

Ces partenaires forment sept tables de travail afin de définir des projets susceptibles de créer de l'emploi. En plus de ce mandat, on doit aussi définir des axes de développement pour les cinq prochaines années.

### Agriculture:

Président: Jean-Pierre Jolicoeur, préfet M.R.C. Antoine-Labelle  
 Vice-président: Bernard Emard, maire du Lac du Cerf  
 Secrétaire: Jacques Supper, fonctionnaire M.R.C.

### Développement économique (fonds-concertation et de suivi)

Président: Jacques Brisebois, maire de Mont-Laurier  
 Vice-président: Pierre Valois, Caisse Populaire  
 Secrétaire: Pierre Laframboise, Banque Nationale

### Tourisme, Culture, Loisirs

Présidente: Lucie Binette, Chambre de Commerce  
 Vice-président: Carol Lafontaine, citoyen de Ferme-Neuve  
 Secrétaire: Christine Labrecque, agent de développement du CIDEL

### **Forêts, Mines, Industries**

Président: Claude Radermaker, président C.A. du CIDEL  
 Vice-président: Robert Boucher, représentant CSN-FTQ-CFQ  
 Secrétaire: Luc Lefebvre, commissaire industriel

### **Emploi, Formation**

Président: Gilles Létourneau, président CSPN  
 Vice-Président: Léopold Martine, représentant adulte CSPN  
 Secrétaire: Anne-Marie Mayrand, Université du Québec à Hull

### **Développement humain**

Président: Jean Levert, Diocèse  
 Vice-Président: Alain Morin, Diocèse  
 Secrétaire: André Ducharme, CLSC

### **Environnement et développement durable**

Président: Raymond Racine, maire de la Macaza  
 Vice-président: Réal Richer, environnementaliste  
 Secrétaire: Alain Tardif, MRCAL

L'exercice passe par diverses étapes: la tournée de consultation des citoyens, le forum ou recherche d'appui, le sommet, l'annonce des projets, la définition des forces et des faiblesses de la M.R.C. et finalement, la création d'une commission de création d'emplois et de suivi du sommet et ce, pour la M.R.C. Antoine-Labelle.

Somme toute, il convient de cibler divers éléments de mobilisation, d'actions de recherche dans cet exercice relativement unique au niveau d'une M.R.C.; une sorte de vision qui passe par l'approbation d'une portion de territoire.

L'objectif ultime pour la M.R.C Antoine-Labelle est la qualité de vie de ces concitoyens. On cible souvent deux Québec en un. De même, on peut cibler la M.R.C Antoine-Labelle comme pauvre par rapport à la région des Laurentides, question de perspective.

Pour ce faire, cette recherche s'appuie sur une base théorique qui fait appel à ce qui est convenu d'appeler le mouvement social tel que présenté par Alain Touraine dans «La voix et le regard» entre autres. En ce qui concerne le développement endogène, les grilles de dévitalisation ainsi que les visions théoriques et pratiques du développement local sont illustrées et commentées.

Il est pertinent de souligner que le mouvement social implique la naissance et l'action d'un acteur historique. Cet acteur dans le cadre de cette recherche est la M.R.C.A.L. En effet, depuis sa création en 1983, son mandat centré sur

l'aménagement physique de son territoire a laissé place à une vision beaucoup plus sociale. La M.R.C.A.L. est devenue dans cet espace, tant l'initiateur, tant le moteur d'une démarche qui surgit dans une suite logique, une espèce de séquence passant de la prise de conscience, à un geste isolé, à une action revendicatrice, puis à une mobilisation orchestrée touchant l'aspect social et économique de ces citoyens. L'expérience n'est pas unique, car la M.R.C. de l'Or Blanc, en 1985, traçait une ligne entre les sommets socio-économique des années 80 souvent associée à la liste d'épicerie en terme de projets. La particularité de l'action menée par la M.R.C.A.L. est simple : ce sommet s'est tenu par et pour les gens de la M.R.C. De plus, il a même été financé par le milieu. Cette forme particulière de sommet fait appel à une adaptation du déjà vécu, ce qui constitue bien sur un changement et aussi de part son action dans le temps une forme de mouvement social. De plus, cette mobilisation retrouve sa justification dans des actions qui peuvent être associées à une forme de développement endogène. De façon froide et logique, l'analyse nous permet d'associer la grande phase de l'action à une démarche qui peut ressembler à une planification stratégique des actions.

Cet exercice situe la M.R.C. comme un intermédiaire nouveau de concertation. La M.R.C devient, par son leadership, maître d'oeuvre d'un exercice de concertation. Elle a su développer son expertise par un appel à l'aide. Cet appel a été entendu des citoyens, des décideurs. L'exercice constitue une forme nouvelle de développement : le milieu comme acteur et initiateur, et pour ce faire, celui-ci a appuyé sans réserve cet exercice de sensibilisation et de mobilisation.

## REMERCIEMENTS

Il me faut d'emblée souligner et signifier mon admiration et ma gratitude à l'Université du Québec à Hull qui a cru au plan présenté par quelques étudiants de Mont-Laurier. Je précise : ce projet a fait appel à l'esprit même de l'Université en région. L'Université du Québec à Hull s'est déplacée et ce durant plus de 2 ans, en effet, celle-ci a aussi décentralisé les cours en région pour permettre à plus de 20 étudiants d'entreprendre le cours de 2<sup>e</sup> cycle en management des services publics régionaux. Au fil du temps, les inscrits se sont fait moins nombreux. Il a donc fallu à deux étudiants faire 4 heures de route pour 3 heures de cours. C'est à ce moment qu'entre en jeu Monsieur Pierre Delorme avec toute sa connaissance du programme mais plus encore, le respect du rythme des étudiants.

Le 2<sup>e</sup> cycle est atteint et là débute le questionnement de la maîtrise. L'Université du Québec à Chicoutimi accepte d'assumer la paternité de cette maîtrise et là encore le voyage à Hull se poursuit. L'étape terminée, le mémoire se fait plus réel, plus pressant. M. Jules Dufour nous rencontre et précise les attentes. Monsieur Marc-Urbain Proulx pour sa part, grâce à un questionnement méthodologique, me permet de mieux cerner le tout. En effet, celui-ci accepte le principe de photo et film.

Merci à chacun de vous. À Monsieur Pierre Delorme pour l'appui, presque un mentor. Merci à Monsieur Jules Dufour qui a cru qu'un mémoire sur un sommet socio-économique pourrait aider le développement régional. Merci à Monsieur Marc-Urbain Proulx pour avoir ciblé l'essentiel à conserver.

Je me dois aussi de remercier de façon toute particulière les responsables politiques et administratifs de la M.R.C. Antoine-Labelle pour leur ouverture d'esprit lors de la cueillette des données. Je souligne aussi la collaboration constante de la Ville de Mont-Laurier et du coordonnateur du sommet, Monsieur Léonard Lafontaine.

# **CHAPITRE 1**

## **ÉTAT DE LA SITUATION**

### 1.1 La problématique

La M.R.C. Antoine-Labelle est située dans ce qu'il est convenu d'appeler les Hautes-Laurentides. Sa population est relativement stable ayant connu une hausse de 3.6% entre 1986 et 1991. [Elle se situe à 32,019]. Ces résidents fréquentent de façon régulière la flore et la faune et en sont tributaires depuis le début de la colonisation. Le nom même de la M.R.C. Antoine-Labelle est évocateur du curé Labelle, un pionnier dans le développement de cette belle région des Laurentides. Le chemin de fer qui était le symbole reliant le nord au sud est maintenant disparu, signe des temps.

En 1991, cette population de la M.R.C. doit presque quotidiennement lutter pour conserver ses acquis. De nombreux exemples viennent illustrer cet état de fait. On pense spontanément aux initiatives spectaculaires du genre blocage de routes pour la forêt, pétitions et manifestations pour que des chirurgiens viennent s'installer en région ou encore, il n'y a pas si longtemps, un changement de région de

l'Outaouais à celle des Laurentides. Cette mutation s'inscrivait dans un cadre spécifique de choix régional et de sentiment d'appartenance.

Ce choix s'est fait à partir d'une mobilisation orchestrée entre autres par la commission scolaire Pierre-Neveu. De nombreux mémoires ont été déposés et deux commissions ont siégé pour finalement reconnaître les prétentions de la M.R.C. Antoine-Labelle et de sa population. Ces quelques actions illustrent bien ce désir d'action et de mobilisation qui animent cette population.

Il est facile d'identifier les raisons profondes qui animent, qui motivent ces gens. On peut cibler certains éléments qui, au quotidien, "agressent" cette population. Ces quelques exemples illustrent bien cette problématique de cette M.R.C. Certes, d'autres régions vivent une situation similaire, mais il devient impératif pour les gens de la M.R.C.A.L., de concentrer leurs énergies vers une action axée sur leur M.R.C., qui constitue à ce niveau leur cadre de référence en terme de lieu de revendications.

En fait, pour les besoins de compréhension, je vous cite quelques données fort révélatrices de l'état de dépendance de cette population. Le taux de chômage en 1991, pour la M.R.C. Antoine-Labelle 17%, pour les Laurentides 11%, pour le Québec 10%. Le taux d'aide sociale pour la M.R.C. Antoine-Labelle 14.40%, pour les Laurentides 8.90%, pour le Québec 9.30%. Finalement, les revenus moyens par

contribuable en 1986, pour la M.R.C. Antoine-Labelle 14 455\$, pour les Laurentides 18 062\$, pour le Québec 18 911\$. Considérons maintenant le niveau de scolarité en 1986, pour la population ayant moins qu'une 9<sup>e</sup> année; la M.R.C. Antoine-Labelle 35%, les Laurentides 25%, Le Québec 24%. Je pourrais, presqu'à l'infini, vous inonder de statistiques. Ces chiffres démontrent un état de crise. Il y a dans la région même des Laurentides une zone de pauvreté et de misère sociale identifiée géographiquement à la M.R.C. Antoine-Labelle.

Cette démonstration constitue la pointe de l'iceberg. En 1991, le Conseil des affaires sociales du Québec, dans son document «AGIR ENSEMBLE», cote de A à E, les 99 M.R.C. du Québec; la cote A reflétant le rang de 1 à 10 et la cote E, le rang de 90 à 99.

En fait, ce classement général est une vision cumulée de cotes sectorielles, soit entre autres l'indice démographique, l'indice économique, l'indice environnemental et l'indice social. Qu'elle ne fut pas la surprise, la déception d'apprendre que la M.R.C. Antoine-Labelle fut cotée D au classement général, mais que les indices économique et social étaient cotés E. Heureusement, l'indice environnemental était coté B. Cette étude, somme toute indépendante, faite à partir d'une comparaison des données entre 1981 et 1986, confirme l'état lamentable de la situation économique et sociale de la M.R.C. Antoine-Labelle et la place dans les derniers rangs au Québec.

Une analyse faite entre 1984-1990 et intitulée «Les indices de développement des régions du Québec» utilise une donnée connue sous le vocable «L'indice de disparité». Cet indice permet de classer les régions les unes par rapport aux autres. Il a été défini comme suit: indice de disparité= .5 indice d'emploi + .25 indice de sécurité du revenu + .25 indice du revenu.

Plus l'indice est élevé, meilleure est la performance. Par référence, le Québec affiche un indice de 100. Ainsi la région de Laval connaît la meilleure performance de la province, suivie de la Montérégie, alors que les Laurentides se situent légèrement au-dessus de l'indice québécois avec [un indice de disparité de] 101. Pour fins de visualisation, la M.R.C. Antoine-Labelle dans les Laurentides occupe le dernier rang avec un indice de 77. Autre point de comparaison, la Côte-Nord obtient un indice de 90, le Bas St-Laurent 84, la Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine, 77.

Il me semble donc réaliste de situer cette série d'éléments comme une indication non équivoque que la situation est dramatique. Tout comme les deux Québec en un, on parle aussi de deux régions dans la région des Laurentides.

A l'instar de la Gaspésie, la M.R.C. Antoine-Labelle se mobilise et fait sien le cri du "Ralliement gaspésien" : «Pas de pays sans régions; pas de développement

regional sans mobilisation des ressources locales»<sup>1</sup>. Qui plus est, l'action se concerte autour du thème «*Ensemble pour s'en sortir*», ce qui illustre bien l'urgence d'agir.

Le moyen privilégié par la M.R.C.A.L. est la tenue d'un sommet socio-économique. Cette mobilisation fait fi des classes sociales, des groupes sociaux, des élites locales, des politiciens et a regroupé les citoyens de la M.R.C Antoine-Labelle sous un vocable commun, l'action par le partenariat. Identifier les forces et les faiblesses de la M.R.C. et définir les axes de développement pour les cinq prochaines années : l'action à laquelle s'est astreint un groupe important de citoyens et de décideurs de 1991 à 1993.

### Partenaire par défaut

Le partenariat, c'est le défi que s'est donné la M.R.C Antoine Labelle. En fait, "le local veut participer" à définir son développement par une utilisation rationnelle de son potentiel humain et de ses ressources souvent mal utilisées, sous-utilisées.

C'est à partir de ce contexte de sous-utilisation que se situe une partie de ce travail. En fait, les partenaires du milieu sont entre autres des citoyens concernés,

---

<sup>1</sup> Turcot, Gisèle, Paiement, Guy, «*Un pouvoir montant : les régions*», *Relations*, Avril 1992

des politiciens, des gens d'affaires et des environnementalistes. Qui plus est, des gens qui sont devenus pour un certain temps des porteurs de dossiers, des élites. Cette recherche présente l'implication de ces citoyens en mettant l'accent sur l'action.

La mobilisation de ces citoyens a passé par une série de constats, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la M.R.C. La cote E a agi comme un stimulus menant à l'action, la mobilisation constituant un préalable à l'action elle-même.

Peut-on à partir des faiblesses de la M.R.C. générer une action de mobilisation? Le fait que les gens se parlent, souhaitent vivre le changement est-il suffisant pour parler de développement? La formation d'un groupe du milieu avec une vision de développement est-elle révélatrice de l'implication du milieu? Est-ce une action du moment, un feu de paille, peut-on parler d'une action stratégique à plus long terme?

Voilà autant de questions qui guident notre recherche et notre action dans le milieu. Le présent document montre précisément le rapport que nous entretenons constamment entre la théorie et la pratique.

En fait, il s'agit plus particulièrement d'analyser comment une action de mobilisation, soit la tenue d'un sommet socio-économique à l'intérieur de la M.R.C., a eu comme effet de générer une dynamique spécifique, regroupant divers partenaires économiques et sociaux. Comment cette action a su créer une volonté collective pour s'en sortir. Comment ce type d'action, de mobilisation a pu permettre la

transformation du territoire et créer une synergie suffisamment forte pour parler de développement endogène.

Afin de bien camper la problématique, il me semble à propos d'y aborder deux éléments spécifiques. Le premier, le mouvement social, est-il lié à cette action entreprise par la M.R.C., ou au contraire cette mobilisation constitue-t-elle une sorte de réaction ou même une phase de modernisation. Peut-être est-ce une forme d'adaptation des élus de la M.R.C. à un constat alarmant ou à un mode de décentralisation dans les régions? Le deuxième élément constitue la participation populaire. Celle-ci est-elle une forme d'opportunisme ou encore le reflet d'une volonté de participation? Elle constitue l'expression d'une nouvelle forme de développement endogène. La diversité des intervenants, en terme de groupe ou d'individus, les objectifs et missions de chacun, constituent le premier jalon pour la mise en place de ce développement. Cette synergie créée par le milieu n'est-elle pas la base même d'une action de sensibilisation et de partenariat.

C'est en analysant les actions d'un comité orienteur que se dévoile toute la dynamique liée au changement social. Toute la réflexion passe par une approche centrée sur l'action. L'analyse des relations d'équipe créées par un objectif commun "s'en sortir comme M.R.C" vous est présentée.<sup>2</sup> L'objectif ultime, avoué, connu et

---

<sup>2</sup> Collectif, *Cahier sommet socio-économique M.R.C d'Antoine-Labelle, 13 juin 1992*.

partagé, a toujours été de mieux "repositionner la M.R.C. d'Antoine Labelle au niveau des cotes économiques et sociales". En d'autres termes, une meilleure justice distributrice, une meilleure qualité de vie se traduisant par un indice économique amélioré, en termes de taux de chômage. Une meilleure cote sociale par la diminution du nombre d'assistés sociaux, par une meilleure scolarisation, la diminution du nombre de suicides, («la M.R.C d'Antoine-Labelle est réputée parmi les pires»)<sup>3</sup> et une augmentation des revenus des ménages.

Comment ce sommet est-il différent des autres au Québec? Qu'est-ce qui fait que cette mobilisation d'une M.R.C. a eu pour effet de permettre l'expression de projets innovateurs et créateurs d'emplois? Pourquoi le suivi a-t-il été perçu comme une étape plus importante que le sommet lui-même?

En un mot, pourquoi cette recherche ? Mon profond respect pour les gens d'ici qui, éloignés des grands centres, continuent à vivre et à vouloir vivre en région, constitue un élément de motivation pour chercher à comprendre la dynamique entourant les démarches entreprises par le milieu.

Cette recherche vise aussi à démontrer une avenue nouvelle à privilégier c'est-à-dire la M.R.C. Le centre de décision près du citoyen, la M.R.C. démontre, preuve à

---

<sup>3</sup> Collectif, *Conseil des affaires sociales, « Agir Ensemble », Rapport sur le développement*, p.209

l'appui, qu'elle peut gérer sur son territoire une partie de son développement économique et social.

En résumé, il y a un problème, il y a matière à réflexion. La M.R.C. Antoine-Labelle a voulu se prendre en mains et a priorisé une approche positive, la réflexion, le partenariat. Cette recherche tend à démontrer que cette approche peut constituer en région une alternative unique au concept de développement par le haut.

## 1.2 Hypothèse

Le titre même de cette recherche, soit : *Le sommet socio-économique de la M.R.C. Antoine-Labelle 1991-1993, une forme de mouvement social, un mécanisme d'adaptation, une forme de développement endogène?*, constitue l'hypothèse. En effet, ce titre fait appel à des notions de mouvement social, il faut donc à la lecture de cette recherche sentir, voir le mouvement social. Afin de percevoir ce mouvement, il me semble pertinent de définir à partir d'Alain Touraine ce que j'entends par mouvement social. Il existe des préalables au mouvement social, mais l'hypothèse ne s'arrête pas là, il y a plus. Le titre fait aussi référence au concept de développement endogène. Là encore, il semble impératif de situer à la fois le changement et l'action qui constitue une forme de concept adapté à la M.R.C d'Antoine-Labelle.

Le développement, pour sa part, nécessite de connaître ce qui change, les éléments changeants et à changer l'objectif visé. Quant à l'aspect endogène, la recherche tend à démontrer que la M.R.C. peut être considérée comme une entité à la fois géographique et relativement autonome. Cette terminologie développe à la fois une mobilisation mais surtout un sentiment de fierté, ainsi qu'un sentiment d'appartenance au territoire.

L'analyse sera basée sur l'approche développée par TOURAINÉ dans son volume «*La voix et le regard*». On y retrouve les principes d'analyse des mouvements

sociaux. Un mouvement produit une idéologie, c'est-à-dire une représentation de ses rapports sociaux. TOURAINÉ définit le mouvement social comme des «conduites socialement conflictuelles mais aussi culturellement orientées». <sup>4</sup> Le mouvement social y est présenté comme la combinaison d'un principe d'identité, d'un principe d'opposition et d'un principe de totalité.

Afin de bien saisir le tout, j'aborderai aussi l'analyse à partir d'un mode de développement endogène qui est propre à la M.R.C d'Antoine-Labelle. En effet, cette M.R.C. a voulu exprimer son autonomie face au pouvoir central. Je tenterai de situer le tout dans une continuité, soit crise, stimulation, participation, investissement à la fois des valeurs humaines et de capital.

### Le mouvement social:

C'est précisément à partir de cette définition de TOURAINÉ que je présenterai mes commentaires; que j'analyserai et commenterai l'action des citoyens, l'implication des intervenants. Pour ce, il faut identifier « le pourquoi » du sommet, le mouvement d'opposition, la totalité identifiée par la région.

---

<sup>4</sup> Touraine, Alain, « *La voix et le regard* », Éd. du Seuil, 1978, p. 107

En un mot, l'hypothèse de départ constitue l'élément à valider ou à infirmer. Pour ce faire, diverses options peuvent être retenues. Pour les besoins de l'hypothèse émise, il m'a semblé à propos d'aborder le travail sous un aspect lié au mouvement social comme tel. Les rapports sociaux sont analysés sous un aspect de relations interpersonnelles et l'approche ou même l'analyse des actions des individus ou des groupes est basée sur une vision qui tend à dépasser l'individu lui-même.

L'hypothèse laisse supposer une approche axée sur le résultat à privilégier. Résultat lié à l'objectif même, soit s'en sortir comme région, ce qui suppose l'approbation par la M.R.C. d'une forme d'autonomie liée à un développement axé sur la qualité de vie.

**CHAPITRE II**  
**PRÉSENTATION**

## **2.1 INTRODUCTION**

Cette recherche est composée de trois parties relativement distinctes dans l'espace-temps, mais celles-ci sont reliées par l'aspect continuité. En fait, pour les besoins de compréhension, j'ai délibérément retenu dans les espaces temps diverses actions qui à mes yeux constituent des moments forts vécus par les gens de cette M.R.C. Malgré le fait d'une coupure dans le temps, il me semble évident que cette démarche s'est faite de façon continue et que les objectifs du départ ont constitué le stimulus requis pour entreprendre l'action. Cette recherche comprend donc les phases suivantes:

**PHASE 1: Le pré-sommet, Octobre 1988- Novembre 1989**

**PHASE 2: Le sommet, Novembre 1991- Juin 1992**

**PHASE 3: Le suivi du sommet, Juin 1992- Février 1993**

**Explication sommaire des phases**

**PHASE 1-****LE PRÉ-SOMMET- Octobre 1988- Novembre 1989**

J'ai intitulé cette phase ainsi parce qu'elle représente, à mon avis, les étapes, les actions, les incitations qui ont mené la commission municipale de la famille de Mont-Laurier à demander à la M.R.C d'Antoine-Labelle, la tenue d'un sommet socio-économique de la M.R.C. même. Cette phase illustre de façon explicite comment un groupe de citoyens face au constat du Conseil des affaires sociales sur leur M.R.C., (les citoyens étaient côté E au niveau économique et social) se sont concertés. Je me dois à ce stade de préciser que la côte E constituant la pire côte donnée à une M.R.C. La Commission municipale sur la Famille regroupant divers organismes et citoyens a donc réagi. Cette phase tend à démontrer l'action des citoyens, le pourquoi de la prise en main.

**PHASE 2- LE SOMMET- Novembre 1991- Février 1993**

Cette phase regroupe à elle seule toute l'action menée par un comité orienteur. Ledit comité avait entre autres la mission de mobiliser, sensibiliser, impliquer les citoyens. Mais là débute la mission, il a fallu aussi à ce comité identifier des tables de travail selon des thèmes précis, thèmes représentant les principales préoccupations

reliées à l'emploi, la scolarisation, les ménages. En fait, à partir de la cote E, cibler l'action à privilégier pour que la M.R.C. n'ait moins d'indicateurs lamentables.

Cette phase constitue la charnière entre le constat d'une situation et l'action elle-même. Ce fut pour la M.R.C d'Antoine-Labelle synonyme d'une période active en terme de formation de comités ad hoc, de tables de travail, de recherche de projets, de Forum, de la recherche de consensus sur des axes de développement à définir et à privilégier. Cette phase est aussi riche en expériences humaines. Dans les 23 municipalités comprises dans la M.R.C. il a fallu crier haut et fort le désir de s'en sortir.

### PHASE 3- LE SUIVI, Juin 1992, Février 1993

Le suivi est à la fois une forme de continuité que le milieu se donne pour que « l'esprit du sommet », l'esprit de la démarche soit présente. Le milieu souhaite que l'effet de concertation soit omniprésent dans les décisions qui seront prises pour le devenir de cette collectivité.

Peut-on penser que dans le suivi certaines forces et faiblesses de la M.R.C. Antoine-Labelle fassent partie du plan stratégique de la région des Laurentides. En fait, la Corporation de Développement des Laurentides est en voie de réaliser, avec l'aide de la M.R.C.A.L. et du CIDEL, une démarche de planification stratégique par

l'identification des forces et des faiblesses de la M.R.C.A.L. L'exercice du sommet a-t-il pu contribuer par sa mobilisation à une conscientisation de la M.R.C.A.L. afin que divers éléments soient dorénavant connus par la région en son entièreté se retrouvent dans «L'Opération de planification stratégique» initiée par le Ministre Picotte dans sa réforme sur le développement régional? La région et la M.R.C. devaient se positionner dans le cadre de cette réforme suite à une demande du nouveau secrétariat aux affaires régionales.

Cette demande se situe dans la continuité du sommet, en effet la M.R.C d'Antoine-Labelle se devait de définir ses forces et faiblesses et ses axes de développement l'exercice du sommet étant un préalable tout indiqué à cette démarche. La M.R.C. a donc profité de l'expérience du sommet pour inclure dans la planification stratégique de la région plusieurs éléments de forces ou de faiblesses et divers axes de développement.

## **2.2. Cadre d'analyse et méthodologie**

### **Approche mécanique**

Le cadre d'analyse repose sur divers éléments distinctifs et complémentaires. Mentionnons l'importance que j'accorde à la définition même de l'exercice du sommet socio-économique. Définition, afin de prioriser les grands enjeux de ce sommet en termes d'objectifs recherchés, d'actions entreprises, de mobilisations générées, de résultats atteints. Dans ce cadre, le véhicule, l'outil que je privilégie afin de rendre le tout concret, se doit d'être fidèle aux divers intervenants qui ont participé à cet exercice. Il se doit aussi d'être représentatif dans le compte-rendu des actions générées dans la M.R.C. Pour ce faire, mon choix s'est arrêté sur une approche mécanique que je crois la plus représentative de l'action, soit le principe de photo et de film. Il semble judicieux de signaler que la méthodologie comme telle est empruntée à une démarche privilégiée vécue au Québec, par la commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, créée le 4 septembre 1990 et portant la signature des co-présidents Michel Bélanger et Jean Campeau. Dans leur document de travail numéro 1 soit les "éléments d'analyse économiques pertinents à la révision du statut politique et constitutionnel du Québec".<sup>5</sup> Les deux co-présidents ont développé une approche qui me plaît plus particulièrement, celle-ci permet de visualiser l'action et d'être adaptable à ma recherche.

---

<sup>5</sup> *Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, document de travail, numéro 1, 4, septembre 1990*

De façon plus spécifique, dans le chapitre 4 du même document, Pierre Fortin utilise une approche visuelle pour présenter sa pensée et expliciter une démarche. Monsieur Fortin utilise l'aspect photographie comme élément pour décrire un aspect d'une problématique; le tout se présentant en deux parties, la première partie: la photo, la deuxième: le film.

### La photo

En fait, la photo, comme son nom l'indique, est une prise de clichés, d'événements ou d'ensemble d'événements considérés à la fois comme révélateurs d'un geste ou ensemble de gestes significatifs. Je pourrais même ajouter que cette photo est l'expression d'une vision particulière privilégiée à un moment précis dans le temps. La photo révèle au lecteur une vision ou compréhension et même l'appellation d'une action ou gestes que je considère utiles à la compréhension de la démarche reliée à l'exercice du sommet. Dans ce contexte, il s'avère donc plausible, à l'intérieur des trois phases, de retrouver une ou plusieurs photos, qui mises en séquence, constituent un film à développer et à expliquer.

### Le film

Le film, comme son nom l'indique, constitue le déroulement de l'action. Il dresse une vision souvent linéaire de l'action. Le film permet au lecteur de suivre de façon séquentielle les diverses actions, étapes et délibérations des comités qui se sont tour à tour impliqués. De façon à circonscrire le film, celui-ci est étroitement lié à la photo. En résumé, le lecteur voit la photo que j'ai choisie et le film tend à lui expliquer le pourquoi, le quand et le comment.

Pour des fins méthodologiques et de façon à assurer une continuité à la fois des trois grandes phases, j'incluerai mes commentaires qui sont liés à l'aspect théorique. Mes commentaires situés à la fin de chaque phase sont une sorte de retour sur l'aspect théorique. J'exprime à partir de faits, de gestes, de réunions, de divers procès-verbaux ce qui s'est effectivement passé, une sorte d'énumération de faits et gestes. Les commentaires sont donc une sorte de rétrospective de la phase et situe le lecteur en mettant en relief une vision, une approche basée sur divers auteurs. Mes commentaires passent à la fois par un questionnement, parfois une approbation ou même une vision négative, parfois même une critique de l'action. Voilà donc l'approche mécanique, la méthodologie.

En résumé trois phases dans le temps, dans chacune une approche identique c'est-à-dire une ou des photos suivies de films qui permettent de visualiser l'action et à la fin de chaque phase les commentaires du chercheur.

Il est bien évident que la conclusion vient répondre à diverses questions soulevées. Divers tableaux, citations, références vous sont indiqués afin de faciliter la lecture.

### Approche théorique

Un élément tout au moins important est sans contredit la référence à un cadre théorique. L'analyse comme telle de l'action entreprise dans la M.R.C. passe par une vision historique, même du parrain de ce sommet, soit la M.R.C. elle-même. Il me paraît pertinent d'établir un lien de continuité dans l'action entreprise par la M.R.C. Cette M.R.C. représentée par 23 maires s'est positionnée dès sa création dans ce qui est convenu d'appeler « le choix des régions »<sup>6</sup>. La M.R.C., par son dynamisme, a réussi à influer et obtenir le transfert de la région de l'Outaouais à celle des Laurentides. En fait, ce sommet prend racine dans les fondements même de cette M.R.C. et s'inspire largement d'actions similaires entreprises dans d'autres régions. Le fait que le milieu se prenne en mains, dégage des axes de développement, concrétise des projets, cible le développement économique et social et traduit bien les préoccupations des élus de cette M.R.C. Enfin, pour en arriver là, il a fallu une histoire à cette M.R.C., tant au niveau de son implication dans le développement économique par la création d'un commisariat industriel. Pour l'aspect social, l'implication de la M.R.C. dans la mise sur pied d'un C.L.S.C. traduit bien l'engagement social des élus.

Depuis sa création, la M.R.C. a permis l'émergence d'un sentiment d'appartenance par une prise en mains du milieu par le milieu. Ce sommet exprime

---

<sup>6</sup> *Le gouvernement du Québec, « Le choix des régions », Québec, 1983, 132 pages.*

de façon non-équivoque cet état de fait. Elle vise donc un changement dans la façon de gérer le territoire, et ce par la région, par l'État central.

Il convient de situer cette analyse sous un volet pouvant inclure divers auteurs: Alain Touraine, pour sa vision particulière du mouvement social centrée sur l'historicité. Il importe donc de tenter de faire le lien entre la naissance de la M.R.C., sa mission, son implication dans le sommet. Mais plus encore, peut-on définir cette M.R.C. en lutte avec un adversaire. Où se situe l'action particulière de cette M.R.C. par rapport aux autres de la région? S'agit-il d'opportunisme? Comment peut-on concilier les termes adaptation, modernisation, voir même ajustement du milieu politique ou technocrate à cette nouvelle façon de faire. Le fait que la mobilisation du milieu est été si forte est-il synonyme de changement ou d'action? Il convient donc de voir à partir du modèle Tourainier si l'hypothèse de départ tient ou si encore on doit définir cet exercice comme un changement ou comme un mouvement social.

Il importe aussi de retrouver à l'intérieur de cette analyse une référence à Marc-Urbain Proulx pour son article sur la planification du développement territorial, ainsi que l'expérience de la M.R.C. de l'Or Blanc. En référence complémentaire, mentionnons Bernard Vachon pour son utilisation des éléments identifiés au développement local.

En fait, le schéma de l'action historique de TOURAINE constitue une approche me permettant une analyse tout au long de ces trois phases.

En résumé «Le mouvement social y est représenté comme la combinaison d'un principe d'identité, de principes d'opposition et d'un principe de totalité. Ne faut-il pas pour se battre, savoir au nom de qui, contre quoi, sur quel terrain que l'on se bat». <sup>7</sup>

Le schéma triangulaire fait référence à une interdépendance des enjeux et des actions.

---

<sup>7</sup> Touraine, Alain, *op cit*, p. 109

### **2.3. Description de la M.R.C. Antoine-Labelle**

Cette description de la M.R.C. est largement inspirée de divers documents, soit:

1. Schéma d'aménagement de la M.R.C d'Antoine-Labelle, 28 mars 1990
2. Rapport annuel, Centre d'aide aux entreprises de la région de Mont-Laurier, 1992-1993
3. Rapport annuel, comité d'aide au développement des collectivités de la région d'Antoine-Labelle, CADC, 1990-1991
4. Rapport annuel, comité intermunicipal de développement économique de Labelle, 1991-1992.

Située dans les Hautes-Laurentides, la Municipalité Régionale de Comté Antoine-Labelle occupe une superficie de 15,801 kilomètres carrés, dont plus de 10,786 kilomètres carrés sont constitués de territoires non municipalisés. Le territoire regroupe 23 municipalités.

La M.R.C. Antoine-Labelle est bornée au nord par la M.R.C. du Haut-Saint-Maurice, à l'ouest par la M.R.C. de la Vallée de la Gatineau, à l'est par la M.R.C. de la Matawinie et au sud, par les M.R.C. des Laurentides et Papineau.

Le développement du territoire s'est fait principalement le long de deux axes: l'un nord-sud longeant la rivière du Lièvre et la route 309 (130 km entre Notre-Dame du Lac et Sainte-Anne du Lac) et l'axe ouest-sud-est, soit la route 117, qui relie Montréal à l'Abitibi. Ces deux routes constituent les principaux liens avec l'extérieur.

Comparativement à d'autres régions ressources situées plus en périphérie des grands pôles, la localisation de la M.R.C. Antoine-Labelle au carrefour des régions de l'Abitibi et de l'Outaouais peut être considérée comme un atout, une sorte de lien économique et géographique. En effet, le secteur de Mont-Laurier constitue une plaque tournante qui peut être mise en valeur pour les activités de transport.

L'importance de la circulation interrégionale sur les grands axes (routes 117 et 309) peut agir sur la revitalisation des activités commerciales (hébergement, restauration, commerce de détail, etc.), mais il faut que l'on puisse identifier des points d'intérêts susceptibles de retenir (ou ralentir) les voyageurs en transit. Une section de cette recherche, soit la phase deux, cible certaines actions touchant le tourisme.

Enfin, la proximité relative de la M.R.C. Antoine-Labelle des grands marchés (Hull-Ottawa)- 209 km, Montréal- 238 km) pourrait favoriser des activités de deuxième, troisième et quatrième transformations des ressources régionales. Pour fins de

visualisation et de compréhension dans la M.R.C d'Antoine-Labelle, on associe au secteur primaire l'agriculture, la forêt, les mines. Pour le secteur secondaire, on retrouve de façon plus spécifique l'aspect manufacturier, la construction. Finalement, pour le secteur tertiaire, on fait référence au commerce, finances, assurances, l'immobilier. On peut aussi signaler les services gouvernementaux, le transport et les communications, la santé, l'éducation.

Notons enfin que la végétation naturelle couvre 81% du territoire de la M.R.C. Antoine-Labelle. Ce constat, compte tenu également de l'immensité de ce territoire, fait de la forêt l'assise économique de la M.R.C. Qui plus est, 84% du territoire est de propriété publique. La majorité de ces terres publiques se situent en territoire non municipalisé. En territoire municipalisé, la proportion de terres publiques est de 53%

La M.R.C. Antoine-Labelle c'est aussi:

- . 4 800 lacs
- . 1 976 heures d'ensoleillement, une des régions les plus ensoleillées du Québec.

La superficie du territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, c'est:

- . 30 fois plus grand que l'île de Montréal
- . 2 fois plus grand que l'île-du-Prince-Edouard
- . 75% de la région des Laurentides

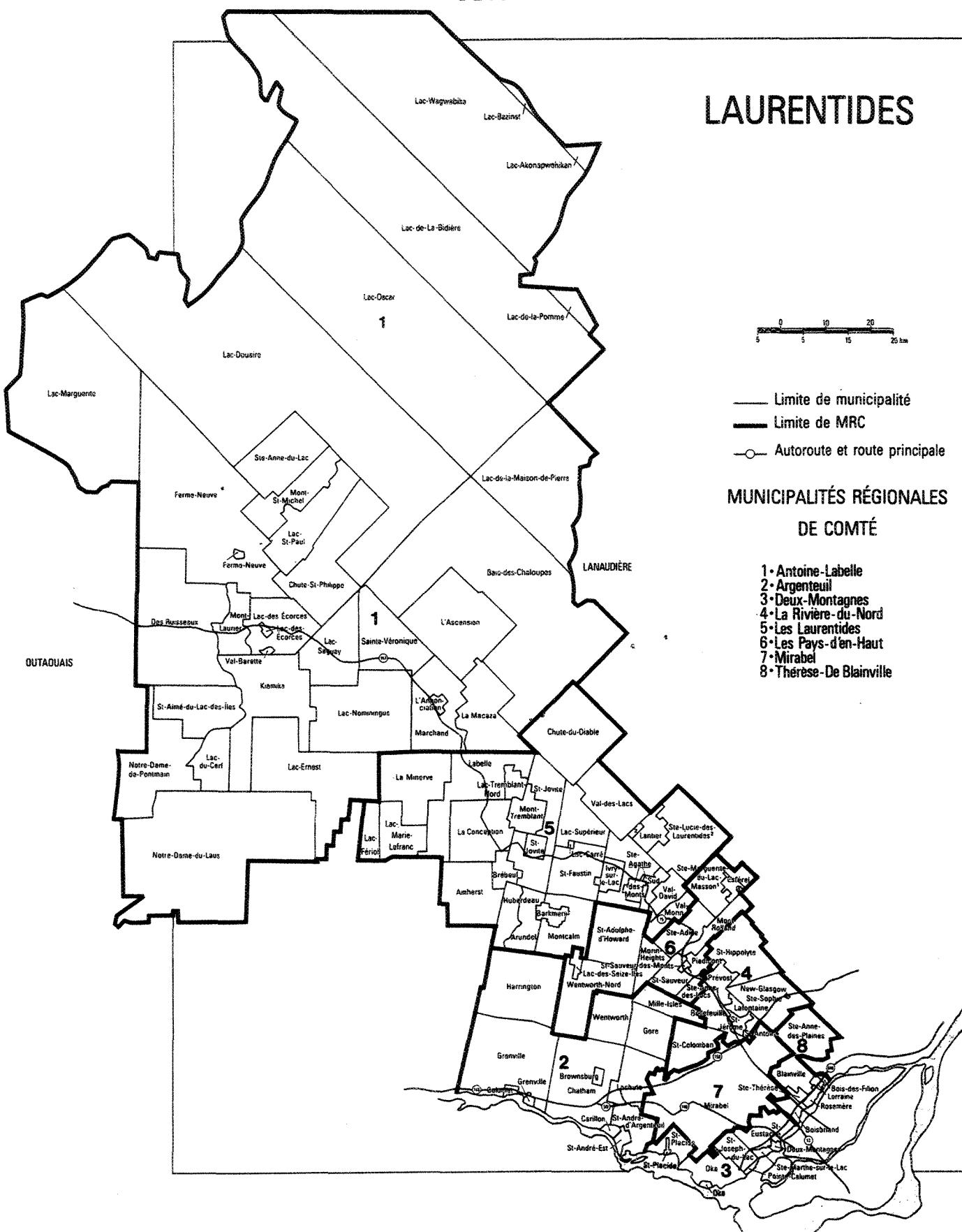
- 66% de l'État du Vermont
- 50% de la Hollande

Du point de vue stratégique, le fait qu'une très grande partie du territoire soit constituée de terres de la Couronne peut amener des conflits de juridiction et des tiraillements dans la poursuite d'objectifs de développement local, régional et national.

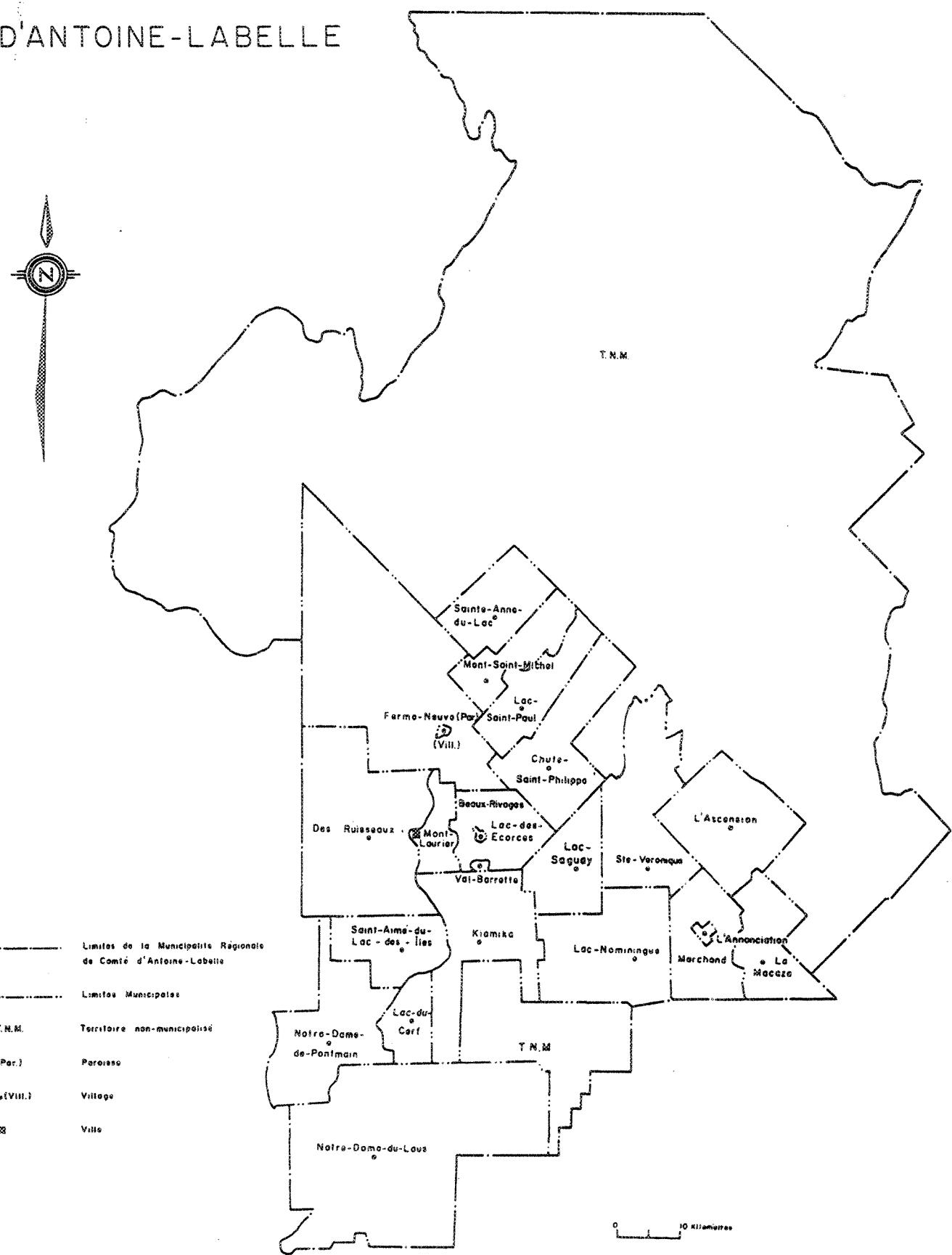
Dans cette perspective, la concertation entre les divers paliers de gouvernement pour harmoniser et faire coïncider leurs objectifs respectifs est capitale pour la mise en place d'un plan de développement qui soit opérationnel. La décentralisation devient une priorité pour assurer localement et régionalement le développement socio-économique du territoire. Les figures 1-2- situent géographiquement la M.R.C. Antoine-Labelle, et sont placés dans les pages suivantes.

FIGURE 1

# LAURENTIDES



MUNICIPALITE REGIONALE  
DE COMTE  
D'ANTOINE-LABELLE



## 2.4. La population sur le territoire

De 1971 à 1991, la population du territoire d'Antoine-Labelle a enregistré une augmentation en pourcentage de 17%. Pour arriver à ce pourcentage d'augmentation (17%) il n'a fallu qu'un taux d'accroissement annuel moyen sur 20 ans de 0,77%, ce qui demeure très, très bas pour une collectivité.

La population totale de la M.R.C. a connu une augmentation de 11% de 1976 à 1981, pour passer de 27,735 personnes à 30,795 personnes. De 1981 à 1986, elle n'a connu aucune augmentation. Elle a augmenté de 4% de 1986 à 1991, soit une augmentation inférieure à 1% de celle du Québec pour la même période.

Pour la période de 1986-1991, la région des Laurentides voyait sa population augmenter de 19%. Il faut souligner que cette augmentation est surtout due aux M.R.C. du sud de la région qui voyaient leurs populations augmenter à cause de l'exode urbain montréalais. Pour la même période, la population du Québec augmentait de 5%.

Démographie:

En 1986, la M.R.C.A.L. représente 9,7% de la population totale des Laurentides. Par contre, en 1991, elle ne représente que 8,4%. Et ce, malgré une augmentation de 61 620 habitants. En fait, « on parle d'une croissance démographique régionale particulièrement spectaculaire... sauf pour deux M.R.C., soit Antoine Labelle en raison de son éloignement et Argenteuil, région périphérique ». <sup>8</sup> La population par groupes d'âge est très significative par rapport au Québec. Les données illustrent de façon particulière une variation négative des groupes d'âge de 0-9 ans, entre 81-86 de -16.7%, comparativement au Québec qui a une variation positive de 12.9%. Qui plus est, pour le groupe de 15 à 24 ans, on voit une variation négative de la population de l'ordre de -37.8 pour la M.R.C.A.L., contre une variation positive de 13.4 au Québec : notre jeunesse quitte la région, les chiffres sont éloquents. Pour les personnes de 65 ans et plus, on constate une situation plus stable par rapport au Québec avec une variation positive de 11.5% par rapport à 11.2 pour le Québec.

Sur le territoire de la M.R.C. Antoine-Labelle, la faible augmentation de la population est inégalement répartie sur le territoire. On remarque que les municipalités à vocation agricole et celles hors des grands axes, ont subi une baisse de leurs

---

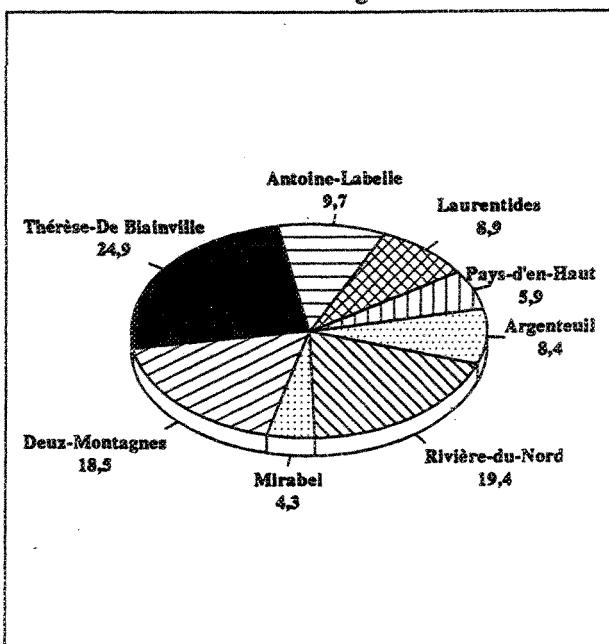
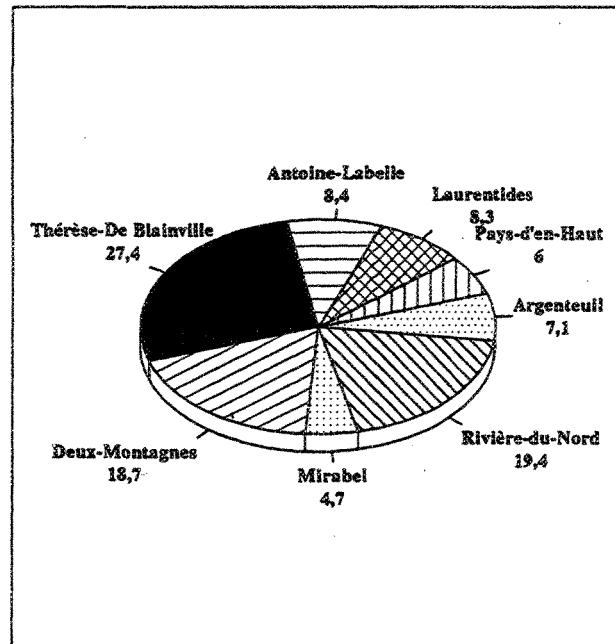
<sup>8</sup> Myre, Jean-Guy, *Les Laurentides: une région différente, recueil statistique, Corporation de développement des Laurentides, 1993*

populations, alors que les municipalités situées sur les axes routiers 117 à 309, ont vu leurs populations augmenter.

Autour de l'agglomération urbaine la plus importante, soit Mont-Laurier, le phénomène de l'étalement urbain est venu augmenter la population en périphérie. L'exode rural est une menace importante parce qu'il entraîne un cycle de dévitalisation des municipalités rurales qui va en s'accélérant. La figure 3 indique à la fois la population par M.R.C. et aussi le taux de croissance démographique. La figure 4 indique l'évolution de la population à la hausse, sauf la M.R.C.A.L. La figure 5, pour sa part, indique la densité de population par M.R.C. La faible occupation du territoire d'Antoine-Labelle constitue à la fois une force et une faiblesse. La figure 6 vient expliciter les variations par territoire municipal. À noter entre 1981 et 1991, une variation globale positive de 3,8 %. Par contre, la ville de Mont-Laurier indique une variation négative de 6,5 %. Tandis que sa municipalité voisine, Des Ruisseaux, enregistre une variation positive de 16,1 %. L'effet « trou de beigne » s'installe.

FIGURE 3

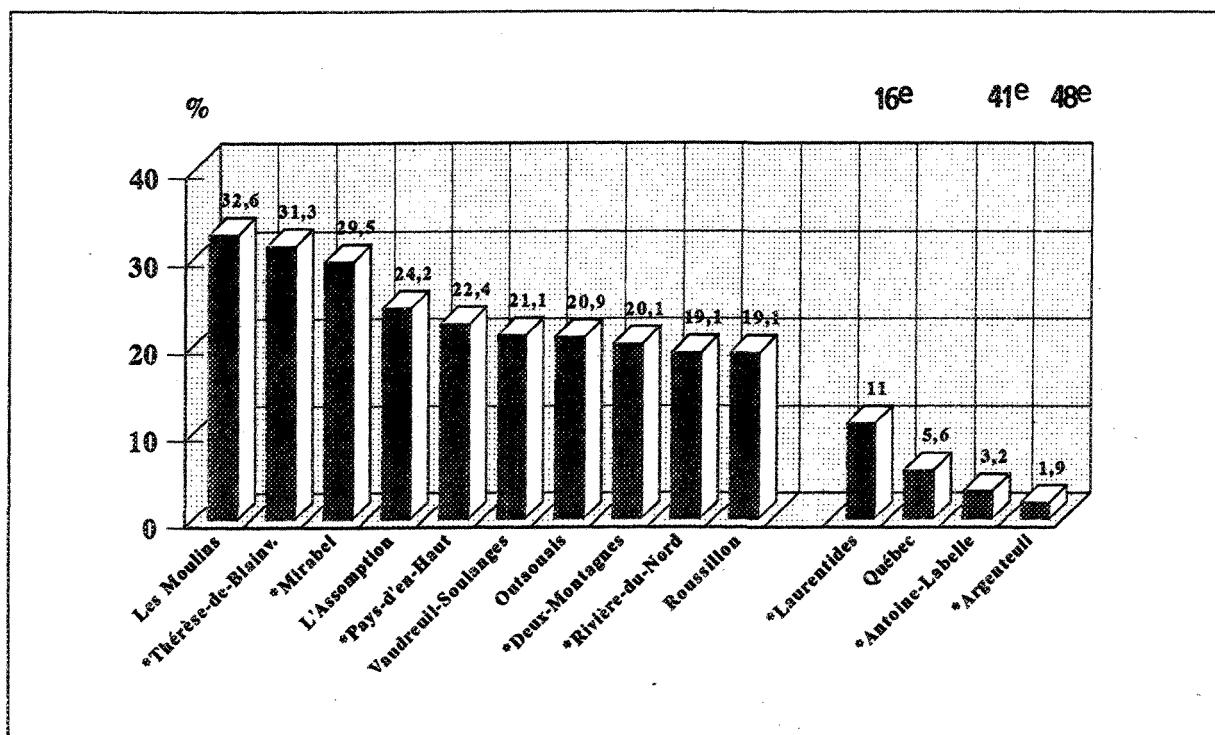
35

Population par M.R.C. 1986  
PourcentagePopulation par M.R.C. 1991  
Pourcentage

Note : Population totale, 1986 : 320 077 personnes; 1991 : 381 697 personnes.

Source : Évolution de la population totale des Laurentides, O.P.D.Q. 1992

### Taux de croissance démographique 1986-1991 Les dix M.R.C. les plus performantes... et les autres



Note : \* M.R.C. de la région des Laurentides

Sources : Statistique Canada, Div. de recensement et subdiv. de recensement, 1991. Cat. 93-304  
Évolution de la population totale des Laurentides, O.P.D.Q., 1992

## CHAPITRE 1 - DÉMOGRAPHIE

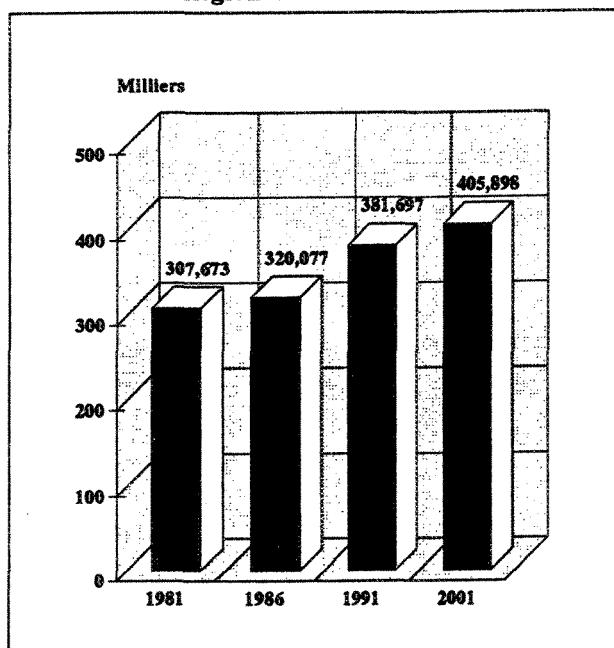
## Croissance

La région des Laurentides a connu, au cours des derniers cinq ans, une croissance démographique particulièrement spectaculaire en raison de la proximité de la métropole et de l'attrait indéniable qu'elle exerce sur la population montréalaise. Les Basses-Laurentides, appellation qui regroupe les M.R.C. de Thérèse-De Blainville, Deux-Montagnes et Mirabel, rassemblent, en 1991, plus de 50 % de la population régionale et sont devenues à juste titre une banlieue immédiate de la ville de Montréal. En fait, cette région fait partie de la région métropolitaine de Montréal.

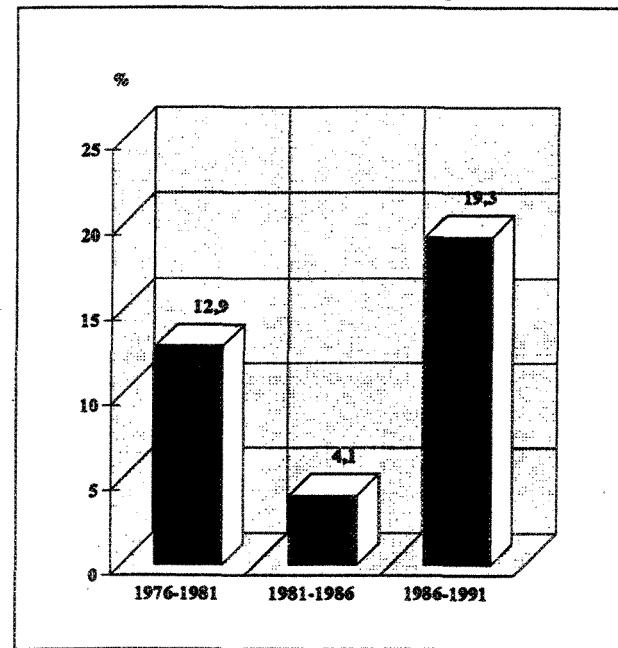
Cette croissance s'est fait ressentir sur la majeure partie du territoire, sauf pour deux M.R.C. qui n'ont pu suivre cette tendance, soit Antoine-Labelle, en raison de son éloignement, et Argenteuil, zone périphérique, qui se situe en dehors des axes de développement et dont l'infrastructure routière semble déficiente.

La croissance spectaculaire et le vieillissement de la population deviennent, les faits saillants qui imprégnent toute l'évolution de la région au cours des prochaines années. Ils engendreront une série de besoins tant sur le plan des services (écoles, cliniques, bibliothèques, administration publique), sur le plan commercial (restauration, construction) que sur le plan sportif (parcs, centres sportifs), etc., tandis que la modification de la structure d'âge de la population entraînera de nouveaux besoins tels que résidences pour personnes âgées, services de gériatrie, etc.

**Évolution de la population 1981-2001**  
Région des Laurentides



**Évolution de la population 1976-1991**  
Région des Laurentides - Pourcentage de variation



Note : 2001, Prévision de la population, B.S.Q., 1990

Source : Évolution de la population totale des Laurentides, O.P.D.Q. 1992

## DENSITÉ D'OCCUPATION DU TERRITOIRE

La densité de la population de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle est de 2 habitants/km<sup>2</sup> comparativement à 18 habitants/km<sup>2</sup> pour la région des Laurentides et 4 habitants/km<sup>2</sup> dans l'ensemble du Québec.

Les avantages que l'on retrouve sur notre territoire sont: des territoires peu occupés, possibilité de planification et de grands espaces. Toutefois, les désavantages sont: le coût des services publics, les consommateurs dispersés et l'exploitation du territoire.

Tableau 2

**Comparaison de la densité de la population sur le territoire de la région des Laurentides par municipalité régionale de comté selon la population de 1991**

MRC	Superficie <sup>5</sup> en km <sup>2</sup>	Population <sup>6</sup> 1991	Densité Population habitants/km <sup>2</sup>
Antoine Labelle	15 665	30 775	2
Argenteuil	1 259	27 232	22
Deux-Montagnes	240	71 218	297
La Rivière-du-Nord	453	73 896	163
Les Laurentides	2 445	31 580	13
Les Pays-d'en-Haut	686	23 088	34
Mirabel	489	17 971	37
Thérèse-de-Blainville	202	104 693	518
Région des Laurentides	21 572 <sup>7</sup>	382 771	18
<b>Total au Québec</b>	<b>1 667 926<sup>8</sup></b>	<b>6 895 963</b>	<b>4</b>

<sup>5</sup>Source: Répertoire des Municipalités du Québec 1989, MRC d'Antoine Labelle

<sup>6</sup>Source: Population totale, répertoire des municipalités 1966, 1971, 1976, 1981, 1986, 1991, Laval; Laurentides Lanaudières; Emploi et Immigration Canada, région du Québec

<sup>7</sup>Source: Ministère des affaires municipales, Direction général des relations avec les municipalités et banque de données S.I.G.M.A.M., Corporation de développement des Laurentides

<sup>8</sup>Source: Bureau de la Statistique du Québec

FIGURE 6

38

## POPULATION M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE

MUNICIPALITE	1981	1986	1991	VARIATION 1981-1991
Beaux-Rivages	857	978	1 040	+17,6%
Chute St-Philippe	610	602	698	+12,6%
Des Ruisseaux	3 732	3 889	4 458	+16,1%
Ferme-Neuve (Village)	2 266	2 172	2 267	---
Ferme-Neuve (Paroisse)	852	854	907	+0,6%
Kiamika	571	591	636	+10,2%
L'Annonciation	2 384	2 318	2 163	-9,3%
L'Ascension	560	626	662	+15,4%
La Macaza	839	863	900	+6,8%
Lac-des-Ecorces (Village)	766	847	949	+19,3%
Lac-du-Cerf	382	371	409	+6,6%
Lac Nominingue	1 596	1 611	1 765	+9,6%
Lac Saguay	293	301	305	+3,9%
Lac-St-Paul	336	391	385	+12,7%
Marchand	1 109	1 249	1 229	+9,8%
Mont-Laurier	8 405	7 937	7 862	-6,5%
Mont-St-Michel	705	680	647	-8,2%
Notre-Dame-de-Pontmain	487	533	547	+11,0%
Notre-Dame-du Laus	1 198	1 327	1 244	+3,7%
St-Aimé-du-Lac-des-Îles	683	665	724	+5,7%
Ste-Anne-du-Lac	686	582	637	-7,1%
Ste-Véronique	869	945	1 032	+15,8%
Val-Barrette	609	574	551	-9,5%
<b>TOTAL</b>	<b>30 795</b>	<b>30 906</b>	<b>32 019</b>	<b>+3,8%</b>

Source: Statistique Canada, cat 95-325

### La population par groupes d'âge

Si l'on considère la même population selon les groupes d'âges, on peut admettre que dans l'ensemble, la proportion qu'occupe chaque groupe d'âge se compare à celle du Québec, dans son ensemble. Bref, la population de la M.R.C. vieillit presque de la même façon qu'au Québec.

Seuls les groupes d'âges 20-24 et 25-34 ans accusent un écart sensible, inférieur à la proportion qu'occupent ces mêmes groupes d'âge au Québec. Toutefois, ces groupes d'âge (ici il faut inclure le groupe d'âge des 15-19 ans) sont en recul si l'on considère la baisse de leurs effectifs entre 1986 et 1991.

Le tableau 1 illustre bien cet état de fait.

TABLEAU 1

40

## POPULATION PAR GROUPE D'AGE M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE

GROUPE D'AGE	M.R.C. A-L		M.R.C. A-L		VARIATION		QUEBEC	
	1986		1991		1986-1991		1991	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
0 - 4 ans	2 165	7,0	1 980	6,2	-185	-8,6	445 340	6,4
5 - 9 ans	2 465	8,0	2 265	7,1	-200	-8,1	448 695	6,5
10 - 14 ans	2 230	7,2	2 495	7,8	+265	+11,9	484 140	7,0
15 - 19 ans	2 295	7,4	2 145	6,7	-150	-6,5	451 230	6,6
20 - 24 ans	2 460	8,0	1 690	5,3	-770	-31,3	474 505	6,8
25 - 34 ans	5 495	17,8	5 325	16,6	-170	-3,1	1 240 945	18,0
35 - 44 ans	4 660	15,0	5 280	16,5	+620	+13,3	1 134 365	16,5
45 - 54 ans	3 130	10,1	3 949	12,3	+814	+26,0	807 820	11,7
55 - 64 ans	2 930	9,5	3 210	10,0	+280	+9,6	637 995	9,3
65 et +	3 076	10,0	3 680	11,5	+605	+19,7	770 925	11,2
TOTAL	30 906	100	32 019	100	+1 109	+3,6	6 895 960	100

Source: Statistique Canada, cat. 95-325

### Le niveau de vie de la population

Je ferai ressortir trois facteurs à partir desquels il est possible de comparer le niveau de vie de population de régions différentes. Ces trois facteurs sont: le niveau de scolarité de la population, le logement et le revenu moyen.

Nous avons également inclus d'autres indicateurs afin de faire ressortir l'état réel du niveau de vie de la population.

En 1986, la M.R.C. Antoine-Labelle comptait une population active de 22995 personnes selon le recensement de 1986.

En 1986, 35% de cette population avait moins d'une neuvième année de scolarité, ce qui est très élevé par rapport à la moyenne régionale des Laurentides (25%) et la moyenne québécoise (24%).

La population de la M.R.C. Antoine-Labelle se classe dans la moyenne régionale et québécoise pour la catégorie de 9 à 13 ans de scolarité et pour les attestations d'école de métier. Pour les autres études non-universitaires, la population active de la M.R.C. Antoine-Labelle avait un taux de scolarisation deux fois moindre que la population québécoise. Pour la formation universitaire, le taux de scolarisation

était trois fois moindre. Le tableau neuf présente le niveau de scolarité en 1986 et est placé à la fin du chapitre un.

Nous ne disposons pas d'informations récentes nous permettant d'évaluer les variations qui auraient pu être provoquées par la présence de l'Université du Québec et d'un pavillon du Cégep de Saint-Jérôme à Mont-Laurier (depuis huit ans) ou encore des efforts récents en matière de formation professionnelle.

À tout le moins, la présence du CÉGEP de Saint-Jérôme qui dispense des cours à plus de 300 étudiants actuellement ne peut qu'avoir une effet bénéfique sur l'amélioration du taux de scolarisation. En supposant que 50% des étudiants fréquentant le Pavillon du Cégep obtiennent leur diplôme, le taux de scolarisation dans cette classe serait comparable à la moyenne régionale et provinciale. Ce qui serait suffisant pour justifier la bataille menée par la région pour que le CÉGEP vienne s'implanter dans la région de Mont-Laurier. Un autre exemple de concertation et mobilisation locale.

Au niveau universitaire, la présence de l'Université du Québec peut avoir un effet important sur l'amélioration de la scolarisation de la population du territoire dans la mesure où la fréquentation du Pavillon du Cégep se maintient et où les options offertes s'élargissent selon les besoins régionaux. Le tableau 2 schématisé la comparaison M.R.C.A.L., région des Laurentides et le Québec en 1986.

TABLEAU 2

43

## NIVEAU DE SCOLARITE

1986						
	M.R.C. A-L		LAURENTIDES		QUEBEC	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Moins d'une 9ème année	8 080	35	60 545	25	1 223 120	24
9ème - 13ème année	8 695	38	97 110	40	1 817 055	36
Attestation école métier	4 535	20	58 780	24	1 259 850	25
Autres études non-universitaires	915	4	14 380	6	375 555	7
Etudes universitaires	770	3	13 455	5	439 410	8
TOTAL	22 995	100	244 270	100	5 114 990	100

Source: Statistique Canada, Compilation Cidel

### L'emploi par niveau d'instruction

En 1989, 30.5% des travailleurs Québécois n'ayant pas dépassé la 8<sup>ième</sup> année détenaient un emploi et leur taux de chômage était de 13,1%. A l'autre bout du spectre, 81% des diplômés universitaires travaillaient et 4.7% chômaient. «Il y a encore 24% des Québécois qui n'ont pas atteint la 9<sup>e</sup>, comparativement à 14% des Ontariens». <sup>9</sup> Qui plus est, en octobre 1990, 83% des jeunes Ontariens de 15 à 19 ans fréquentaient l'école, comparativement à 76% pour les Québécois. L'emploi selon l'âge et le sexe est aussi à souligner au Québec. Ces facteurs nous permettront de mieux cibler ou distinguer la M.R.C.A.L. Exemple : Les femmes sont moins actives que les hommes sur le marché du travail. Seulement 62% des 15 à 64 ans ont un emploi ou en cherchent, comparativement à 85% pour les hommes. Le taux de chômage des femmes est, dans l'ensemble, à peine supérieur à celui des hommes. Les jeunes femmes chôment moins, mais les femmes d'âge mûr chôment plus que les hommes de la même catégorie. Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans est nettement supérieur à celui des adultes, soit 13.1 contre 8.5%.

### Conseil Statut de la femme

---

<sup>9</sup> *Commission sur l'avenir du Québec, op cit, p. 197*

"Les femmes des Laurentides étaient moins scolarisées que les Québécoises et que les hommes de la région. Légèrement sur-représentées parmi les personnes ayant fait des études primaires ou secondaires, elles ne constituaient que 49,3% (50,0% au Québec) des personnes ayant fait des études collégiales et 43,4% des personnes ayant étudié à l'université, ce qui était légèrement moins élevé que dans l'ensemble du Québec (44,6%). À peine 9,6% des femmes de la région avaient fait des études universitaires, comparativement à 13,7% des Québécoises".

<sup>10</sup>

### Le logement

Selon le bureau de Statistiques du Québec, en 1986, 69,7% des ménages étaient propriétaires de leur résidence dans la M.R.C. Antoine-Labelle.

Dans la région des Laurentides, c'était 67,7% des ménages qui étaient propriétaires de leur résidence tandis qu'au Québec, ce pourcentage s'élevait à 54,9%.

---

<sup>10</sup> Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, « Les Femmes de la région des Laurentides », 1992, p. 22

## 2.5. Le revenu moyen et autres indicateurs économiques

Plusieurs indicateurs peuvent nous fournir des informations utiles sur l'état socio-économique de la population du territoire et de sa main-d'oeuvre. Selon les sources d'informations utilisées, les données ainsi que les modes de calcul peuvent varier.

Soulignons toutefois que l'ensemble des données convergent et indiquent des tendances similaires même si elles proviennent de sources différentes comme nous l'avons mentionné précédemment.

### Le revenu moyen

En 1986, le revenu moyen par contribuable de la M.R.C.A.Labelle s'établissait à 14,455\$. Pour la même année, ce même revenu s'établissait à 18,062\$ pour la région des Laurentides alors qu'il s'établissait à 18,911 pour le Québec. Il s'agit d'un écart de -20% avec la région des Laurentides et de -24% avec le Québec.

En 1989, le revenu moyen par habitant du territoire s'établissait à 11,032 \$. Le revenu médian de la population s'établissait à 13,800 \$ soit 82% de celui du Québec.

Entre 1981 et 1986, le revenu moyen des ménages de la M.R.C d'Antoine-Labelle s'est accru de 17.6% alors que celui de la région des Laurentides s'accroissait de 36% et celui des québécois de 35.5%.

### Revenu moyen

"Quatre M.R.C. ont connu un pourcentage d'augmentation du revenu inférieur à la moyenne régionale. Le pourcentage de la M.R.C.A.L. est près de 50% inférieur à ce qu'ont obtenu les autres M.R.C." <sup>11</sup> .

### Le taux de chômage et d'aide sociale

Le taux de chômage en 1986 dans la M.R.C d'Antoine-Labelle s'établissait à 20.3 alors qu'en 1991 il s'établissait à 17 %. Malgré une baisse de 3.3% cette situation montre un écart entre la région des Laurentides et le Québec de presque 7 % dans les deux cas, quelle que soit l'année de référence. En 1989, 5,725 personnes ont touché des prestations d'assurance-chômage pour un montant de 28.5 millions. La force de travail représentait alors 14,100 personnes, 40.6 % de la population active a bénéficié des prestations d'assurance-chômage et le pourcentage

---

<sup>11</sup> Myre, Jean-Guy, *op cit*, page 13

du revenu d'emploi de la population provenant de l'assurance-chômage s'établissait à 11.2 %.

Pour la même année, dans l'ensemble du Québec, 25 % de la population active a retiré de l'assurance-chômage alors que le revenu d'emploi se situait à 4.5 %. Il s'agit là d'écart importants, soit, de 15 % et de 5.6 % respectivement.

« Les inégalités dans l'emploi touchent diverses régions du Québec. En 1989, le taux de chômage régional atteint un maximum de 18.9% en Gaspésie et un minimum de 7.1% dans la région de Québec. Alors que le Bas St-Laurent et la Gaspésie ne parvenaient à occuper que 45% de leur population de 15 ans et plus, des régions prospères comme la Montérégie, l'Outaouais, les Laurentides et Lanaudière en employaient au moins 60% »<sup>12</sup>. Il sera intéressant de positionner la M.R.C.A.L. dans les "prospères" Laurentides, le rapport emploi population étant de 45.8 %.

« Sur le plan quantitatif, on chôme au Québec plus souvent qu'en Ontario et plus longtemps que partout ailleurs au Canada. Sur le plan

---

<sup>12</sup> Commission sur l'avenir du Québec, *op. cit.*, p. 181

quantitatif, le chômage est également plus grave au Québec que dans les autres provinces en raison d'une plus grande fréquence des pertes involontaires d'emploi et d'une recherche plus intense mais infructueuse d'emploi » et ce, pour 1989. La bonne nouvelle "est que l'éthique du travail au Québec tient bon malgré les conditions très mauvaises du marché d'emploi». <sup>13</sup> C'est presque de l'ironie.

#### Le taux des prestataires d'aide sociale aptes au travail

En 1991, 14.4% (moyenne de 4 trimestres) de la population totale de la M.R.C.A.L. a touché des prestations d'aide sociale contre 8.7% pour l'ensemble du Québec, ce qui semble indiquer que la cote "E" de 1986 ne soit pas plus brillante en 1986-1991. À noter que pour la même année, 18.7% de la population adulte a touché des prestations d'aide sociale contre 11% pour le Québec. Plus grave, ce pourcentage passe de 17.11% à 18.72% de 1990-1991. Ces données sont extraites des déclarations d'impôts et compilées pour Emploi et Immigration Canada dans le cadre du programme et service à l'intention des collectivités. Ces récentes données viennent corroborer celles déposées par la C.M.Famille dans le document d'analyse qui a permis à cette commission de demander le dit sommet socio-économique.

---

<sup>13</sup> Commission sur l'avenir du Québec, *op. cit.*, p. 183

### Aide sociale

Relativement à l'aide sociale, entre 1986 et 1991, on peut noter une diminution de -.6 %; cette diminution n'est pas significative puisque dans le contexte d'Antoine-Labelle, 75 ou 100 personnes en plus ou moins peuvent provoquer cet écart. Bref, une situation stable.

L'écart entre la région des Laurentides et le Québec demeure toutefois important: dans les deux cas, l'écart est presque du simple au double bien que la région des Laurentides affiche toujours une meilleure performance que le Québec; ce qui implique qu'Antoine-Labelle étant comptabilisée dans la région des Laurentides, le territoire est moins performant que les autres M.R.C. de la région.

En 1991, 14.4% de la population (moyenne des 4 trimestres) a touché des prestations d'aide-sociale comparativement à 8.7 % pour l'ensemble du Québec. Pour la même année, 18.7 % de la population adulte a touché des prestations d'aide-sociale contre 11 % pour l'ensemble du Québec. De 1990 à 1991, le pourcentage est passé de 17,1 % à 18,7 % dans Antoine-Labelle.

En résumé, le tableau suivant illustre bien par cumul le taux combiné de chômage et aide sociale en 1991. En fait 31.4% pour la M.R.C.A.L., 20.3% pour les Laurentides et de 20% pour le Québec. Cette finalité illustre sans d'autre image la situation. Le revenu moyen par contribuable est lui aussi éloquent pour 1986 : la M.R.C.A.L. 14,455\$; les Laurentides 18,062\$; le Québec 18,911\$. Serait-ce que le coût de la vie est moins cher en région éloignée?

Le tableau 3 est très explicite sur les indicateurs économiques.

|--|--|--|--|--|--|--|

INDICATEURS ECONOMIQUES						
-------------------------	--	--	--	--	--	--

TAUX DE CHOMAGE						
M.R.C. A-L 1986	M.R.C. A-L 1991	VARIATION 1986-1991	LAURENTIDES 1986	LAURENTIDES 1991	QUEBEC 1986	QUEBEC 1991
20,30%	17,00%	-3,30%	12,70%	11,40%	13,00%	10,00%

TAUX D'AIDE SOCIALE						
M.R.C. A-L 1986	M.R.C. A-L 1991	VARIATION 1986-1991	LAURENTIDES 1986	LAURENTIDES 1991	QUEBEC 1986	QUEBEC 1991
15,50%	14,40%	-0,60%	8,60%	8,90%	9,10%	9,30%

TAUX D'ACTIVITE						
M.R.C. A-L 1986	M.R.C. A-L 1991	VARIATION 1986-1991	LAURENTIDES 1986	LAURENTIDES 1991	QUEBEC 1986	QUEBEC 1991
57,60%	59,40%	1,80%	62,60%	64,90%	62,80%	63,20%

REVENU TOTAL MOYEN PAR CONTRIBUABLE						
M.R.C. A-L 1986	M.R.C. A-L 1991	VARIATION 1986-1991	LAURENTIDES 1986	LAURENTIDES 1991	QUEBEC 1986	QUEBEC 1991
14,455 \$	N.D.	---	18,062 \$	N.D.	18,911 \$	N.D.

Source: Statistique Canada, compilation par C.I.D.E.L.

### Les paiements de transfert

Quinze mille huit cents personnes (15,800) personnes ont bénéficié de paiements de transfert pour un montant de 79.5 millions en 1989. Les paiements de transfert représentaient une moyenne de 2,672 \$ par habitant dans Antoine-Labelle alors qu'ils représentaient 2,237 \$ par habitant au Québec. Les paiements de transfert sont associés en bonne partie à l'assurance-chômage ou autre programme fédéral ayant comme conséquence l'ajout de dollars afin de stimuler la région. On peut penser entre autres au C.A.D.C. ou C.A.E. Ces organismes vivent dans le milieu et sont formés de gens d'ici et leur conseil d'administration sont composés en majeure partie par des gens de la région. L'objectif, toujours le même stimulé, l'économie et l'entrepreneurship local et régional.

Dans Antoine-Labelle, les paiements de transfert représentaient 24.2% du revenu total alors qu'au Québec ils représentaient 15.1% de ce revenu. À la suite des constatations qui précèdent, une conclusion s'impose : la population de ce territoire fait face à une situation de dépendance socio-économique.

### 2.6. Les secteurs clés de l'économie du territoire

Sur le territoire de la M.R.C Antoine-Labelle, l'exploitation forestière dans le secteur primaire et l'industrie du bois dans le secteur manufacturier sont les activités économiques importantes. En effet, ces deux activités représentent près de 15% des emplois totaux du territoire. Cette situation a des effets d'entraînement dans la structure de l'emploi dans les secteurs qui lui sont liés indirectement, tels le transport, les finances, les assurances ou dans d'autres secteurs où les emplois sont induits par la forêt tels l'hébergement, la restauration, la construction et le commerce de détail.

La force et la faiblesse du tissu socio-économique de ce territoire sont liées à la forêt. Selon une analyse réalisée par le Centre d'emploi du Canada à Mont-Laurier en 1992, 65.9% du secteur primaire du territoire du C.E.E. de Mont-Laurier est liée à la forêt tandis que près de 66.8% du secteur manufacturier y est associé. La majorité des emplois du secteur transport y sont aussi associés. Aussi, ce sont dans une large mesure les gains enregistrés par les résidents dans des activités liées à la forêt qui sont dépensés avec les effets multiplicateurs habituels (revenus et emplois) pour générer des activités dans le commerce, les finances et les autres services aux personnes.

Le secteur du tourisme est également lié à la forêt par le biais de la chasse, de la pêche, et de plus en plus, par la motoneige. Bien que soumis aux fluctuations du

marché, le secteur des pourvoiries a entamé une diversification de ses marchés et réussi à améliorer ses performances. Plus globalement en matière de tourisme, la concertation pour l'élaboration de nouveaux produits serait avantageuse et c'est sur les décideurs du secteur de l'hébergement que repose cette opération stratégique.

### L'agriculture

L'agriculture dans Antoine-Labelle représentait, selon des données tirées de fiches d'enregistrement en mars 1992 au M.A.P.Q., une production estimée à 17,4 millions ce qui correspond à 14,4 % de la production annuelle totale estimée de la région des Laurentides. Selon les documents produits pour le sommet socio-économique de la M.R.C., la valeur de la production serait plutôt de 35 millions annuellement. Quoi qu'il en soit, l'agriculture occupe une part importante de l'économie du territoire. La production laitière représente 45% du total de la production agricole du territoire. La production de bovins occupe un deuxième rang en importance dans Antoine-Labelle avec une production estimée à 2,5 millions, ce qui correspond à 15% de la production agricole du territoire.

Le production d'oeufs et de volailles occupent 11.3% de la production du territoire mais représente 53% de la même production au niveau de la région des

Laurentides. Les cultures abritées et les champignons occupent 7% de la production du territoire mais 9% de la même production au niveau de la région des Laurentides.

Enfin, soulignons que Statistique Canada estime qu'en 1991, 160 personnes faisaient de l'agriculture leur principale activité de travail.

### La forêt

95% de l'activité forestière de la région des Laurentides se déroule sur le territoire de la M.R.C. Antoine-Labelle qui, rappelons-le, fournit 68 % des emplois des secteurs primaire et secondaire du territoire. Le volume de bois récolté dans les Laurentides s'est accru entre 1989-1990 et 1990-91 pour passer de 564 000 mètres-cubes à 903 000 mètres cubes. Cependant, la production de la forêt privée a décliné 100 000 à 70 000 mètres cubes. À ce titre, un comité local appelé «comité d'économie forêt» a ciblé une planification et utilisation rationnelles des ressources dites renouvelables. Un autre exemple de prise en main par le milieu.

La baisse des prix du marché, les changements technologiques, l'arrêt du flottage, l'absence de garanties quant à l'attribution de volume de bois de la part du gouvernement expliqueraient le ralentissement de la production des forêts privées. Ce secteur industriel est sensible aux fluctuations du marché. Comme dans plusieurs

secteurs industriels, l'industrie canadienne des pâtes et papiers doit relever le défi de la concurrence internationale (U.S.A et pays scandinaves) et rationaliser sa production en raison de la surcapacité de production et de la désuétude de la technologie. Ajoutons que la part de plus en plus importante de copeaux et de papier recyclé dans la fabrication de la pâte a entraîné une baisse importante de besoins de billes de bois et conséquemment des activités de coupe.

La venue des CAAF viennent garantir les approvisionnements mais en contrepartie l'aménagement forestier exige de nouvelles façons de faire qui reposent sur une bonne formation des gestionnaires et de la main d'oeuvre. Encore une fois, on le constate, la formation revient en force à l'ordre du jour.

La M.R.C. Antoine-Labelle dispose d'une forêt très diversifiée et les bois de dimension et de qualité sont menacés par la rupture de stock si l'exploitation s'effectue avec trop d'intensité. La connaissance précise des inventaires et la planification judicieuse de l'exploitation, sont, plus que jamais, essentiels.

### Le secteur secondaire

Le secteur secondaire regroupe le secteur de l'industrie manufacturière et le secteur de la construction.

### La construction

Les emplois du secteur manufacturier sont essentiellement liés à la forêt sur le territoire de la M.R.C. Antoine-Labelle dont 66,8 % en sont tributaires. De 1986 à 1991, le nombre d'emplois manufacturiers est passé de 1385 à 979, soit une variation en pourcentage de -29,3 %. Au Québec, le secteur manufacturier accusait une baisse lui aussi de -13,4 %. On aura compris que le secteur manufacturier dans Antoine-Labelle, étant concentré dans le secteur de la foresterie et du bois, a été affecté plus durement par la dernière récession.

Le secteur de la construction compte dans Antoine-Labelle 186 entreprises pour 613 emplois, soit 3,3 emplois par entreprise. Ces 613 emplois représentaient 5,5 % de l'ensemble de emplois de la région. Une moyenne comparable à celle du Québec. Ce secteur a également été frappé par la récession puisque 72 emplois sont disparus entre 1986 et 1991 pour une variation en pourcentage de -10,5%, comparativement à une baisse de -13,5% au Québec. Toutefois, la reprise économique et l'augmentation de la demande pour les biens durables devraient relancer ce secteur.

### Le secteur tertiaire

Le phénomène de la tertiarisation de l'économie est mondial. Il est prévisible que le secteur tertiaire prendra de plus en plus de poids dans l'économie dans l'avenir. Cette tendance est inéluctable. Le secteur des services occupait 73,4% des emplois dans Antoine-Labelle en 1991, tout comme au Québec.

### Les finances, les assurances, l'immobilier

Il s'agit d'un secteur où l'on a connu une hausse de l'emploi et où se dessine un rattrapage du poids relatif de ce secteur dans la région par rapport au poids relatif qu'il occupe au Québec.

En effet, au Québec, ce secteur occupait 5,2 % du marché de l'emploi en 1986 alors que dans Antoine-Labelle il s'agissait de 2,9%. En 1991, ce secteur progressait à 3,4% dans Antoine-Labelle. Une progression de ce secteur est encore à prévoir avec une reprise du secteur forestier.

### Les services gouvernementaux

Les services gouvernementaux ont sûrement contribué à stabiliser l'économie régionale en raison d'un accroissement des effectifs: 1000 emplois en 1986 à 1274 emplois en 1991. Ces services gouvernementaux représentaient 11,4 % des emplois en 1991 dans Antoine-Labelle contre 7,1 % au Québec. Précisons que la fonction publique municipale est exclue de cette catégorie faisant partie des autres services et ne comptant que 2,8% de l'emploi total de la M.R.C.

#### La santé et les services sociaux

Les travailleurs de la santé et des services sociaux représentaient 12,5% des emplois totaux de la M.R.C. en 1991, soit 1 408 emplois. Ce type d'emploi est stable, bien rémunéré et a donc contribué à la stabilisation de l'économie régionale pendant la dernière récession.

Enfin mettons en relief quelques facteurs qui viendront influencer l'évolution du secteur et qui auront un impact socio-économique important pour le milieu d'Antoine-Labelle.

#### Le tourisme

Si l'on voulait être précis, il faudrait considérer que l'activité touristique est constituée d'une fraction de secteurs d'activités économiques: une fraction de l'industrie du transport, une fraction de l'industrie du commerce de détail, une fraction de l'industrie du divertissement, etc.

Ne retenons, pour nos besoins, que les secteurs de l'hébergement et de la restauration. Les emplois liés à la restauration et à l'hébergement sont grandement rattachés à l'activité touristique. Le tourisme dans Antoine-Labelle est surtout axé sur la chasse, la pêche, la motoneige et les activités de plein-air. Donc, des activités liées à la ressource forêt, majoritairement. Ces emplois comptaient pour 11,8% des emplois totaux, soit 1314 emplois en 1991.

Le territoire d'Antoine-Labelle jouit d'une notoriété qui est le résultat combiné d'une longue tradition d'activités de chasse et pêche et d'efforts concertés et soutenus depuis une quinzaine d'années dans les domaines de la promotion touristique, de la structuration régionale du produit touristique, de la diversification du produit et de l'aménagement de ce produit.

L'action et la mobilisation des citoyens sont basées aussi sur une vision nouvelle, en fait, dans l'une des tables de travail on fait référence au tourisme d'activités de loisirs (chasse et pêche) mais aussi lié aux loisirs culturels (Centre

d'exposition, musée, autres). On doit considérer que lors du sommet socio-économique, la grande majorité des intervenants ont priorisé la création d'un Office du tourisme regroupant la M.R.C. Antoine-Labelle.

**CHAPITRE III**  
**PHASE 1 : Le Pré-sommet, Octobre 1988- Novembre 1991**

## PHASE 1

### Pré-sommet, Octobre 1988, Novembre 1991

#### **Sommaire**

##### **3.1. Photo 1: Sommaire «Penser et Agir Famille»**

##### **3.1.1. Film 1: Commission municipale de la Famille.**

##### **3.2. Photo 2: Délégation de la M.R.C. Antoine-Labelle pour assister à un colloque à l'université du Québec à Chicoutimi intitulé "Le Partenariat à la rescouisse du développement local.**

##### **3.2.1. Film 2: Compte rendu du Colloque UQAC.**

#### **3.3. Commentaires**

### **3.1. PHOTO 1: Penser et Agir famille**

En bref, on peut situer le début de l'action lorsque l'Union des municipalités du Québec et le ministre des Affaires municipales du Québec ont demandé aux conseils municipaux de "*PENSER ET AGIR FAMILLE*". À partir de ce thème, une suite d'événements se sont déroulés à Mont-Laurier, pour atteindre son apogée par le regroupement d'une quinzaine d'organismes invités par la Ville à faire des recommandations sur une politique familiale à couleur locale. Ces organismes représentant près de 1 000 personnes se sont regroupés en ateliers, soit l'habitation, loisirs et culture et service de garde et sécurité publique: 30 recommandations sont issues de ce comité. Afin de valider le tout, des audiences publiques eurent lieu en présence d'environ 100 personnes, le tout couvert par la presse locale et la télévision communautaire. J'y reviendrai de façon plus détaillée dans le film 1.

Ces recommandations furent rendues publiques sous le nom de «*Livre blanc de la famille*». <sup>14</sup> Un mois avant les élections municipales de novembre 1990, la ville reconnaissait le bien-fondé des deux premières recommandations, soit dégager des fonds et élaborer un support logistique au comité de la famille et, dans un deuxième temps, créer de façon permanente la Commission municipale sur la famille de la Ville de Mont-Laurier. Quelque temps plus tard, on procéda à la nomination d'un représentant par quartier pour siéger à la Commission.

En février 1991, le dépôt par la Commission sur la famille d'une analyse de la situation socio-économique de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, à partir de document du Conseil des affaires sociales "*AGIR ENSEMBLE*" <sup>15</sup> vient compléter la démarche. La Ville de Mont-Laurier recommande à la M.R.C.A.L. la tenue d'un sommet socio-économique. À partir de cette priorisation, les « événements » se précipitent dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle. En effet, la M.R.C., par le biais de la table des maires, accepte le principe d'un sommet et, de là, s'enclenche la dynamique locale.

### **3.1.1. FILM 1- Commission municipale de la Famille**

---

<sup>14</sup> Collectif, « *Livre Blanc sur le dossier famille pour recommandation avec le conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier* », juin 1990

<sup>15</sup> Conseil des affaires sociales, *Agir ensemble*.

L'origine de cette commission date de 1987 et fait suite à une demande conjointe de UMQ, UMRCQ, MAM, et municipalités, suite à la parution d'un document intitulé "*FAMILLE EN TÊTE*" où il était fait mention plus particulièrement, de l'entente Québec-municipalités sur la politique familiale.

Afin d'assurer un suivi au printemps 1988, les dirigeants de l'UMQ et de l'UMRCQ et le gouvernement créaient un comité et publiaient le 7 octobre 1988 le document «*Agir*» pour les familles dans les municipalités.

Dans la foulée de ces deux documents, la ville de Mont-Laurier nommait en octobre 1988 un conseiller responsable du dossier. Les 25 et 26 mai 1989, la Fédération des unions de famille organisait le premier colloque sur l'action municipale et famille au Québec. Dans ce cadre, la Ville de Mont-Laurier fut choisie pour représenter les villes de 10,000 habitants et moins et le conseiller responsable présentait les réalisations et projets municipaux pour les familles à Mont-Laurier.

À ce colloque, la Ville de Mont-Laurier faisait connaître de façon explicite son désir de créer un exercice de consultation pouvant se traduire par la création de la Commission de la Famille. Pour s'assurer que cette consultation se fasse, le conseil municipal a donc officialisé par résolution cette dite consultation et formé un comité ad

hoc de fonctionnaires et élus afin de procéder à cette consultation. Le comité ad hoc s'est donc formé et s'est associé à divers organismes du milieu.

Le mandat confié par le conseil municipal à ce comité était de sensibiliser les élus et la population en général afin que leurs besoins et leurs attentes soient exprimés et que des mécanismes propices à assurer l'épanouissement de la vie familiale à Mont-Laurier soient identifiés.

La composition des sous-comités ayant précédé «*Le Livre Blanc*» est présentée pour démontrer l'implication du milieu, et provient de la municipalité de Mont-Laurier. Soit un conseiller responsable et cinq fonctionnaires. Ces délégués assurent l'aspect représentatif des divers secteurs du milieu.

Les autres représentants proviennent de divers organismes sociaux ou d'institutions publiques dont la participation avait été sollicitée. Une attention plus particulière est portée aux organismes en lien avec la famille, soit:

Association des familles d'accueil

CLSC, organisateur communautaire

Commissaire à la Commission Scolaire Pierre Neveu

A.Q.D.R.

**Association des familles monoparentales**

**Comité parents d'école**

**Comité parents d'école**

**CÉGEP St-Jérôme, Pavillon Mont-Laurier**

**Étudiant CÉGEP**

**Centre de la famille**

**Comité parents secours**

**Carrefour des jeunes**

**ADIHMP**

Pour justifier le choix des organismes sollicités, je vais décrire brièvement chacun deux. Ce choix, fait par le conseiller responsable en consultation avec les fonctionnaires, traduit bien la représentativité des organismes.

- **Association des familles d'accueil** : représente les familles accueillant des jeunes référés par le C.S.S.S.
- **A.Q.D.R.** : Association québécoise pour la défense des retraités. Son rôle principal consiste à la défense de l'intérêt des familles retraitées et elle

représente environ 13% de la population en 1990. Force montante à cause du vieillissement de la population. "Le pouvoir gris de demain".

- **Carrefour des jeunes** : Organisme ayant pour objectif de procurer un endroit aux adolescents de 11 à 18 ans pour se retrouver en dehors des bars, arcades et autres.
- **A.D.I.H.M..P.** Association pour la défense des intérêts des handicapés mentaux et physiques. Son mandat principal est de former un regroupement de cette catégorie de citoyens et exprimer leurs besoins particuliers sur tous les sujets possibles. Fournir à ses membres des activités adaptées à leurs conditions.
- **Parents secours** : Organismes procurant aux enfants maltraités un refuge lors de crises familiales.
- **Organismes scolaires** : Commission scolaire Pierre-Neveu, CÉGEP St-Jérôme, comité de parents d'école, Étudiant CÉGEP.
- **Centre de la famille** : Famille à faibles revenus, besoins de base.
- **C.L.S.C.** : regroupe divers services directs aux familles ou à la collectivité.

- **Ville de Mont-Laurier : Assure les services de base à la collectivité et donc par le fait même aux familles.**

Les principes directeurs qui ont conduit aux recommandations et moyens d'action sont répartis selon trois axes, soit : sécurité publique, qualité de vie et service de garde et habitation. Afin d'élaborer sur ces trois axes, des comités furent formés selon les axes. Ceux-ci ont ciblé divers éléments reliés aux grands thèmes.

### **AXE SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- **Les besoins des écoliers**
- **La consommation de drogue**
- **Le vol à l'étalage**
- **Déneigement des bornes fontaines**
- **Circulation dense sur le boulevard**
- **Utilisation des médias dans la promotion de la sécurité publique**
- **Consommation d'alcool et sécurité routière**
- **Diminution de la violence dans le milieu familial**
- **Les vols dans les résidences.**

## **AXE QUALITÉ DE VIE**

- La tarification des activités communautaires
- Publiciser la maison des jeunes
- Informer le public sur les services offerts par la Ville aux familles
- Officialiser les rencontres familles-municipalités
- Favoriser la vie de quartier
- Accessibilité accrue des services les fins de semaine
- Implication de la ville dans les services de garde
- Favoriser l'accès au CÉGEP pour nos étudiants
- Assurer un équilibre entre activités compétitives et de loisirs.

## **AXE HABITATION**

- Participation de la Ville aux habitations à prix modiques
- Sensibiliser la communauté (constructeurs aux besoins de toutes les catégories de citoyens)
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées
- Augmenter la qualité des parcs de résidences de maisons mobiles
- Favoriser l'accès aux sentiers écologiques et les promouvoir

- Rendre sécuritaire la vie dans la collectivité par diverses mesures

En juin 1990, le comité sur la famille regroupe les recommandations et les inscrit dans un document intitulé «*Livre blanc*» sur le dossier familial. L'objectif étant d'effectuer des recommandations au Conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier et en expédier également une copie à divers organismes de Mont-Laurier, la mention audience publique en septembre y est alors incluse. L'audience publique a eu lieu en effet le 6 septembre 1990 où environ 100 personnes étaient présentes. L'objectif des audiences politiques étant de valider la perception des diverses problématiques retenues par les comités.

Un mois après les élections municipales et considérant que le porteur du dossier sur la famille a été réélu, la ville nomme les membres de la Commission. Un représentant par quartier électoral, plus des représentants de quelques organismes présents depuis le début, entre autres la Commission scolaire Pierre-Neveu. En février 1991, la commission permanente dépose le document sur l'analyse sur la situation économique et sociale de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, 1981, 1986. Ce document s'inspire de l'analyse faite dans le document «AGIR ENSEMBLE» du Conseil des Affaires sociales.

La Commission de la famille de Mont-Laurier a donc personnalisé ce document, l'a doté d'une couleur locale et surtout a agi pour impliquer à la fois les membres de la commission de la famille, le conseil municipal de Mont-Laurier et ultimement les 23 maires de la M.R.C..

Le comité de la famille a compris que pour faire prendre position aux conseillers municipaux, il fallait créer un momentum et mettre un emphase sur la problématique et cibler la Cote E, la pire pour le social et l'économique. Démontrer l'implication des organismes et du milieu à la fois par une consultation et à l'ultime, agir comme groupe de pression, tout au moins moral.

La démarche utilisée consiste à sensibiliser le conseil municipal afin d'obtenir son appui. Le document démontre sans équivoque à partir d'indicateur la précarité de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. En fait, le tableau 4 situe la M.R.C. Antoine-Labelle au niveau D pour son classement général, par contre les indices économiques et sociaux sont cotés E. Au niveau économique, la M.R.C. se classe 91 sur 99, et au niveau social 96 sur 99. Nul doute que ce tableau constitue la pierre angulaire et est l'élément déclencheur du sommet de la M.R.C.

**CLASSEMENT DES MRC PAR RANG ET GROUPE**

Extrait du document AGIR ENSEMBLE, Rapport sur le développement, l'étude définit un ensemble d'indices (démographiques, économiques, environnementaux et sociaux) qui permettra de cerner l'évolution de la situation régionale sur l'ensemble du Québec et de classifier les unités territoriales (M.R.C.) par rang et ensuite par groupe.

Rang	Cote	Performance
1 à 10	A	Supérieure
11 à 30	B	
31 à 69	C	
70 à 89	D	
90 à 99	E	Inférieure

Sur l'ensemble des 99 M.R.C. de la province, les M.R.C. de la région des Laurentides se sont classées comme suit:

M.R.C.	classement général	indice démographique cote (rang)	indice économique cote (rang)	indice environnemental cote (rang)	indice social cote (rang)
Thérèse-De Blainville	A	A (09)	B (14)	C (39)	A (07)
Deux-Montagnes	B	B (13)	B (19)	D (78)	B (11)
Mirabel	B	D (71)	B (24)	B (27)	A (05)
Rivière-du-Nord	C	B (20)	C (42)	E (95)	C (68)
Argenteuil	D	C (53)	C (66)	E (98)	D (85)
Pays-d'en-Haut	C	E (93)	C (34)	B (21)	B (28)
Laurentides	C	D (81)	C (55)	B (13)	D (84)
Antoine-Labellé	D	C (57)	E (91)	B (15)	E (96)

Source: Agir ensemble, Rapport sur le développement

La commission de la famille de Mont-Laurier ne pouvant agir au niveau de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, elle devait se rallier des partenaires, le conseil de ville de Mont-Laurier entre autres. Suite à la présentation au Conseil de ville, celui-ci appuyait sans réserve la proposition d'un sommet socio-économique, compte tenu de l'urgence d'agir et de la validité du projet. À sa réunion mensuelle, les maires de la M.R.C. Antoine-Labelle optaient aussi pour l'idée d'un sommet au printemps 1992, et ce, suite à la présentation faite par Monsieur Jacques Brisebois, maire de Mont-Laurier et de l'appui des divers fonctionnaires de la M.R.C..

Afin de bien saisir l'ampleur de l'action, je rappelle les conclusions auxquelles est arrivée la Commission famille de la Ville de Mont-Laurier, ainsi que les recommandations à la ville de Mont-Laurier par la Commission municipale famille.

#### Conclusion de la C.M. Famille à la Ville de Mont-Laurier

(Source: Document Commission Municipale sur la famille, 1992)

- Considérant que la M.R.C. d'Antoine-Labelle est cotée E pour les indices économiques et sociaux en 1986.

- Considérant que C.I.D.E.L, le commissariat industriel de la M.R.C. d'Antoine Labelle est un organisme de développement économique reconnu par la ministère de l'industrie, du commerce des technologies pour oeuvrer sur le territoire de la M.R.C. d'Antoine Labelle.
- Considérant que le mandat de CIDEL est en outre de susciter et d'accélérer la croissance et le développement économique régional par la consolidation, l'expansion, l'implication d'entreprises et d'infrastructures;
- Considérant que les moyens d'actions privilégiés par C.I.D.E.L. sont:
  - a) Promotion et prospection
  - b) Animation et implication du milieu
  - c) Suivre et défendre les dossiers d'intérêt régionaux
  - d) Aide et soutien aux projets d'entreprises.
- Considérant que les aspects sociaux et économiques sont étroitement liés tant par le fait que les individus et leur bien-être sont le complément l'un de l'autre.
- Considérant l'urgence d'agir par la mobilisation des intervenants du milieu, la Commission Municipale sur la famille émet diverses recommandations:

### Recommandations à la ville de Mont-Laurier

Que la ville de Mont-Laurier:

- Demande à la M.R.C. D'Antoine Labelle de prioriser la tenue d'un sommet socio-économique pour établir un plan d'action régional afin de repositionner la M.R.C. d'Antoine Labelle
- Demande à la M.R.C. d'Antoine Labelle de prioriser C.I.D.E.L comme agent privilégié pour être un élément dans l'organisation de ce sommet, plus particulièrement pour l'aspect économique.
- Demande à la M.R.C. d'Antoine Labelle de prioriser le CLSC des Hautes-Laurentides comme agent et le privilégier afin d'être un élément dans l'organisation de ce sommet, plus particulièrement pour l'aspect social
- Demande à la M.R.C. d'Antoine Labelle d'organiser une table de travail pour la mise en place de ce sommet et d'y inclure un représentant de la Ville de Mont-Laurier et un représentant de la Commission municipale de la Famille de la Ville de Mont-Laurier.

**Que la M.R.C. Antoine-Labelle sollicite par audience ou autre l'implication du milieu, des gens d'affaires, des organismes et autres.**

- **Que la M.R.C. Antoine-Labelle sollicite au besoin, l'expertise de l'auteur des livres "Deux Québec dans un" et "AGIR ENSEMBLE".**

### 3.2. Photo 2 : Délégation M.R.C.Antoine-Labelle de trois représentants - Colloque de L'U.Q.A.C.

La photo 2, est prise à l'Université de Chicoutimi « comme telle ». En effet, suite à l'acceptation par la M.R.C Antoine-Labelle de tenir un sommet socio-économique, le maire de la ville de Mont-Laurier, Monsieur Jacques Brisebois, Monsieur Luc Lefebvre, commissaires industriels de C.I.D.E.L., et Yves Cyr président C.M.F. s'inscrivent à l'université de Chicoutimi pour participer au colloque « Le partenariat à la rescoussse du développement local ». <sup>16</sup>

#### 3.2.1. Film 2- Compte rendu du colloque

Il semble évident pour le maire de Mont-Laurier qu'afin d'être à la hauteur des attentes, la Ville, par ses élus, devait se sensibiliser à une approche à la fois théorique et pratique d'une vision de développement local. La recherche de ce qui se fait ailleurs a été retenue comme une approche à privilégier. En effet, la problématique du développement de la M.R.C. Antoine-Labelle n'était pas unique et il semble évident que la volonté de participer à un colloque universitaire constituait pour la ville une espèce de recherche de similitude avec d'autres régions. Il est juste aussi d'associer cette démarche à une volonté de connaître les forces et les faiblesses

---

<sup>16</sup> GRIR, « Conférence dans le cadre du colloque : Le partenariat à la rescoussse du développement local, Université du Québec, Chicoutimi, 20, 21 septembre 1991

reconnues au partenariat. Je conclus que cette démarche par la ville a été celle pouvant être associée à une phase préliminaire et une amorce d'action à venir. En effet, il s'agissait de créer des bases solides sur lesquelles s'appuiera le processus de planification et ce, afin de mettre en place les assises d'une collaboration entre les intervenants et/ou partenaires de la M.R.C. Antoine-Labelle.

Pour Monsieur Brisebois, sa présence à ce colloque a été fort révélatrice d'une approche où les penseurs étaient omniprésents. Il a pu constater qu'il était le seul maire (élu politique) à ce colloque. Cela lui a fait exprimer en atelier et en plénière qu'il y a un monde entre les théoriciens du développement local et les élus qui côtoient au jour le jour les citoyens. Pour le maire, deux intervenants se sont particulièrement illustrés, soit Monsieur Pierre Filion de l'Université de Waterloo qui nous a entretenu «Développement économique et partenariat au niveau municipal». <sup>17</sup> . Concernant le deuxième intervenant, soit M. Enrique Colombino de l'UQAT et sa présentation «Boisers privés et lots intramunicipaux »<sup>18</sup> , M. Brisebois considère qu'il existe des similitudes entre les deux territoires, et de ce fait, des préoccupations de même ordre surgissent. Afin de vérifier la perception du commissaire industriel, Monsieur Luc Lefebvre, j'ai validé avec lui sa vision de ce colloque. Il est important de signaler que

---

<sup>17</sup> *Filion, Pierre, « Développement économique et partenariat au niveau municipal », Colloque à l'UQAC, 20, 21 septembre 1991*

<sup>18</sup> *Colombino, Enrique, « Développement économique et partenariat au niveau municipal », Colloque à l'UQAC, 20, 21 septembre 1991*

pour lui, en tant qu'acteur privilégié dans le développement de la M.R.C. Antoine-Labelle, le partenariat est à la base de l'action. Celui-ci dans le quotidien, gère des programmes et est en contact avec les dirigeants d'entreprises, les promoteurs, les élus.

Il est aussi requis de signifier que l'organisme qu'administre Luc Lefebvre soit la Corporation intermunicipale de développement économique de Labelle est étroitement liée à la planification de la M.R.C. Antoine-Labelle. Les éléments liés au développement, aux touristes à la recherche sont omniprésents dans la vision de la région. Dans ce cadre, la participation de Monsieur Lefebvre à ce colloque se situe à la fois dans un esprit de continuité lié à son travail mais aussi et surtout comme intervenant privilégié dans toute la dynamique liée au sommet socio-économique de la M.R.C. Le commissaire industriel a surtout ciblé l'exposé de Hugues Dionne sur le développement local et les réseaux d'acteurs. «L'échec de l'approche la région ressources invite à une nouvelle approche de la région, milieu de vie et à un nouvel inter-partenariat par territoire». <sup>19</sup>

Pour ma part, en tant qu'étudiant et président du S.S.E. ce colloque a constitué un moment privilégié. Je m'explique, j'ai surtout retenu que le développement, que l'implication du milieu sont des éléments liés à l'action et que l'on peut en planifier

---

<sup>19</sup> Dionne Hugue, Colloque à l'UQAC, 20, 21 septembre 1991

certains éléments. Monsieur Benoit Lévesque de l'UQAM dans sa présentation «Vers un nouveau contrat social, éléments de problématiques pour étude du local et régional?»<sup>20</sup> a très bien illustré l'élément planification du changement social. Monsieur Lévesque nous a démontré que l'aspect théorique et pratique forme un tout indissociable dans une démarche de développement. La théorie assure un code de référence indispensable à la définition, à la planification des actions posées sur le terrain. Il ne restait qu'à traduire cette théorie en éléments d'action dans le temps. C'est finalement à ce colloque que j'ai rencontré Marc Urbain Proulx qui m'a remis un document intitulé «La planification du développement territorial; concertation des acteurs régionaux et développement mésogène» ainsi outillés nous sommes revenus prêts à mettre en branle l'exercice du S.S.E. dans la M.R.C. Antoine-Labelle.

Dans le cadre des étapes de réalisations de ce sommet, il devient important de situer la participation de la M.R.C.A.L. à ce colloque, car en fait c'est précisément ce colloque qui a orienté toute la démarche.

---

<sup>20</sup> Lévesque, Benoit, *op. cit.*, UQAC, 20, 21 septembre 1991

### 3.3 COMMENTAIRES SUR LE PRÉ-SOMMET

L'hypothèse de départ de cette phase est relativement simple. En effet, elle pose comme élément: Que la Commission municipale sur la famille de Mont-Laurier s'est basée sur diverses inégalités sociales et économiques pour proposer la tenue d'un S.S.E.

Pour en arriver à vérifier cette hypothèse, je tenterai de démontrer qu'il existe un fil conducteur entre la situation canadienne en terme d'inégalité sociale et ce, selon huit facteurs reconnus par divers auteurs comme pouvant créer de la disparité de classe ou tout au moins des inégalités sociales. Cette démonstration faite, je m'attarderai sur la situation du Québec et pour ce, deux éléments d'analyse seront exploités, soit ce qui est convenu d'appeler des documents de références : "DEUX QUÉBEC EN UN" et "AGIR ENSEMBLE" du Conseil des Affaires Sociales. Finalement, le contexte et la spécificité de la M.R.C.A.L. viendront couronner cette analyse en passant par un regard de la région des Laurentides.

Il me semble réaliste d'affirmer que cette approche assure une constance ou plutôt une idée maîtresse ou même un lien entre les situations canadienne, québécoise, celles de la région des Laurentides et de la M.R.C.A.L., ce qui constitue pour la

phase I "Le fil d'Ariane".<sup>21</sup> Il semble à propos de démontrer que ces éléments de disparité ont été la bougie d'allumage pour que la C.M.F. demande la tenue d'un S.S.E.

Afin de bien cibler les classes ou inégalités, je me dois de me référer à divers auteurs. Mon attention s'est portée en autre sur l'ouvrage de Edward G. Grabb, "Introduction to sociology, a Canadian focus". Selon cet auteur, il est possible de présenter la stratification sociale selon huit composantes et/ou éléments de pouvoir qui viennent influer sur le classement dans l'échelle de la stratification sociale. On identifie trois facteurs socio-économiques soit le revenu et la possession de propriété, le travail ou emploi et, finalement, l'éducation.

Les cinq autres facteurs sont : les ethnies, les régions urbaine et rurale, le sexe et la structure politique. L'auteur démontre l'existence d'un lien perceptible entre ces éléments, déterminant de ce fait les strates ou classes sociales. Un statut élevé est occasionné par un haut classement ou possession d'un ou plusieurs facteurs.

L'auteur identifie que la combinaison ou mixte des facteurs "revenu élevé et de possession de propriété" ont un impact significatif sur la hiérarchie des classes. En

---

<sup>21</sup> Touraine, Alain, *op cit*, 41

plus, ces deux facteurs sont souvent associés aux élites, ainsi qu'au pouvoir politique.

Il me semble important de faire ressortir certains principes qui déterminent les balises de ce travail. Les strates sociales sont de façon constante associées à l'inégalité entre les individus. L'aspect de possession ou non, ou l'illusion de possession du pouvoir influe sans contredit sur ce classement. Pour ce faire, les termes stratification acquise ou innée sont à définir en terme de référence à l'environnement de l'individu.

«Après chaque crise, une période d'accalmie. L'économie se stabilise mais toujours au dépend des strates plus basses de la hiérarchie». <sup>22</sup>

### Situation canadienne

Afin d'illustrer cette pensée je soumets divers éléments de réflexion sur la situation canadienne. De façon plus spécifique, l'étude de Johnson (1979) indique que durant la période de 1946 à 1974, il y a eu un accroissement réel de la richesse et ce, selon la moyenne du revenu. En ajustant les dollars à ceux de 1961, les revenus en dollars constants ont bondi de 2 800\$ en 1946 à 4 700\$ en 1974. Par contre, et là est toute l'importance, «la hausse s'est fait sentir dans les 8 percentiles

---

<sup>22</sup> Grabb, Edward G., « *Introduction to sociology of Canadian Focus* », James J. Teewan, 1980, p. 127

les plus élevés». <sup>23</sup> En ce qui concerne les 20 percentiles plus bas, le revenu moyen a effectivement baissé. En fait, la tendance à la hausse de la richesse se fait sentir : "Les riches sont plus riches et les pauvres plus pauvres". <sup>24</sup>

Ces données pour le Canada sont corroborées par une étude au E.U. de 1962 par Kolko et H. Miller, (1969) qui démontrent que les classes moyennes et plus basses ont effectivement reçu moins qu'en 1946. Qui plus est, Maslove (1972) a démontré qu'en 1969 les familles canadiennes ayant un revenu de plus de 15,000\$ payaient 8.4% de moins de taxe que ceux gagnant moins de 2,000\$ (cf. Clément, 1975; 78 - Panitch, 1977B; Gillespie, 1980). <sup>25</sup>

### Possession de propriétés

Pour ce qui est de la possession de propriétés comme telle, les données recueillies par Johnson (1979) au Canada tendent à démontrer une concentration importante de détenteurs d'actions. Le lien avec le revenu est plus évident puisque les 10 premiers percentiles des revenus les plus élevés détiennent à eux seuls les 3/4 des actions reliées à l'investissement. L'élément le plus significatif a été démontré par

---

<sup>23</sup> Grabb, E.C., *ibid.*, p. 133, 135, *Traduction Libre*

<sup>24</sup> Grabb, E.C., *ibid.*, p. 133, 135, *Traduction Libre*

<sup>25</sup> Grabb, E.C., *ibid.*, p. 133, 135, *Traduction Libre*

Clement (1975). En effet, celui-ci indique qu'en 1971, 113 corporations contrôlent la majorité de la propriété et des revenus au Canada. En fait, les facteurs revenu et possession de propriété sont bien ciblés au Canada.

### Facteurs socio-économiques

#### L'occupation

Outre les détenteurs de propriété importante, le travail constitue la source principale de pouvoir individuel. Il est bien évident que la corrélation entre le travail et les huit autres facteurs est indéniable. Comment ne pas faire le lien entre revenu et travail. Cette notion de travail fait aussi appel à une notion de mobilité de la main-d'œuvre afin de chercher le travail. Par cette notion, tout l'aspect de la distance et de la géographie entre en ligne de compte. Être mobile en région éloignée peut signifier le retour au centre; attraction du centre!

#### Québec, région Laurentides, M.R.C d'Antoine Labelle

Il convient donc, pour continuer la vision ou combinaison des divers facteurs, de définir un outil capable de comparer les régions les unes par rapport aux autres et surtout que cet outil évalue divers indicateurs reliés à l'emploi ainsi que la sécurité du revenu entre autres.

Ce constat ou recherche d'outil permet du même souffle de visualiser de façon plus précise les éléments significatifs identifiés dans la description même de la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

Afin de bien saisir cet outil, je vous présente ce qui est convenu d'appeler les indices de disparité, tels que définis par la Corporation de développement des Laurentides.

### L'indice de disparité

L'indice de disparité résume un ensemble d'indices différents. Il permet de classer les régions les unes par rapport aux autres. Il a été défini comme suit : "Indice de disparité = 0.5 indice d'emploi + 0.25 indice de sécurité du revenu + 0.25 indice de revenu.

L'indice d'emploi reflète la situation de l'emploi et l'autre moitié (indice de sécurité du revenu et indice du revenu) traduit l'ampleur et la gravité du chômage de même que les revenus touchés par les habitants d'une région. Plus l'indice est élevé, meilleure est la performance de la région. Par définition, le Québec affiche un indice de 100.

Ainsi la région de Laval connaît la meilleure performance de la province, suivie par la région Montérégie, alors que la région des Laurentides se situe légèrement au dessus de l'indice québécois. L'application de la formule aux M.R.C. de la région confirme bien les tendances décrites dans les différentes analyses, soit que les M.R.C. Antoine-Labelle, les Laurentides et Argenteuil sont nettement désavantagées.

Le tableau ci-joint « Indice de développement des régions du Québec, 1984-1990 », vient confirmer, en 1991, une tendance qui s'est peu améliorée entre le constat du Conseil des affaires sociales et l'approche par l'indice de disparité des régions. Cette situation s'exprime dans le document de 1986 "AGIR ENSEMBLE", qui a coté la M.R.C. Antoine-Labelle au niveau économique et social. Le tableau ci-joint illustre que la M.R.C.A.L. se situe bonne dernière dans les Laurentides pour les éléments rapport emploi/population, indice d'emploi, taux de sécurité du revenu, indice de sécurité du revenu, revenu moyen, indice de revenu, indice de disparité.

Tableau 5 : Indice de disparité : Région des Laurentides

Région ou M.R.C.	Rapport emploi/population	Indices d'emploi	Taux de sécurité du revenu	Indice de sécurité du revenu	Revenu moyen	Indices de revenu	Indices de disparité
Laurentides	54,8	100	8,0	107	18 489	98	101
Deux-Montagnes	57,3	106	8,1	141	18 825	106	115
Mirabel	57,7	105	5,1	168	17 634	85	118
Thérèse-de-Blainville	60,2	110	5,4	180	21 227	114	123
La Rivière-du-Nord	54,6	100	8,9	97	17 581	94	85
Argentouil	48,8	89	9,8	88	18 346	88	88
Les Pays-d'en-Haut	51,7	95	6,6	130	18 506	100	105
Les Laurentides	48,3	88	8,7	88	15 182	81	87
Antoine-Labelle	45,8	84	13,8	63	14 601	78	77

(Extrait de: *Indice de développement des régions du Québec 1984-1990*)

L'intérêt de ce tableau réside dans le fait que la demande du S.S.E. était fort justifiée et, qu'en fait, de nouveaux indices ne modifient pas la position de la M.R.C.A.L. dans le contexte régional des Laurentides. Comment ne pas souligner l'indice de disparité : Côte Nord 90, Bas St-Laurent 84, M.R.C.A.L. 77, Nord du Québec 74, Gaspésie-Îles de la Madeleine 77. Comment ne pas parler de deux Québec en un, dans le cas de la M.R.C. Antoine-Labelle, territoire pauvre à l'intérieur d'une région relativement bien cotée comme les Laurentides à 101 d'indice de disparité.

La demande du sommet était basée sur une analyse de 1981-1986; aujourd'hui l'indice de disparité est aussi alarmant. Ce tableau constitue un autre indice à considérer.

### Analyse du tableau des disparités

Il est évident que, par la proposition du S.S.E., la C.M.F. faisait référence à une action à faire, à entreprendre. Le moyen ciblé, la tenue d'un sommet est beaucoup plus l'expression d'un outil à privilégier qu'un moyen ou une fin en soi. On peut parler d'une idéologie recherchée, une meilleure cote au niveau économique et social, une meilleure qualité de vie pour les citoyens de la M.R.C.A.L. L'idéologie réside dans le fait de proposer une orientation de définir, un objectif, un moyen. À ce stade, deux visions s'affrontent : l'action par la mobilisation, ou le fatalisme, où l'intervenant n'a peu ou pas d'emprise sur les éléments agressants ou perturbateurs d'un niveau de vie. L'idée présentée a donc eu comme avantage de rallier les membres autour d'un thème et a agi suffisamment comme stimulant pour susciter l'adhésion par un appel à diverses valeurs des membres, certains parleront d'un effet mobilisateur.

On peut parler de symbolisme positif duquel ou auquel les gens accordent une crédibilité ou même une force d'action et d'attraction. Cette attraction constitue le «Nous», <sup>26</sup> identifié à un groupe, à une unité; c'est donc dire un choix, l'action par la mobilisation.

---

<sup>26</sup> Rocher, Guy, « *Introduction à la sociologie générale, Le changement social* », p. 377

«L'historicité n'est mise en œuvre qu'à travers les rapports de classes». <sup>27</sup>

Face au constat d'une situation peu enviable, les membres de la C.M.F. n'avaient d'autre choix que de vivre temporairement le dilemme du double refus. Le premier refus: que la société est guidée par des valeurs qui se spécient en normes, rôles et statuts. Le deuxième refus constitue le constat que la M.R.C.A.L. peut être soumise à la domination d'acteurs dirigeants. Ce deuxième refus a été exclu parce que, justement, la C.M.F. a fait appel à des élites, vers lesquels s'est tournée la Commission et ce, pour entreprendre l'action mais avec le milieu, la mobilisation passe par l'implication des citoyens. Les citoyens sont dépendants de l'État pour un chèque mensuel de chômage ou de bien-être. De cette forme de dépendance se dégage une affirmation :

"Les sociétés humaines ont la capacité, non seulement de se reproduire ou même de s'adapter à un environnement changeant par des mécanismes d'apprentissage et de décision politique, mais encore, et surtout, de produire leur propre orientation et de changer, de cibler leurs objectifs et leur normativité". <sup>28</sup>

---

<sup>27</sup> Touraine, Alain, *op cit*, p. 82

<sup>28</sup> Touraine, Alain, *ibid.*, p. 82

" La politique du développement... L'art du développement... s'exerce sur un territoire particulier, dans une situation donnée non reproductible et spécifiques à ce territoire".<sup>29</sup>

En fait, l'objectif visé constitue la prise en main d'un système de production d'emploi mais à une échelle réduite. Cette initiative interpelle le niveau local, autant dans sa vision du développement que dans la façon même de se concerter. Il semble évident que la demande de la C.M.F. est basée sur un besoin de « se parler », de trouver ensemble, de chercher ensemble. Toute la démarche, toute l'argumentation de la commission repose sur le besoin de mobiliser les élites autour d'un thème accrocheur : « Se repositionner au niveau économique et social »<sup>30</sup> qui plus est, une piste d'action est définie, même des acteurs économiques du milieu sont identifiés comme maîtres d'oeuvre, soit le C.I.D.E.L. et le C.L.S.C.

"Mais si l'idéologie est un puissant facteur de changement, on doit par ailleurs constater qu'elle ne peut agir par elle-même. Elle demande à être exprimée et manipulée par des agents de changements, notamment des élites, des groupes de

<sup>29</sup> B. Véron, UQAM, « La pratique du développement local », 1986, p. 10

<sup>30</sup> Collectif, Cahier du Sommet socio-économique, op cit, p. 4

pression, des mouvements sociaux». <sup>31</sup> C'est exactement la proposition de la C.M.F. : demander au conseil municipal de se prendre en main et de voir avec les maires de la M.R.C. la faisabilité du sommet.

### Rapports sociaux et action C.M. Famille

Le principe est de s'écartier le plus possible du domaine de l'opinion et de placer l'acteur étudié dans les rapports sociaux réels, de manière à les situer par rapport à sa situation et son action.

Le mouvement social y est présenté comme la combinaison d'un principe d'identité d'un principe opposition et d'un principe de totalité. Donc, un système social dont les acteurs peuvent être définis indépendamment les uns des autres, au moins, dans une certaine mesure, comme différentes catégories socio-économiques. La relation de l'action à l'enjeu est donc double. Une classe dirigeante s'identifie à l'historicité, mais aussi à ses propres intérêts.

Un mouvement social réduit à la composante de relation de l'adversaire à l'enjeu se limiterait à la dénonciation de l'ordre dominant. C'est à cette étape que

---

<sup>31</sup> Rocher, Guy, *op cit.*, p. 387

prennent naissance le négatif ou encore le refus, la révolte associée pour ce travail à l'étape de prise de conscience de la C.M.F., le Conseil municipal, les maires de la M.R.C., le constat, le négatif, la réaction. Le refus ne s'est pas fait sentir à ce stade, et les politiciens ont réagi positivement. Plus encore, le négatif associé à la région a été utilisé comme élément mobilisateur.

Il est bien évident que la lutte est menée par les élites à ce stade-ci et au nom de la population concernée. L'organisation de la sensibilisation et la demande de prise de position par les élus rencontrent la vision de TOURAINE.

Le rôle des élites en terme d'action fut consacré à l'identité, l'unification de l'idéologie à développer, c'est-à-dire la prise en charge par la région d'un dossier afin de se doter d'un objectif commun; en fait, combattre pour la survie de la région. La famille devenait par le fait même un élément totalisateur de l'action collective, sa survie, ou la survie de ses membres étant menacée, celle-ci a du réagir si non, agir.

Afin d'associer les maires à la demande, il fallait trouver un thème rassembleur. À mon avis, l'identité a été créée. L'adversaire, dans un premier temps et en référence à "AGIR ENSEMBLE" semble être le gouvernement qui n'agit pas, le conseil des affaires sociales lui adresse d'ailleurs différentes recommandations à cet effet. Recommandations qui en bonne partie sont restées lettres mortes.

L'identité, telle que définie par Alain Touraine, est associée à l'action historique. Deux définitions sont la base de la compréhension de l'action.

«L'action historique est l'ensemble des activités des membres d'une société qui sont de nature ou qui sont destinés à provoquer, intensifier, freiner ou empêcher des transformations de l'organisation sociale dans sa totalité ou dans certaines de ses parties». <sup>32</sup> « Par contre, le changement social est le changement des structures qui résulte de l'action historique de certains acteurs ou certains groupes à l'intérieur d'une collectivité donnée». <sup>33</sup>

Le schéma de l'action historique de Touraine permet d'illustrer la dimension politique du conflit social. Les classes y sont conçues dans un rapport social, le rapport des classes dont les projets d'action sont orientés sur une représentation contradictoire de la globalité. Le schéma triangulaire où l'on retrouve identité, totalité, adversaires. Par contre, il est toujours marqué par la tension entre la conscience aliénée qui reproduit la visée de la classe supérieure et une volonté de rupture qui

---

<sup>32</sup> Rocher, Guy, *op. cit.*, p. 326

<sup>33</sup> Rocher, Guy, *ibid.*, p. 327

identifie les intérêts populaires au système d'action historique dont le lien avec le système action historique.<sup>34</sup>

Il est donc impératif de parler d'amorce d'un mouvement social. « J'appelle luttes toutes les formes d'actions conflictuelles organisées, menées par un acteur collectif contre un adversaire, pour le contrôle d'un champ social». <sup>35</sup> En fait, la C.M.F. a entrepris, par sa demande, une action au nom d'une population concernée et, de façon plus pointue, d'un secteur spécifique : la famille. Cette démarche était organisée; on peut se référer aux procès-verbaux, résolutions, documents et même appui de la ville. L'adversaire n'étant pas clairement défini à la phase I, il n'en demeure par moins que l'action souhaitée identifiait un but à atteindre et touchait un problème social et économique important pour la M.R.C.A.L.

N'eut été le dépôt par la C.M.F. des divers indicateurs, Cote E, toute l'expérience du sommet ne se serait pas réalisée. En fait, la milieu était en ébullition, l'effet combiné de la C.M.F. lié aux états généraux du rural et la sensibilité des élus politiques a eu pour effet de conduire à la mise en place des éléments de base pour ce sommet, soit entre autres la volonté politique d'agir.

---

<sup>34</sup> Touraine, Alain, Production de la société, 1993, p. 339

<sup>35</sup> Touraine, Alain, La voix et le regard, p. 113

Je serai tenté de signaler que la démarche s'inscrit dans une approche apparenté à une crise organisationnelle. L'action d'une force sociale se définit donc à partir de quatre composantes fondamentales. En premier lieu, « la reconnaissance des limites des champs de décision »<sup>37</sup>. La C.M.F. étant consciente de ses limites en terme soit d'influence ou de positionnement dans la hiérarchie des décisions, a donc recours à un deuxième intervenant, l'assemblée des maires de la M.R.C. En deuxième lieu, « une force sociale-groupe d'intérêts ou de pression-vise à améliorer sa position relative par rapport à d'autres forces sociales dans le système d'influence »<sup>38</sup>. Encore une fois cette composante fondamentale d'une tension institutionnelle trouve racine et preneur à la fois par la C.M.F., mais aussi par l'assemblée des maires, car en fait les deux instances peuvent obtenir des gains par une modification de position de la cote de la M.R.C. En troisième lieu, « chaque force sociale élabore une stratégie complexe, car les intérêts sont du moins aussi différenciés que les problèmes sociétaux que traitent les systèmes politiques »<sup>39</sup>. Encore une fois, la C.M.F. s'allie les décideurs politiques de la M.R.C. En dernier lieu, « l'action sociale est toujours orienté vers une décision à prendre »<sup>40</sup>. La C.M.F. ne recherche une décision, mais recherche à influencer la façon dont se prennent les

---

<sup>37</sup> *Touraine, Alain, op. cit., p. 313*

<sup>38</sup> *Touraine, Alain, ibid., p. 313*

<sup>39</sup> *Touraine, Alain, ibid., p. 313*

<sup>40</sup> *Touraine, Alain, ibid., p. 313*

décisions. C'est par ces quatres éléments associés à une pression institutionnelle, que la C.M.F. a défini son action. Donc, à ce titre, on ne parle pas de mouvement social, mais bien d'une conduite collective se traduisant par un jeu d'influences dans un cadre institutionnel.

## **CHAPITRE IV**

**Phase 2 : LE SOMMET, NOVEMBRE 1991- JUIN 1992**

**PHASE 2- SOMMET- Novembre 1991 à Juin 1992****SOMMAIRE**

4.1. Photo 3: Étape de planification de la M.R.C. Antoine-Labelle

4.1.1. Film 3: Établissement des règles, objectifs régionaux

représentativité souhaitée, questionnaire et enquête

4.2. Photo 4: Création comité orienteur

4.2.1 Film 4: Révision des procès-verbaux, règles de fonctionnement, le milieu

s'implique

4.3. Photo 5: Tournée de la M.R.C. par le comité orienteur

4.3.1. Film 5: Cibler interventions des citoyens, sensibilisation

4.4. Photo 6: Forum 11 avril 1991

4.4.1. Film 6: Dépôts de projets novateurs et création d'emplois, priorisation

4.5. Photo 7: sommet 13 juin 1992

4.5.1. Film 7: État d'avancement des dossiers, réalisation

4.6. Commentaires

#### 4.1. Photo 3- Étape de planification de la M.R.C. Antoine-Labelle

Cette photo nous permet de visualiser la démarche et les actions entreprises par la M.R.C. Antoine-Labelle afin de donner suite à la résolution de la table des maires. L'appareil administratif gère la commande de l'appareil politique. La commande: organiser un sommet socio-économique. Dans un premier temps les fonctionnaires y proposent un document technique pour répondre aux questions qui? quoi? et quand?

Il est évident qu'en toile de fond se dessine la volonté des maires de miser sur l'implication du milieu et la recherche de moyens pour repositionner la M.R.C. Antoine-Labelle.

##### 4.1.1. Film 3- Consultations préparatoires

Dès le 27 mars 1991, la M.R.C. confiait à son secrétaire-trésorier Monsieur Pierre Borduas, le mandat d'explorer la façon de tenir un sommet S.E. sur le territoire. Riche d'une expérience de plusieurs années comme secrétaire trésorier, celui-ci a cru bon de regrouper quelques personnes cibles afin de préparer un document de consultation sur ce dit sommet. On retrouve comme intervenants le directeur général du CLSC, le directeur général de la Ville de Mont-Laurier, le commissaire industriel, une agente de développement, le directeur général d'une association économique de Ferme-Neuve et le directeur de l'aménagement du territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

Ces sept personnes furent approchées considérant, entre autres, leur implication dans le milieu au sein d'organismes possédant des structures permanentes. Et aussi parce que ceux-ci sont reliés principalement aux organismes qui seront appelés à collaborer étroitement à l'organisation et au financement d'un éventuel sommet.

On retrouve dans le premier document de la M.R.C. Antoine-Labelle des éléments de réflexion basés sur divers constats de la volonté du milieu déjà exprimé à la table des maires. Les objectifs y sont exposés en terme de repositionnement de la M.R.C., en rapport avec la cote E au niveau économique et social. On y décrit aussi des mécanismes de prise en mains, d'implication souhaitée de l'entreprise privée.

Un élément à souligner, le comité a ciblé dès le départ que « Le gouvernement doit être vu comme un partenaire dans l'opération et non comme l'instance qui résoudra tous les problèmes ». <sup>41</sup> Déjà ce comité cible une approche sectorielle des sujets, le tout sous forme de table de discussion. On y lit « cibler un minimum de projets réalistes dans un horizon de 3 ans ». <sup>42</sup>

On y fait référence à un comité orienteur et un comité logistique. On y identifie des partenaires dans l'organisation. Le mandat du comité orienteur est défini et ces membres participants sont au nombre de cinq. Il est évident que la M.R.C. se devait d'assurer un lien étroit entre l'organisation et les municipalités. Une liste non exhaustive des secteurs d'activités y est présentée, soit la forêt publique et privée, les mines, l'agriculture, le tourisme, la culture, l'éducation, le transport public et les communications, les loisirs, l'environnement, la santé et les services sociaux. Chaque secteur d'activités se doit d'identifier un ensemble de partenaires ou personnes ressources. Finalement, ce premier document fait référence à des sources de financement potentiel et présente un budget pro-forma de l'ordre de 60 000 \$

---

<sup>41</sup> *Collectif, Cahier du sommet socio-économique, 13 juin 1992*

<sup>42</sup> *Collectif, Cahier du sommet socio-économique, 13 juin 1992*

supporté à 100% par le milieu. Déjà à ce stade du travail, une nouveauté, le sommet Socio-économique est financé par et pour le milieu.

Ce document fut distribué à une douzaine de personnes et/ou organismes de la M.R.C. Antoine-Labelle. L'objectif étant de bonifier ledit document, d'accorder une crédibilité à cette démarche et d'enrichir le document de consultation par diverses remarques tant au niveau de la composition du comité, de la démarche, de ses objectifs. Dans l'ensemble cette consultation a le mérite de positionner les partenaires en terme d'apport possible à la démarche et aussi de prendre le pouls des personnes intéressées. Une espèce d'étape de validation.

Le sommet doit proposer des solutions simples. On y précise la date, du printemps 1992 pour réaliser l'événement. On identifie le comité orienteur et cible ses représentants au nombre des quatre principaux organismes, M.R.C., Ville de Mont-Laurier, CLSC, CIDEL et on définit une quote-part financière à être déboursée. Le comité orienteur passe de cinq membres à onze membres.

L'ajout des membres s'est fait suite à la demande expresse des 4 principaux organismes et avait comme objectif d'assurer une plus grande représentativité entre autres du milieu financier, syndical. Je présenterai de façon plus détaillée la composition du comité orienteur à une étape subséquente. Finalement, afin de

s'assurer que le comité débute de façon correcte, le document de travail est présenté par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. de la table des maires pour validation et commentaires.

#### Questionnaire au comité orienteur

Afin de connaître ou comprendre la vision des 16 membres du comité orienteur, un questionnaire comprenant huit questions fut remis en début de soirée et et repris à la fin. Ce questionnaire reformule ou reprend les grands thèmes de l'aspect économique et social.

La répartition des répondants ne permet pas de d'établir de grandes différences avec le constat du document sur la famille. Afin de faire ressortir cette similitude, il est bon de signaler que les répondants se partagent à 50-50 sur l'importance accordée entre l'économique et le social. Le taux d'inoccupation pour sa part préoccupe 7/16 intervenants et le taux de scolarité et revenus d'emploi se partage les préoccupations, le reste soit 9 sur 16.

Fait à noter, la proportion de la population prestataire de l'aide sociale rallie 12 intervenants sur 16. La question quatre, qui affirme que le partenariat peut constituer une solution, fait l'unanimité des 16 membres du comité orienteur. Dans le même

ordre d'idées, les 16 membres se disent d'accord sur un besoin réel de s'en sortir et même que la décision de tenir un sommet socio-économique n'est pas prématurée.

Finalement, sur la question cible l'identification d'un responsable de la situation, ce que TOURAIN appelle l'adversaire, il n'y a pas de consensus, au contraire. Ainsi, la répartition des 16 répondants se lit comme suit : gouvernement 6, régional 4, M.R.C./Gouvernement 2, gouvernement/régions 2, local 1, mondialisation des marchés 1.

Ce questionnaire fait au début du processus de planification du S.S.E. rejoint en bonne partie les préoccupations émises par la C.M. Famille. Qui plus est dans AGIR ENSEMBLE le Conseil des affaires sociales, recommandait diverses avenues pouvant être associées à une prise en main par la M.R.C. de son développement local soit:

« Que le gouvernement du Québec reconnaissse le gouvernement municipal comme son principal partenaire dans le développement de la communauté locale... Que le gouvernement du Québec reconnaissse la municipalité régionale de comté comme l'organisme de concertation de la communauté régionale, qu'il lui accorde en priorité des services de promotion de l'emploi tel qu'un guichet multiservices; qu'il lui accorde la possibilité de se donner les moyens de remplir sa mission de

développement régional et qu'à cette fin, il engage avec les municipalités un processus de réelle décentralisation...».<sup>43</sup>

C'est dans cet optique que le comité orienteur a saisi son mandat de la M.R.C Antoine-Labelle et y a donné suite.

---

<sup>43</sup> Conseil Affaire Sociale, « Agir ensemble », op cit p. 175-176

#### **4.2. PHASE 2- Photo 4- Cr éation comit é orienteur**

Cette photo permet de visualiser de fa on tr s nette la cr eation d'un comit orienteur charg de mener tr terme l'exercice. Afin de rendre le tout plus visible, cr dible et repr sentatif, une brochette de repr sentants est s lectionn e selon leur expertise respective ou selon leur repr sentativit dans le milieu.

Cette s lection tant faite t part d' lments contenus dans le document pr alablement accept par les maires de la M.R.C. et sugg rant certains organismes t privil gier dans l'approche d'un comit de coordination.

##### **4.2.1. Film 4- Le milieu s'implique**

Le film permet de suivre la structuration du comit, ses tchanges, ses discussions, ses m canismes de fonctionnement. En fait, les m caniques du travail en tquipe, l' tablissement de ligne directrice et la recherche du consensus autour d'objectifs t atteindre et les moyens privil gies constituent les crit res et r gles de fonctionnement privil gies par le comit. Pour ce, une r vision des proc s-verbaux et r gles de fonctionnement du comit orienteur est faite.

Pour encadrer, pr parer, contr oler les destin s du sommet socio-économique et tel que convenu, la M.R.C. Antoine-Labelle a form un comit orienteur. Le comit

orienteur a formé sept tables de travail à partir de thèmes spécifiques liés au passé, au devenir de la M.R.C. L'objectif est la représentativité du milieu, l'imputabilité des membres du comité, la visibilité par diverses conférences de presse et autres, et finalement la crédibilité accordée aux membres du comité assurant de ce fait une certaine crédibilité à la démarche.

La M.R.C., par souci de représentativité et suite à divers documents d'orientation, procède selon divers grands secteurs à la formation de ce qui est convenu d'appeler le comité orienteur, tel qu'accepté par la table des maires et ce, en référence au document préparé par le comité consultatif d'octobre 1991. L'aspect représentativité tranche nettement de tout autre comité sur le territoire, soit:

2 représentants de la M.R.C. Antoine-Labelle

2 représentants de la Ville de Mont-Laurier

1 représentant des 4 chambres de commerce du territoire

1 représentant des centrales syndicales

1 représentant de la Commission Scolaire Pierre-Neveu

1 représentant du C.L.S.C.

1 représentant du CIDEL

1 représentant des institutions financières

La première rencontre de ce comité a lieu le 28 octobre 1991 et dès lors on procède à l'établissement des règles de fonctionnement. Les membres dénotent une absence: Le diocèse. Les membres se disent d'accord à les inviter, compte tenu particulièrement de la cote «E» au niveau social et de leur implication dans les paroisses.

A sa réunion du 11 novembre, le comité procède à l'élection d'un exécutif et Yves Cyr accède à la présidence. Par la même occasion on exprime la nécessité d'embaucher un coordonnateur. La Commission scolaire Pierre-Neveu annonce sa participation financière. Le 4 décembre, le comité orienteur est saisi du financement régional, soit:

M.R.C. Antoine-Labelle;	25 000 \$ plus une personne ressource
Ville de Mont-Laurier :	18 000 \$ plus une personne ressource
C.I.D.E.L :	10 000 \$ plus une personne ressource
C.L.S.C. :	9 000 \$ prêt d'une personne
C.S.P.N :	5 000 \$ plus prêts locaux
Évêché :	1 500 \$ plus ressources humaines
Chambre de commerce:	10 000 \$ plus ressources humaines
Syndicat :	Photocopie, personnes ressources,

Afin d'accorder une plus grande visibilité médiatique, une conférence de presse est convoquée et on procède à la signature du protocole officiel faisant foi de l'engagement moral, technique et financier des divers partenaires membres du comité orienteur. La signature de ces protocoles officialise le tout et accorde un élément formel, visible et crédible.

Un élément à souligner, lors de l'assemblée du 4 décembre 1991, le comité orienteur a constitué des tables de travail, soit:

**Agriculture:**

Président: Jean-Pierre Jolicoeur, préfet M.R.C. Antoine-Labelle  
Vice-président: Bernard Emard, maire du Lac du Cerf  
Secrétaire: Jacques Supper, fonctionnaire M.R.C.

**Développement économique (fonds-concertation et de suivi)**

Président: Jacques Brisebois, maire de Mont-Laurier  
Vice-président: Pierre Valois, Caisse Populaire  
Secrétaire: Pierre Laframboise, Banque Nationale

**Tourisme, Culture, Loisirs**

Présidente: Lucie Binette, Chambre de Commerce  
Vice-président: Carol Lafontaine, citoyen de Ferme-Neuve  
Secrétaire: Christine Labrecque, agent de développement du CIDEL

**Forêts, Mines, Industries**

Président: Claude Radermaker, président C.A. du CIDEL  
Vice-président: Robert Boucher, représentant CSN-FTQ-CFQ  
Secrétaire: Luc Lefebvre, commissaire industriel

**Emploi, Formation**

Président: Gilles Létourneau, président CSPN  
Vice-Président: Léopold Martine, représentant adulte CSPN  
Secrétaire: Anne-Marie Mayrand, Université du Québec à Hull

**Développement humain**

Président: Jean Levert, Diocèse  
Vice-Président: Alain Morin, Diocèse  
Secrétaire: André Ducharme, CLSC

## **Environnement et développement durable**

Président: Raymond Racine, maire de la Macaza  
Vice-président: Réal Richer, environnementaliste  
Secrétaire: Alain Tardif, MRCAL

Cette structure de table est basée sur le milieu, son passé, son avenir, son devenir. La création des tables est issue d'une volonté d'implication des membres du comité orienteur afin que ceux-ci soient des animateurs du milieu, des porteurs de projets, à la limite des porteurs de drapeaux. Ceux-ci assument le leadership des projets issus de leur table de travail.

Le fonctionnement des tables est connu et partagé par le comité orienteur, les rôles, les pouvoirs et les responsabilités sont clairement identifiés. Il convient d'expliciter et de définir la composition des tables, des mandats et des autres éléments.

### **Composition des tables**

Les différentes tables prennent leurs directives du comité-orienteur, qui lui, nomme les présidents des tables, assigne les secrétaires et invite des personnes-

ressources à en faire partie. Après la formation des tables, chacune de celles-ci peut s'adjointre les personnes-ressources jugées nécessaires et consulter toute personne et organisme pour l'avancement de leurs dossiers. L'autonomie des tables est entière en autant que l'action se situe à l'intérieur des objectifs fixés par le comité orienteur.

Objectifs connus et priorisés par la table des maires de la M.R.C. Antoine-Labelle.

### **Mandat des tables**

La table doit élaborer un plan d'action qui permettra:

- Soit d'amorcer, soit d'augmenter la concertation et de favoriser les projets en partenariat entre les différents organismes représentés sur la table

Pour ce faire, la table devra:

- Se nommer un vice-président
- Identifier un ou des problématiques sur laquelle(s) elle décide d'intervenir;
- Définir des objectifs clairs et précis à réaliser durant le processus du sommet en fonction des objectifs identifiés par le comité-orienteur;
- Déterminer les actions à entreprendre pour atteindre les objectifs choisis;

- Déterminer les résultats attendus découlant des actions à entreprendre;
- Définir le rôle et l'expertise que chacun des partenaires de la table est susceptible et accepte d'engager dans cette démarche.
- Établir un échéancier de travail en respectant celui du sommet

En déterminant ces objectifs, les partenaires d'une table devront faire en sorte que:

- Un état de situation soit produit de la ou des problématique(s) identifiée(s);
- Cet état de situation devra, dans la mesure du possible être succinct, clair et accessible à l'ensemble de la population;
- Poser un diagnostic

Prévoir une diffusion de leurs travaux (compte rendu régulier à être présenté au comité-orienteur au cours du déroulement du procès du sommet;)

- Émissions de radio, télévision communautaire et journaux;
- Faire appel à l'expertise de gens concernés par les dossiers traités.
- Recevoir des projets structurants, créateurs d'emplois, susceptibles d'être présentés par des gens, des groupes communautaires ou d'autres organismes;
- Analyser ces projets;
- Retenir certains projets;

- Les acheminer au comité-orienteur

#### Importance des rôles

Il est bien évident que les rôles dévolus aux tables font partie d'une démarche associée à une sensibilisation des intervenants à la situation problématique de la région. Et cela, vu sous un angle de thème spécifique. Il fallait s'assurer qu'elle puisse s'entourer à la fois d'experts dans leur domaine respectif mais encore être critiques face aux actions à privilégier. Il a donc fallu pour parler au nom d'un secteur spécifique, que ledit secteur soit consulté, qu'il priorise à la fois diverses problématiques, mais aussi des actions à entreprendre. Les tables devront respecter et les objectifs du sommet et les balises données par le comité-orienteur concernant les projets. Cette approche favorise la démarche de consultation du milieu, des intervenants et assure un encadrement et une uniformisation des différentes tables.

#### Mise en branle de l'exercice

Le 9 décembre 1991, le comité orienteur convoque les journalistes et la région à une conférence de presse ayant comme objectif d'enclencher la mécanique menant au sommet comme tel.

Somme toute, la conférence de presse reprend les grands thèmes déjà connus, soit entre autre, l'implication de la commission municipale de la famille, les Cote E, la position de la M.R.C. la création des tables, l'implication des divers intervenants du milieu, le président termine

En résumé : «Le processus de revitalisation est amorcé, l'élément déclencheur est identifié. En effet, la prise de conscience est faite, notre M.R.C. est dans les bas-fonds. La volonté d'intervenir est manifeste au sein du comité-orienteur, les divers partenaires l'ont clairement exprimé.

Le diagnostic me semble évident.

«Demain l'action par la modification des attitudes et l'instauration de conditions appropriées pourra assurer la reprise en mains de notre devenir régional. Bonne chance au comité-orienteur, aux tables de travail et surtout, que tout cet exercice fasse que nos concitoyens en sortent grandis face à eux-mêmes et face à leur collectivité». <sup>44</sup>

À la réunion du 8 janvier 1992, on y discute de l'état de situation à produire par les tables tel qu'indiqué dans les discussions antérieures. On constate que pour

---

<sup>44</sup> Collectif, *Cahier du S.S.É.*, 13 juin 1992, p. 5

alimenter la réflexion, on doit en venir à une consultation populaire sur le territoire de la M.R.C. D'ores et déjà, on arrête le principe d'une tournée de la région et on cible quatre municipalités où il semble plus facile de réunir les 19 autres municipalités et leurs citoyens.

#### **4.3. Photo 5- Tournée de la M.R.C. Antoine-Labelle**

Le comité orienteur dans sa recherche d'information et dans un but de sensibilisation de la population de la M.R.C. organise une tournée de la M.R.C. Compte tenu des 23 municipalités on centre les réunions en quatre municipalités définies. La photo rappelle toute la démarche médiatique entourant cet événement et mesure la participation à la fois des élus et de la population. La participation des présidents des tables tant par une démonstration de l'état de situation de la M.R.C. au point de vue économique et social que par une approche thématique propre à leur vision du développement local est soulignée et commentée.

Le scénario de la tournée est partout sensiblement le même. Présentation par le président des objectifs des rencontres. Présentation par les présidents de table de l'état de situation par table, par secteur, présentation des forces et les faiblesses et finalement parole à l'assemblée. Le thème mobilisateur «Ensemble pour s'en sortir» constitue le mot d'ordre de cette tournée et invoqué de façon à créer une symbolique, un cri de ralliement.

Afin de bien mesurer l'impact de la tournée, le comité orienteur a remis à la fin de chaque séance, un questionnaire afin de faire l'analyse des rencontres. Il est à signaler que 67 réponses furent déposées et que 34 personnes ont signé.

#### **4.3.1. Film 5- La parole aux citoyens**

Dès janvier 1992, le comité orienteur du sommet a planifié une tournée de la M.R.C. au cours du mois de février 1992, une tournée d'information et de consultation, les objectifs poursuivis étaient:

##### **1. Sensibilisation du milieu**

Informier la population, les décideurs du milieu de l'état de situation de la M.R.C. d'Antoine Labelle et ce, à l'aide des états de situation dressés par chacune des tables (agriculture) forêts, mines et industries; développement humain, développement économique (fonds-concertation et suivi) tourisme, loisirs et culture; Environnement et développement durable, emploi et formation. L'objectif : sensibiliser la population, les décideurs du milieu et les organismes communautaires à ce qui est vécu dans la M.R.C. Antoine Labelle au niveau socio-économique, entre autres.

##### **2. Mise en commun de l'état de situation**

Amorcer des discussions autour des changements à apporter pour améliorer le niveau et la qualité de vie des citoyens. Lors de rencontres avec les conseils

municipaux et les organismes du milieu, les membres du comité-orienteur du sommet et les personnes ressources des différentes tables seront en mesure d'échanger sur les améliorations souhaitables et réalisables dans divers domaines reliés à l'emploi, à la qualité de vie.

### **3. Susciter les projets novateurs et créateurs d'emplois**

Les groupes consultés pourront soumettre des projets qui visent à améliorer le niveau de l'emploi. Les projets présentés devront avoir un promoteur qui s'engage à faire cheminer le projet au cours des différents phases du sommet. À défaut de promoteur clairement identifié, le comité orienteur pourrait retenir certains projets ou suggestions issus du milieu et les faire cheminer aux différentes tables par le biais des présidents de table.

### **4. Améliorer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur région et à leur M.R.C.**

En procédant à ces consultations, il est possible de développer le sentiment d'appartenance à notre région et de mousser le goût de collaborer tous ensemble, au mieux-être des gens. De par la publicité entourant cette tournée de

consultation, nous pourrons surement faire émerger des idées et des solutions aux problèmes vécus dans les municipalités.

Les municipalités choisies pour la tournée étaient regroupés en quatre endroits prédéterminés, compte tenu qu'il s'avérait non fonctionnel de visiter les 23 municipalités, et compte tenu du temps, de la grandeur du territoire et de la disponibilité tant des membres bénévoles du comité orienteur que du soutien logistique.

#### **NOTRE-DAME DU LAUS**

**Date:** 11 Février 1992

**ENDROIT:** École de l'Amitié, Notre-Dame du Laus

Invitation lancée aux citoyens des municipalités environnantes, soit Notre-Dame-de-Pontmain, Lac du Cerf.

#### **L'ANNONCIATION**

**Date:** 12 février 1992

**Endroit:** École Sainte-Croix, L'Annonciation

Invitation lancée aux citoyens de Lac Nominingue, Marchand, La Macaza, L'ascension, Lac Saguay, Ste-Véronique.

**FERME-NEUVE**

Date: Lundi 17 février 1992

Endroit: École Sacré-Coeur Ferme-Neuve

Invitation lancée aux représentants des municipalités suivantes : Ste-Anne-du-Lac, Mont St-Michel, Lac-St-Paul, Ferme-Neuve Paroisse.

**MONT-LAURIER**

Date: Mardi 18 février 1992

Endroit: Polyvalente St-Joseph

Invitation lancée aux représentants des municipalités suivantes: Des Ruisseaux, Beaux-Rivages, Kiamika, Lac-des-Écorces, St-Aimé-du-Lac-des-Îles, Val-Barrette, Chute-St-Philippe.

Afin de s'assurer d'une représentativité, le comité dresse une liste d'invités, soit les membres des conseils municipaux, des chambres de commerce, association

diverses, organismes, citoyens. Afin de bien faire passer le message, les journaux locaux ainsi que la radio assurent une couverture constante. Le message fut passé par divers curés, question de cibler diverses personnes pouvant être intéressées au devenir de leur localité.

Afin de permettre un échange fructueux, un questionnaire type fut envoyé à chaque municipalité, sur une approche, une vision à plus ou moins long terme et ce, par municipalité de façon à impliquer et interroger les élus municipaux entre autres.

On y retrouve diverses questions de type ouvert afin de susciter un questionnement. En fait, le comité orienteur désire connaître les forces et les faiblesses des municipalités, les secteurs économiques à privilégier, les actions retenues par les municipalités face aux investissements locaux, la position de la municipalité face au tourisme, aux petites entreprises.

Les gens sont donc invités à venir partager le résultat de leur réflexion et ce, par municipalités.

Vous trouverez en annexe 2 l'essentiel des remarques des divers intervenants recueillis lors de la tournée de la M.R.C.

«Un certain degré de conscience collective est en effet un élément essentiel à toute action historique. Or, il est précisément dans la nature des mouvements sociaux, à cause de l'organisation, de leur prosélytisme, de chercher sans cesse à éclairer; de leur point de vue, la conscience d'une collectivité. Ils contribuent de la sorte à maintenir ou à provoquer un certain état d'alerte permanent dans la conscience collective». <sup>45</sup>

L'étape de la tournée étant la première démarche du sommet, il est raisonnable de penser que les étapes subséquentes, soit le Forum et le sommet lui-même, constituent cette fonction de clarification de la conscience collective, de la fonction pression et jusqu'à un certain point la fonction de médiation.

### Analyse des rencontres- Tournée

Après chaque rencontre, le comité orienteur a remis aux participants un questionnaire afin de mesurer la qualité de l'information transmise sur le sommet ainsi que la qualité des présentations. Fait à noter malgré la longueur des discussions et l'aspect aride des sujets présentés, il y a eu 67 répondants sur un total possible de 230 participants.

---

<sup>45</sup> Touraine, Alain, Op. cit., p. 426

En fait, 63 participants considèrent avoir eu suffisamment d'informations sur le sommet, ses objectifs. Soixante cinq participants considèrent que les exposés des présidents de tables les ont renseignés sur les secteurs spécifiques en termes de forces et de faiblesses, 60 participants considèrent que ce type d'exercice est susceptible d'aider à relancer l'économie sur le territoire.

Vingt-huit participants ont laissé des suggestions soit au sujet du suivi du sommet, de la création d'emplois ou de continuer la consultation.

Somme toute, l'exercice d'aller en régions, dans les municipalités fut apprécié par les citoyens.

#### 4.4. Photo 6- Dépôt de projets, recherche et appui

Par un samedi du 11 avril 1992, 231 personnes s'entassent dans une salle de la Polyvalente St-Joseph de Mont-Laurier, de 9 h 00 à 17 h 30 pour écouter les présidents des différentes tables leur présenter les forces et faiblesses par secteur, leur présenter les perspectives d'avenir ainsi que les axes de développement (orientation). Pour couronner le tout, 48 projets leur sont soumis par divers promoteurs et ceux-ci sollicitent l'appui du milieu à leurs projets.

#### 4.4.1. Le film 6: Le Forum

Il est impératif de souligner la mobilisation et conscientisation faites par les présidents des tables entre janvier 1992 et la tournée de la M.R.C. en février et l'étape d'analyse des projets soumis par les présidents de tables au comité orienteur. Cette étape constitue à elle toute la partie dynamique entre le comité orienteur et le milieu, tant les organismes, les conseils municipaux, les groupes populaires, les gens d'affaires, divers ministères.

Pour ce faire, une lecture de procès-verbaux des tables fut fort révélatrice. En effet, plus 20 réunions des tables ont eu lieu en sous-comités pour en venir à présenter par tables des projets réalistes et répondant aux objectifs du sommet.

Il semble pertinent de dire que ces travaux échelonnés dans un espace de temps relativement court ont nécessité une bonne dose de volonté et un acte de foi des présidents à une démarche théorique, tout au moins au niveau de la conception.

Il me semble important d'identifier par table les divers organismes et/ou individus qui ont contribué à cette large discussion, soit autour de projets ou par l'identification des forces et faiblesses par table. Il est important aussi de vous signaler qu'en plus des éléments mentionnés, les tables avaient à identifier les perspectives

d'avenir pour leur secteur spécifique et finalement, mais non le moindre, dégager des orientations ou axes de développement à être présentés au comité orienteur et au Forum.

En plus de tout ce travail, les présidents de table se devaient de présenter divers projets novateurs au comité orienteur pour discussion et acceptation comme projet s'orientant vers les objectifs du sommet. Le comité orienteur a retenu pour présentation au Forum 48 projets répartis comme suit:

Tableau 6 : Projets présentés au forum : 11 avril 1992

Table Tourisme, Loisirs, culture : 12 projets (3 tourisme, 4 loisirs, 5 culture)
Table développement humain : 11 projets
Table agriculture : 6 projets
Table forêts, mines, industries : 3 projets
Table environnement et développement durable : 11 projets
Table formation, emploi : 2 projets
Table développement économique, Fonds concertation-suivi : 3 projets

Source : Cahier du sommet socio-économique, M.R.C.A.L., 1992.

Dans les pages suivantes, je décris les différentes tables, ainsi que les projets issus de ces tables. Afin de bien voir l'implication locale, j'ai aussi énuméré les principaux intervenants par table. Ce sont d'eux, en fait, que proviennent les projets et axes de développement. L'ensemble de cette section est fort éloquent, en ce sens que l'objectif même du sommet a été d'impliquer les gens et d'y faire ressortir des projets qui leur ressemblent.

La présentation de projets est un premier indice que les citoyens ont cru à la démarche et à la fois pour eux et la région. L'action de se mobiliser se traduit par un geste fort symbolique, soit : être porteur d'un projet, d'une idée et réussir à vendre son idée.

### Déroulement du Forum

Afin de rendre le tout vivant, divers moyens techniques furent utilisés, soit cassettes, acétates, vidéos, pièces de théâtre. Il fut remis aux participants une grille d'appréciation des projets. Ceux-ci devaient donc à la lumière des informations recues et des questions posées porter un jugement sur les projets. Ces appréciations se qualifient soit de très prioritaires, prioritaires, peu et pas prioritaires. À noter que le comité orienteur a reçu plus de 55% des réponses.

Afin d'agrémenter la journée, il y a eu sur l'heure du dîner un conférencier soit M. Pierre Paquette, secrétaire général de la CSN qui a présenté un discours axé sur l'implication du milieu local et a présenté sa vision de partenariat.

Finalement, en fin de journée, une grille d'appréciation du déroulement fut remise. Question de bien préparer et d'apprendre à partir du FORUM a bien orienter le sommet du 13 juin prochain.

#### 4.5. Photo 7- LE SOMMET

Cette photo du 13 juin 1991, constitue la fin de la phase 2 et symbolise le couronnement d'une action de concertation. En effet, plus de 210 personnes assistent aux interventions des présidents de table, des collaborateurs, des conférenciers et la présentation de l'état d'avancement des projets présentés au Forum.

Mais plus encore, à partir de l'identification des forces et des faiblesses, le comité orienteur a dégagé des axes de développement pour la M.R.C d'Antoine-Labelle. Ceci afin de rendre le tout bien visible, les divers partenaires de l'exercice clôturent la réunion par une déclaration régionale. Celle-ci a pour effet de cristalliser le tout et de sensibiliser les quelque 250 participants du milieu au thème couronnant ce sommet, soit "**ENSEMBLE POUR S'EN SORTIR**".

##### 4.5.1. FILM 7- La région se prend en main

Le 14 mai 1992, soit un mois après le Forum, à la réunion du comité orienteur, chaque président de table faisait le point sur l'avancement des projets, en considérant l'appui reçu par le milieu, et entretenait l'assistance de la vision des prometteurs de

projets. Il était donc pertinent de valider les appuis reçus. Le 2 juin, soit 11 jours avant le sommet, le comité orienteur revoit avec les présidents de tables, les éléments concernant les axes de développement, les orientations et les recommandations potentielles, et finalement la déclaration régionale.

À ce stade, l'ensemble des projets mentionnés ont reçu l'appui des organismes intéressés, soit la Ville de Mont-Laurier, la M.R.C, le CLSC, CIDEL, CADC, Commission scolaire Pierre-Neveu, Évêché et autres. L'objectif est d'assurer pour le sommet un impact, face au consensus dégagé. Afin de rendre la déclaration régionale crédible, le comité orienteur imagine, avec le coordonnateur, un scénario de clôture où l'ensemble des intervenants des tables et les présidents, les représentants de la M.R.C, préfet en tête, liraient à haute voix la déclaration et les engagements.

Le 3 juin 1991, le président du sommet et le coordonnateur rencontrent l'Inter-Ouest (six évêques et neuf collaborateurs de diocèse) question de sensibiliser ce groupe à une démarche de la M.R.C, démarche à laquelle était associé de près le diocèse de Mont-Laurier.

Le président de la table du développement humain fait foi de l'engagement du clergé. Cet échange a duré plus de 1 h 30 et fut entrecoupé de questions, tant sur la pauvreté, que la désolation humaine.

Lors du sommet et afin de bien rendre le tout visible et crédible, Monsieur Claude Béland, président du mouvement Desjardins, Madame Madeleine Blanchet, présidente du Conseil des affaires sociales du gouvernement du Québec, ont entretenu les participants, ce qui assura une couverture médiatique au niveau local, régional et même provincial. On parle de visibilité et de crédibilité de la démarche.

La présence du député du comté, Monsieur Jacques Léonard, fut assurée et le député fédéral Monsieur Barry Moore ne pouvant être présent, a délégué un représentant. L'objectif est d'assurer à cette démarche endogène la présence d'intervenants pouvant par leur position intervenir dans la région et pour la région à d'autres paliers décisionnels. Il est évident que l'on fait référence au gouvernement provincial et au gouvernement fédéral.

Le déroulement s'est fait dans l'ordre et chaque table disposait d'un temps prédéterminé pour présenter ses éléments. Une période de questions par table et une période de questions à la fin. Afin d'assurer un fonctionnement harmonieux, un système de pancartes de couleurs indiquait au président de table le temps restant.

L'accent de la journée a été mis sur trois éléments regroupés sous les thèmes «visibilité, crédibilité, continuité». Le comité orienteur a tout mis de l'avant pour à la

fois rendre l'exercice médiatiquement couvert mais en plus d'assurer que chaque projet reçoive une côte faisant état de la situation et de mesurer la recevabilité des projets soumis et ce, par les divers participants et/ou organismes.

Les deux orateurs présents démontraient toute la pertinence d'un tel exercice de concertation tant par l'évocation d'une similitude avec d'autres régions que par le partenariat souhaité. Je fais référence à Monsieur Claude Béland et Madame Madeleine Blanchet.

Il va de soi que l'état d'avancement des projets fut l'élément majeur à souligner. La région en si peu de temps avaient réussi à obtenir des engagements. Certains projets étaient en voie de réalisation, par compte selon les prometteurs, le sommet et le forum ont remis leurs demandes sur la sellette, leur assurant une nouvelle écoute, de nouveaux partenaires.

Le sommet comme tel, l'exercice du 13 juin 1992, avaient des objectifs connus et partagés par le comité orienteur, soit:

- Présenter les axes privilégiés du développement socio-économique pour la M.R.C D'Antoine-Labelle.
- Procéder à l'annonce des projets.

- **Mousser le sentiment d'appartenance à la région.**

La journée comme telle a débuté à 9 h 00 par l'allocution du président du sommet Yves Cyr. Monsieur Roger Nicolet devait présenter une conférence et à cause d'impossibilité du matin, celui-ci a envoyé par télécopieur sa conférence. Celle-ci fut présentée par Monsieur Jean-Pierre Jolicoeur, préfet de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Par la suite, chaque président de table présentait l'état d'avancement des projets présentés au FORUM. Afin de bien visualiser le tout, chaque projet était coté selon 5 cotes indiquant l'état d'avancement du projet. Selon le décompte au 13 juin, on pouvait situer les projets en terme de cotes, soit:

Tableau 7 : État d'avancement des projets au 13 juin 1992

24 projets cotés 2: c'est-à-dire en voie de réalisation
12 projets cotés 3: c'est-à-dire en voie de réalisation, 6 mois
13 projets cotés 4: c'est-à-dire mis en banque ou référés au comité de suivi.

Source : Cahier du sommet socio-économique, M.R.C.A.L., 1992.

Vous trouverez dans la phase 3, une grille d'analyse des projets démontrant l'état d'avancement des projets, à l'étape du Forum, sommet et suivi. En plus, en annexe 4, les principaux commentaires des participants au sommet.

### Axes de développement

En plus, les perspectives d'avenir étaient aussi présentées à partir des forces et faiblesses préalablement identifiées par les intervenants et partenaires du milieu. Il me semble judicieux de signaler que les axes de développement étaient inscrits sous la vision d'objectifs, de moyens pour les atteindre, d'acteurs privilégiés à solliciter, d'échéanciers à atteindre et d'appui du milieu. Ces axes ont franchi diverses étapes de validation dans le milieu en terme d'appui, soit par les organismes et/ou conseils municipaux. Qui plus est, ces axes intégrés à la journée du sommet ont contribué à cette espèce d'acte de foi fait par le milieu et associé à la déclaration régionale (MRCAL).

Le comité orienteur a aussi présenté une liste de recommandations ciblant divers objectifs propres à cet exercice de repositionnement de la M.R.C. face à la côte économique et sociale. Finalement le tout s'est conclu par une déclaration régionale lue à haute voix et sur l'estrade par divers partenaires, préfet, maires, clergé, conseillers municipaux, citoyens.

Il me semble pertinent de vous référer à la déclaration régionale incluse à l'annexe 5. Cette déclaration vient couronner l'exercice même de la M.R.C. et constitue l'engagement à la fois des élus politiques et des fonctionnaires à faire tout ce qu'ils peuvent pour s'en sortir. La photo en annexe 6 illustre bien cet engagement.

Les participants se sont vu remettre une grille d'évaluation. L'évaluation faite et soumise au comité orienteur a été acceptée. Le bilan fut fort positif.

#### **4.6. Commentaires sur le sommet :**

La phase 2 est considérée comme l'espace temps qui correspond à l'action en grande partie initiée par le comité orienteur. Je ciblerai cinq moments forts qui ont eu des effets sur la démarche. Pour fins de lecture et de visualisation et surtout de se situer dans l'action, mes commentaires se feront dans l'ordre historique des événements. Les moments forts sont présentés sous forme de questions ou d'affirmation.

##### **Les moments forts sont :**

- 1- Le comité orienteur s'est basé sur quoi pour privilégier certaines étapes ou actions à entreprendre pour le S.S.E.? Y a t-il eu un guide de référence ?  
Quels outils ont guidé l'action ?
- 2- La formation du comité orienteur, ses motifs et ses actions.
- 3- La tournée de la M.R.C. Antoine-Labelle par le comité orienteur, le tout en référence à une participation populaire soit de groupes, d'organismes, d'hommes politiques et de citoyens.

- 4- Le forum, étape qui fut constituée entre autres par une demande d'appui des promoteurs de projets. Étape où les forces et faiblesses de la M.R.C. Antoine-Labelle identifiées par les tables thématiques ont été dévoilées à la population.
- 5- Le sommet, étape où le comité orienteur a fait connaître l'état d'avancement des projets. Étape où l'on a priorisé des axes de développement, étape où la M.R.C. Antoine-Labelle, par une déclaration solennelle, a crié son désir de s'engager dans une forme de développement passant par la prise en mains de son développement, une forme de développement endogène à définir.

Afin de commenter ces cinq moments forts, il me semble judicieux d'y apporter un oeil critique.

#### Référence ou guide d'action

En fait, dès le début, le comité orienteur s'est préoccupé et s'est questionné face au mandat confié par les maires, soit d'organiser un sommet pour et par le M.R.C. Antoine-Labelle. C'est à ce moment que le président du sommet a déposé pour lecture, un document intitulé «La Planification du développement territorial : concertation des acteurs régionaux et de développement mésogène». <sup>46</sup> Ce

---

<sup>46</sup> Proutx, Marc-Urbain, «Le planification du développement territorial : Concertation des acteurs régionaux et développement mésogène», *Revue Canadienne des sciences régionales*, vol XII, 1, printemps 1989.

document fait la description et l'analyse d'une procédure originale de développement territorial mise en œuvre dans la municipalité régionale de comté (M.R.C.) de l'Or Blanc.

Ce document relate qu'en 1985, pour la première fois au niveau spatial d'une M.R.C., celle de l'Or Blanc, le milieu lançait sa démarche de conférence socio-économique. Cette démarche s'est réalisée en sept étapes distinctes. La démarche de la M.R.C.A.L. s'est déroulée en sept étapes. Y a-t-il similitude dans l'action ?

Tableau 8 : Comparaison des étapes pour la tenue conférence socio-économique de l'Or Blanc et la tenue d'un sommet socio-économique de la M.R.C. Antoine-Labelle

Or Blanc	M.R.C. d'Antoine-Labelle
1. Comité organisateur	1. Comité orienteur
2. Rencontre municipale sectorielle	2. Formation de tables thématiques
3. Comité sectoriel	3. Tournée de la M.R.C.
4. Forum	4. Forum
5. Phase normative	5. Recherches d'appuis
6. sommet	6. sommet
7. Suivi	7. Suivi

Source : Revue canadienne science régionale et cahier du sommet socio-économique de la M.R.C.A.L., 1982.

À première vue, il y a similitude dans les étapes vécues par les deux M.R.C. Les différences notables se situent à mon avis dans le cheminement de la cueillette d'informations où les étapes 2 et 3 sont inversées. Nul doute que l'étendue de la M.R.C. Antoine-Labelle et le nombre, presque du double de municipalités y est pour quelque chose. Autre point digne de mention, dans la M.R.C. de l'Or Blanc, il y eut

financement extérieur pour la tenue de cet exercice, tandis que dans la M.R.C. Antoine-Labelle, le financement s'est fait par le milieu de la M.R.C. Antoine-Labelle.

Considérant que le propos n'est pas de comparer les deux actions de concertation des M.R.C., mais de démontrer que le comité organisateur d'Antoine-Labelle s'est largement inspirée de l'expérience de l'Or Blanc, il me semblait justifié d'admettre une similitude tout au moins dans la démarche. La similitude des objectifs et actions ayant été reconnue par le comité orienteur, celui-ci a tenté d'y ajouter certains éléments spécifiques à la M.R.C. d'Antoine-Labelle. La philosophie de base reste la même, implication locale, implication des élites, présentation de projets, forum et/ou étape normative et finalement le suivi. Nul doute que l'expérience du « déjà vécu » a facilité l'acceptation de cette démarche pour le comité orienteur.

### **Comité orienteur et actions sociales**

Le comité orienteur de la M.R.C. Antoine-Labelle était formé de représentants venant de divers secteurs municipaux, M.R.C., CLSC, commissions scolaires, institutions financières, syndicats, évêché, Comité intermunicipal de développement économique de Labelle (CIDEL). Ces délégués officiels étaient supportés par une quinzaine de substituts. Sept tables de concertation ont été formées, soit: agriculture, développement économique, développement humain, environnement et

développement durable, emploi-formation, forêt, mines, industries, tourisme, culture-loisirs.

Ces tables ont reçu un mandat précis, soit faire état de la situation des secteurs, identifier les forces et faiblesses, poser un diagnostic, de recevoir et d'étudier des projets novateurs et créateurs d'emplois en vue de le présenter au Forum et sommet et finalement de définir des axes de développement pour les prochaines années de la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

Le comité orienteur ne doit pas être associé ou même confondu à une classe sociale. En un mot, ce ne sont pas seulement les indicateurs sociaux économiques qui ont été évoqués comme éléments mobilisateurs, il y a plus, comme une espèce de sentiment de communauté lié à ce comité. Une explication s'avère nécessaire afin de faire le lien entre comité orienteur et communauté.

La communauté «est formée de personnes qu'unissent des liens naturels ou spontanés, ainsi que les objectifs communs qui transcendent des intérêts particuliers des individus». <sup>47</sup> En ce sens, que le comité orienteur est issu du milieu, formé par le milieu.

---

<sup>47</sup> Rocher, Guy, *op. cit.*, p. 174

En fait, les instruments d'intervention du comité orienteur se limitaient à une tournée de la M.R.C. Antoine-Labelle, être à l'écoute des gens, identification des forces et faiblesses, diverses conférences de presse, implication des citoyens, des organismes. La force de persuasion basée sur un historique de la M.R.C. Antoine-Labelle, un discours basé sur les droits des citoyens à une qualité de vie, un droit au travail, un droit à la scolarité, on pourrait dire une force d'affirmation sociale. L'avis d'experts comme personnes d'appoint vient enrichir la discussion. Voilà de quoi alimenter la mobilisation et l'action.

Le comité orienteur peut être perçu comme celui qui veut matérialiser l'identité de la région tel que l'indique son mot d'ordre "**ENSEMBLE POUR S'EN SORTIR**".

Cette expression fut reprise abondamment dans les journaux locaux, discours et conférences de presse. On vise par ce mot d'ordre l'unité, ce qui devient un objectif, un credo à développer. L'action à entreprendre défini pour le comité une identité collective, l'action associée à la lutte se situe par des étapes à entreprendre, à réaliser, à évaluer, à définir. Dès le début, le scénario est connu, l'échéancier est déterminé et ce, en fonction du temps, argent, disponibilité des partenaires. L'objectif reste connu et véhiculé par le thème. Une sorte de symbole, une sorte de cri de ralliement.

En fait, on peut dire que l'objectif avoué, connu et partagé, constitue la force du comité orienteur. Ces représentants étaient pour la plupart concernés directement ou indirectement par la cote E économique et sociale de la M.R.C.A.L. Faut-il le mentionner! Ceux-ci possédaient une bonne connaissance du réseau des communications et étaient relativement familiers à une approche de problèmes spécifiques à leur domaine.

Fallait-il aller plus loin et mettre en commun leur expérience et le partage d'information pour dégager ce difficile consensus d'action? À cette question, l'action démontre que le comité a répondu par l'affirmative.

L'action se définissant par le cumul de gestes ou de contacts susceptibles de favoriser l'atteinte des objectifs initiaux.

Ce consensus servait de base à une légitimité propre au comité. Il se développe de ce fait une conscience sociale par le partage des communications. Le véritable enjeu pour le comité orienteur fut de représenter pour un certain temps un interlocuteur privilégié. Interlocuteur entre la population, les groupes, organismes, ministères. On pourrait presque qualifier ce comité d'interface. Il a su prendre le

pouls des citoyens soit personnellement ou par table et le plus fidèlement possible reprendre le tout devant le comité orienteur.

L'action du comité orienteur n'est pas une action de revendication du territoire de subventions de l'état, c'est beaucoup plus, c'est de devenir des partenaires, que la M.R.C. d'Antoine-Labelle prenne en mains ces éléments afin d'être capable de gérer son territoire. Que se développe le désir d'être membre à part entière du processus de décisions.

Les expressions « définir les forces et les faiblesses de la région », « déterminer les axes de développement », ne sont pas l'apanage d'un groupe asservi, au contraire, on peut y lire la ferme volonté de briser les normes. Qui plus est, faire un sommet financé par le milieu et par les gens du milieu, prône la volonté de prise en mains d'un secteur de territoire identifié comme la M.R.C. Antoine-Labelle. Il est évident que cette M.R.C. est l'une des plus pauvres et malgré ce constat, celle-ci a décidé de financer le sommet.

Le comité orienteur, associé à l'élite locale devient un groupe qui interroge, cherche, et propose. La dynamique du groupe est fonction de l'aspect multidisciplinaire de ses membres et de la collégialité avec laquelle s'est développée une identité

de groupe. Le «nous» a su générer l'homogénéité dans l'action à privilégier et dans les choix à faire.

Il me semble évident qu'à partir des procès-verbaux du comité orienteur les acteurs comme individus ont joué un rôle capital dans la perspective de choix d'actions à privilégier. Cette action s'est située dans un cadre politiquement "correct". Le tout s'est fait à l'intérieur d'une structure technocratique et dans un rapport de force. Le comité est devenu un moyen privilégié dans l'affirmation d'une population d'une M.R.C à son devenir social et économique. La lutte s'est faite dans un cadre où les règles du jeu ont été discutées en groupe et ont fait l'objet de consensus, ont été publiées et ont été respectées.

L'enjeu est le changement social et non la lutte politique. L'enjeu est de définir pour le local, pour la M.R.C., une nouvelle vision de ce qu'il est convenu d'appeler le développement de la M.R.C. Antoine-Labelle.

Sans vouloir dramatiser, il fallait amener à la population de la M.R.C. Antoine-Labelle le constat d'une désolation économique et sociale. Une sorte d'éveil, une sorte de réaction à attendre de cette population qui subi à tous les jours les désavantages d'une cote E- économique et sociale, et ce depuis de nombreuses années. Il me semble à propos de situer l'action historique comme vision associée au

comité orienteur. En fait, en tracant cette démarche pour les neuf mois, le comité orienteur épousait la définition de GUY ROCHER "L'action historique est l'ensemble des activités des membres d'une société qui sont de nature ou qui sont destinés à provoquer, intensifier, freiner ou empêcher des transformations de l'organisation sociale dans sa totalité ou dans certaines de ses parties".

« L'action sociale pourrait correspondre à ce vide social dont parle Yves Baril dans la « Société du vide » et je cite<sup>48</sup> :

1. L'éloignement croissant des centres de décision
2. Laporie de la civilisation du travail
3. Chômage et la crise économique ».

Dans ce cadre, le mandat du comité orienteur se situe dans une optique de provoquer, amener une forme d'organisation sociale ayant comme objectif d'améliorer le cadre de vie des gens de la M.R.C. Antoine-Labelle.

TOURAINE définit les mouvements sociaux comme:

---

<sup>48</sup> Baril, Yves; « La société du vide », Paris, Éd. du Seuil, 1984, 262 p.

«des conduites socialement conflictuelles mais aussi culturellement orientées et non comme la manifestations de contradictions objectives d'un système de domination». <sup>49</sup>

«L'action des mouvements sociaux n'est pas dirigée fondamentalement vers l'État" ... il défend dans un champ culturel et historique». <sup>50</sup>

"Le mouvement social y est représenté comme la combinaison d'un principe d'identité, de principes d'opposition et d'un principe de totalité. Ne faut-il pas pour se battre, savoir au nom de qui, contre qui, sur quel terrain que l'on se bat? "Le schéma triangulaire fait référence à une interdépendance des enjeux et des acteurs." <sup>51</sup>

Le comité orienteur a voulu se situer dans cette approche actionnaliste. L'action du comité orienteur devient rapidement associée à une lutte pour un enjeu qui est constitué par un objectif associé au devenir de la M.R.C. et passant entre autres par une nouvelle définition du partage de pouvoir en région (Lire M.R.C.). On serait

---

<sup>49</sup> Touraine, Alain, op. cit., p. 107

<sup>50</sup> Touraine, Alain, op. cit., p. 107-113

<sup>51</sup> Touraine, Alain, op. cit., p. 107-113

porté à croire que les motivations du comité orienteur sont d'ordre politique, mais ce n'est pas le cas. En effet, l'état de dépendance de la population, le taux de chômage, le nombre d'assistés sociaux, et même les projets mis de l'avant par la table de développement humain en terme d'entraide à la communauté ne constitue pas un enjeu politique, mais bel et bien un enjeu social.

La forme de sensibilisation proposée préconise de considérer non comme le décideur, mais comme un recours à utiliser afin d'agir ou d'influer sur les décisions. À ce titre, l'appareil politique associé à un instrument d'intégration, d'ailleurs l'analyse diachronique d'état le situe « comme un agent de changement social, mais qui tend à constituer un type de société aussi homogène, aussi cohérent que possible... »<sup>52</sup>. C'est à mon avis dans ce type de modèle que s'inscrit toute l'action de la phase 2. « J'appelle lutte toutes les formes d'action conflictuelles organisées menée par un acteur collectif contre un adversaire pour le contrôle d'un champ social ». <sup>53</sup>

### Mouvement social

---

<sup>52</sup> Touraine, Alain, *Production de la société*, p. 225

<sup>53</sup> Touraine, Alain, *La voix et le regard*, p. 107-113

Il existe dans la vision de TOURAINE, quatre conditions principales pour identifier un mouvement social à une lutte. Il me semble judicieux de les énumérer et de voir si le mouvement amorcé par le comité orienteur rassemble ces conditions.

D'abord le mouvement doit être mené au "nom d'une population concernée".

<sup>54</sup> Nul doute que l'action et la mobilisation occasionnées par la tenue du sommet socio-économique de la M.R.C. d'Antoine-Labelle est synonyme de population concernée. L'élément tournée, l'élément dépôt de projets, dépôt de mémoire, participation aux assemblées constituent un gage d'une population concernée. Que dire des tables, de leurs réunions de travail? Comment ne pas signifier la participation des maires et des résolutions de la M.R.C. à cet effet.

Une deuxième condition est ciblée par TOURAINE. «Ces luttes doivent être organisées». Le fait pour le comité orienteur d'avoir une structure d'action, une permanence, un échéancier, constitue un élément important démontrant l'aspect organisationnel de la lutte. Il ne faut pas oublier l'identification de la situation problématique et le diagnostic. Les objectifs à atteindre constituent aussi un gage de lutte organisée.

---

<sup>54</sup> *Touraine, Alain, op. cit., p. 113*

En troisième lieu, «il doit y avoir un adversaire, l'adversaire est défini en terme abstrait : le capitalisme ou l'état...»<sup>55</sup>. Nul doute que là réside une portion particulière de la problématique, c'est-à-dire identifier l'adversaire. Il me semble réaliste de dire qu'avec le temps l'adversaire a changé au début où l'on a parlé de façon très libérale du gouvernement, du fait que celui-ci n'a peu ou pas décentralisé. On a évoqué la distance, la géographie, la M.R.C.A.L. est une région éloignée, nos jeunes quittent.

Finalement, la quatrième condition. «Enfin, le conflit avec l'adversaire ne doit pas être spécifique, doit être un problème social qui concerne l'ensemble de la société ce qui sépare une lutte de l'action d'un groupe de pression dont les objectifs sont plus limités».<sup>56</sup>

Il est bien facile de signifier que le conflit, la raison même de l'action est étroitement liée à divers problèmes sociaux. En fait, les citoyens de cette M.R.C. sont touchés dans leur amour-propre, dans leurs familles, en eux-mêmes. La détioration de la qualité de vie de leur proche constitue une atteinte à leur dignité.

---

<sup>55</sup> *Touraine, Alain, ibid., p. 113*

<sup>56</sup> *Touraine, Alain, ibid., p. 113*

Peu à peu durant la démarche, le comité s'est associé à divers ministères et le visage de l'adversaire a changé. Serait-il que l'adversaire est réellement la façon dont la région est traitée ? Serait-il que la M.R.C. veut changer l'ordre établi et devenir comme M.R.C. un partenaire du gouvernement. Serait-il que comme M.R.C. on ne veut plus que le régional agisse comme interface avec le gouvernement. Pour répondre à ces questions, il me semble à propos de revenir aux objectifs formulés par les maires et je cite:

Objectifs du sommet de la M.R.C.A.L.

1. Se repositionner par rapport aux autres M.R.C. du Québec en matière de côte sociale et économique.
2. Amener le milieu régional à se prendre en main.
3. Augmenter de façon significative l'employabilité de notre main-d'oeuvre et la consolidation des emplois.
4. Impliquer le secteur privé et les gens d'affaires en concertation avec les élus et les décideurs du milieu.
5. Favoriser le développement des petites communautés.
6. Réévaluer et valider les orientations et outils de planification déjà mis en place: schéma d'aménagement, stratégie du CADC.
7. Définir le développement local et régional.

8. Recenser des moyens et des ressources dont le milieu dispose pour développer la région.
9. Amener la région à développer un mécanisme permanent de concertation.

Pour ne cibler que les objectifs 2-3-5-7-8-9-, il me semble juste de dire que cette M.R.C veut faire partie des décideurs. Elle veut gérer sur son territoire ses ressources humaines, matérielles, financières. L'adversaire ne serait-il pas cette attitude de colonialiste à changer. La M.R.C. veut être partie prenante. L'adversaire est donc identifié, c'est l'approche de l'état envers la M.R.C. et ses citoyens. Dans ce cadre, le comité orienteur s'est-il donné comme rôle une action sociale. Pour répondre, il faut définir certains termes.

Action sociale: «C'est toute manière de penser, de sentir et d'agir dont l'orientation est structurée suivant des modèles qui sont collectifs, c'est-à-dire qui sont partagés par des membres d'une collectivité quelconque de personnes». <sup>57</sup>

On parle d'orientation normative, compte tenu que le consensus de l'action ou de l'orientation est établi avec les éléments même du comité et que tant au niveau de l'action que des moyens, on y trouve l'engagement à des règles et normes il me

---

<sup>57</sup> *Rocher, Guy, op. cit., p. 33*

semble justifié de parler d'actions sociales tout au moins pour le comité orienteur. Le partage avec les citoyens d'objectifs constitue une forme particulière d'action liée à la phase de sensibilisation populaire.

Il me semble évident que le comité orienteur malgré toutes ses fonctions a aussi joué un rôle théâtral dans certains éléments associés à des conférences de presse ou à des organisations entre autres au niveau du FORUM où l'avant-scène était occupée par les présidents qui se devaient de rendre compte de leur travail au dit comité orienteur, à la population. En fait, ces démarches associées au mouvement social remplissent trois fonctions liées comme telles au mouvement, soit un rôle de médiation, un rôle de clarification des consciences collectives, et finalement un rôle de pression. Le comité orienteur a diverses étapes de cette démarche a rempli ces trois rôles de façon explicite.

Le mouvement social n'est pas un phénomène marginal de défiance ou de conflit externe. Le comité orienteur a bien contesté, il a été surpris même choqué de la cote E, mais au-delà de ce stade, il a tenté, par la mobilisation, la conscientisation, d'intervenir à la fois comme acteur et parfois même comme maître-d'œuvre de l'action.

Il y a comme TOURAINE le souligne, l'analyse synchronique, c'est-à-dire du fonctionnement et de l'analyse diachronique du changement, c'est surtout ce deuxième aspect que je veux développer. Le mouvement, l'action entreprise par le comité orienteur a voulu combattre une domination, un mode de pensée, une ligne de conduite. Le comité orienteur a voulu innover en faisant appel au sentiment d'être capable de s'en sortir. Une fierté à développer, un sentiment d'appartenance à la région, à redéfinir.

L'adversaire même si non précis, a semblé beaucoup plus une forme de domination, une forme linéaire de voir les choses. En fait, même si on constate par les mouvements créés par le comité orienteur que la lutte ou l'action est menée par un groupe dirigeant ou élite, ceux-ci s'appuient à la fois sur le passé, mais s'inspirent de thèmes pouvant rejoindre la classe populaire, cette classe formant la masse. Il est bien évident que cette action portée par la masse a créé une idéologie de s'en sortir. La durée de vie de ce mouvement est relativement éphémère en ce qui a trait à son action, reste à définir l'action du suivi comme tel. Par contre, pour les besoins de cette recherche, le suivi s'est présenté dans un ordre pouvant aller jusqu'en février 1993.

Considérant que les mouvements sociaux font référence à une lutte conflictuelle, on se doit de faire référence à un processus d'adaptation à l'intérieur

d'un cadre défini. « L'étude des mouvements sociaux relève directement d'une analyse proprement sociologique et ne peut être confondu avec celui du fonctionnement de l'État, des crises politiques, ou même de la lutte pour le pouvoir »<sup>58</sup>.

C'est donc à partir de cette affirmation de Touraine qu'il convient d'affirmer que toute l'action de la M.R.C.A.L. ne s'inscrit pas dans la vision du mouvement social, mais plutôt dans un mode d'adaptation à une approche technocratique de la gestion du territoire.

### Changement social

Il est présent dans l'analyse. En effet, le changement qui s'est opéré l'a été non pas à cause d'une classe dirigeante comme telle, mais du phénomène des élites. A ce stade, il semble à propos de définir les types d'élite qui ont porté en bonne partie ce sommet. Issus de divers organismes, syndicats, institutions financières, personnalités politiques, citoyens, cette brochette triée sur le volet servait à la fois de bougie d'allumage mais aussi de réseau de communications. La force de ce groupe réside dans une capacité d'action sur elle-même en suscitant par des sous-comités l'indication de centaines de collaborateurs.

---

<sup>58</sup> Touraine, Alain, « Production de la société », p. 320

Pour terminer ces commentaires de la phase deux, je résumerai dans le texte en situant l'action par rapport au schéma analytique de Touraine.

«Identité est la définition de l'acteur pour lui-même. Dans la pratique des relations sociales, le principe d'identité se présente comme un dépassement de groupes ou de catégorie qui en est porteur». <sup>59</sup> Cette affirmation m'amène à définir le comité orienteur comme partie du principe d'identité.

Opposition: «le conflit fait surgir l'adversaire... on ne peut parler de principe d'opposition que si l'action se sent confrontée à une force sociale générale en un combat qui met en cause les orientations générales de la vie sociale». <sup>60</sup>

À la rédaction de toute l'action de la phase deux, je peux affirmer que la M.R.C. Antoine-Labelle a toujours manifesté sa volonté d'être partenaire, d'être l'élément pouvant définir son développement. Cette affirmation d'une volonté manifeste, d'être plus que des receveurs de l'État, est démontrée de façon éloquente par la volonté manifeste de diverses élites locales et appuyées par 23 maires de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. À partir de cette affirmation, le principe d'opposition identifie

---

<sup>59</sup> Touraine, Alain, *op. cit.*, p. 324

<sup>60</sup> Touraine, Alain, *ibid.*, p. 324

comme adversaire potentiel non pas l'état, non pas la région, mais plutôt un mode de fonctionnement à changer. On parle presque d'une autonomie de la M.R.C. Antoine-Labelle. A force de crier sa volonté d'être un partenaire à part entière, on se demande si l'adversaire n'est pas plutôt une vision à changer, un espèce de fataliste à conjuguer, car en fait l'action a toujours ciblé des aspects touchant presque la totalité des citoyens de la M.R.C. Antoine-Labelle.

Je fais référence particulièrement à la côte E économique et social. A partir de la combinaison de ces indicateurs et tel que décrit dans toute la phase deux, s'ajoutent aussi les nombreux témoignages tant des citoyens que des élus politiques ou d'organismes, le principe d'opposition donc trouve son fondement dans une vision à changer, dans une M.R.C. à impliquer dans son avenir, son devenir, mais encore plus dans une population à respecter, à écouter.

Dans l'exercice du sommet, l'enjeu est à double volet. On parle à court terme d'enjeux de positionnement de la M.R.C en ce qui concerne la côte E "économique et social", mais l'enjeu de base est beaucoup plus lié à une implication potentielle de la M.R.C. Antoine-Labelle dans son avenir et pour ce la M.R.C. s'est dotée d'outils de planification et possiblement d'investissement de capital dans un nouveau mode de gestion de projets de son territoire. On fait référence par le biais de la table de développement économique et de suivi à un fonds d'investissement ou d'un fonds de

recherche, d'une structure permanente, le comité de suivi ayant un mandat défini en terme d'actions et avec échéancier de deux ans.

En ce sens, l'intérêt porté depuis le début au sommet comme tel et au suivi témoigne à mon avis de l'enjeu réel soit d'être actif dans l'élaboration d'une politique de développement touchant la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

### Explications

L'acteur, (le comité orienteur), cherche à augmenter son influence, ou plutôt l'influence de ses mandataires. La M.R.C. Antoine-Labelle veut agir sur la prise de décision et ce, à l'intérieur des limites définies par une éthique de fonctionnement. Durant cet exercice, les éléments force, ruse, ou pression indue n'ont pas été utilisés comme tel. Par contre, la pression indirecte des citoyens a eu pour effet, soit la mobilisation des citoyens contre certaines décisions de centralisation des ministères, soit le développement d'un sentiment lié à l'appartenance.

Il me semble évident que de vouloir centraliser à tout prix, perpétue un mode de contrôle de l'action, des décisions. Comment ne pas souligner qu'à cette centralisation, la M.R.C. Antoine-Labelle a exprimé un double refus à la fois par l'expression : Ne plus être guidés, dirigés par des normes ou critères mur à mur et ce

cri de ralliement qui laisse pressentir le refus de la domination. Il existe à ce niveau une contradiction flagrante entre le discours de décentralisation et la démarche du sommet.

Pour sa part le sommet a été à l'écoute de l'expression même des citoyens. Il va de soi que la démocratie guide l'action de la consultation mais il serait temps que la population des régions puisse s'exprimer clairement.

La relation de l'action à l'enjeu est double en ce sens que pour le comité orienteur, l'État représente à la fois le pourvoyeur de certains fonds et d'autre part le comité reconnaît à l'État sous toutes ces formes le rôle de l'objectivité de l'enjeu. En effet, l'État par ces technocrates et institutions en région réussit à concentrer son emprise. Par contre, le comité orienteur veut diversifier le rôle de l'état par l'implication des décideurs exogènes et endogènes pour que les décisions puissent être partagées avec le milieu ou encore que l'on retrouve dans les axes de développement une vision d'avenir. À noter que cette action pouvant être identifiée au comité orienteur et identifiée à une lutte pour et par la M.R.C. Antoine-Labelle et ce, pour s'en sortir.

Il est donc possible de représenter la pression institutionnelle, l'acteur et l'enjeu et chacun joue d'influence pour obtenir une décision de l'état central. Décision

souhaitée dans le sens de l'action entreprise par la M.R.C. d'Antoine-Labelle, soit d'être des partenaires à part entière. En fait on peut parler de recherche de pouvoir que la M.R.C. d'Antoine-Labelle veut acquérir soit par la déconcentration de certains appareils de gestion situés à Saint-Jérôme, chef lieu de plusieurs décisions ou encore de Québec même. La M.R.C. d'Antoine Labelle souhaite que celle-ci soit reconnue maître-d'œuvre de certains dossiers spécifiques. La déconcentration passant par le transfert et/ou l'ouverture de succursale du ministère, (ex: l'environnement) est centralisée à Laval. La région peut les rejoindre par téléphone. Pourquoi, comme le souhaite les tables d'environnement, n'y a-t-il pas un représentant sur le territoire ?

Je ne peux terminer les commentaires de la phase deux, sans cibler de façon plus précise trois moments forts qui sont: La tournée de la région, le Forum et le sommet lui-même. Ces trois éléments viennent confirmer le phénomène du mouvement social en ce sens que chacun à sa façon privilégie un mode particulier de consultation ou encore la recherche d'un "feed back" surtout associé au Forum ou l'appui aux projets constituait l'expression d'une mécanique liée à l'implication des citoyens.

On peut aussi identifier cette mécanique de consultation à une forme d'expression liée à la pression des citoyens envers leurs dirigeants. Sans refaire la

présentation, ces éléments ont reçu à eux seuls presque l'ensemble de la couverture médiatique.

Ces moments sont aussi identifiés à une forme de développement endogène que j'aborderai de façon plus élaborée dans mes commentaires de la phase trois, soit le "Suiv". Par contre, le lien entre les projets, le financement et la création d'emplois constituent un temps fort associé à la phase deux en terme de temps et d'actions à être privilégiés.

Je me dois aussi de faire ressortir dans mes commentaires un élément fort révélateur de la démarche retenue par le comité orienteur. En fait, il s'agit du mode de priorisation des projets. Il faut se rappeler que des projets étaient soumis par les présidents de table, appuyés ou retenus par le comité orienteur présentés au Forum et finalement appuyés par les participants ou organismes lors de la journée du **FORUM**.

Le mode de priorisation par le comité orienteur peut être associé à la «boucle de rétroaction politique». <sup>61</sup> La première étape, - les demandes ou projets qui proviennent des tables de travail ou d'organismes et qui sont présentés au comité orienteur qui doit analyser, retenir ou rejeter ces demandes.

---

<sup>61</sup> Lapierre, Jean William, « *L'analyse des systèmes politiques* », p. 44-45

La deuxième étape : les demandes ou projets sont filtrés par la table elle-même en référence au rôle des présidents de table. À un troisième niveau intervient le comité orienteur, qui questionne les présidents de table sur la mobilisation des ressources requises pour réaliser les projets. A cette étape, intervient la compétition des demandes à l'intérieur même des tables mais encore avec les autres tables. Après le constat du nombre des demandes, le comité orienteur se devait d'utiliser la formule de réduction des demandes compte tenu que des projets devaient être présentés au FORUM et au SOMMET comme tel.

Le tout pour en arriver à un choix, une décision basée sur le réalisme en terme de faisabilité de projets. Le comité orienteur à ce stade se devait d'être conscient que certains projets ne pourraient se réaliser à court terme mais compte tenu de l'intérêt pour la M.R.C., se devait de les soutenir et souhaiter que ces projets soient relevés par le comité du suivi.

Cette étape de présentation de projets est étroitement liée au fait que tels projets répondent à des critères associés au sommet. La boucle de rétroaction politique peut s'appliquer à ce phénomène de sélection et de priorisation.

Finalement, et en conclusion des commentaires de la phase deux, je me dois de signaler au lecteur deux éléments importants de cette phase qui illustrent bien le mouvement social amorcé. La participation populaire constitue un pilier de cette démarche et, afin d'illustrer cette participation, le décompte du nombre de collaborateurs directs est éloquent.

Tableau 9 : Collaborateurs par table : S.S. Économique M.R.C.A.L.

Table, Forêt, mines-industrie:	26 collaborateurs
Table emploi et formation:	15 collaborateurs
Environnement et développement:	17 collaborateurs
Développement économique et suivi:	8 collaborateurs
Loisirs, culture et tourisme:	25 collaborateurs
Développement humain:	20 collaborateurs
Agriculture:	16 collaborateurs
<b>Total:</b>	<b>127 collaborateurs</b>

Source : Cahier du sommet socio-économique, M.R.C.A.L., 1992.

En plus, le nombre de projets soumis a nécessité une participation plus large, On peut parler de collaborateurs indirects associés à plus de 48 projets. J'y reviendrai dans les commentaires de la phase trois étant associée aux axes de développement, à la planification stratégique et au suivi du sommet comme tel.

La démarche entreprise dans la M.R.C.A.L., ne correspond pas à un mouvement social, mais à une forme d'adaptation, une forme d'intervention d'un réseau de décideurs locaux disposant d'une certaine influence et souhaitant agir sur le mode de gestion des territoires. S'agit-il d'interactions ou de stratégies? Chose certaine, l'expérience acquise par la M.R.C. constitue un atout dans la nouvelle définition affectant une forme imaginative d'intervention dans le développement local.

**CHAPITRE V. PHASE 3 : LE SUIVI, Juin 1992- Février 1993**

**Phase 3 : LE SUIVI, Juin 1992- Février 1993**

**Sommaire**

5.1. Photo 8 : Crédit Commission d'emploi et de suivi du sommet

5.1.1. Film 8 : Représentativité du milieu

5.2. Photo 9 : Intervention publique du C.C. emploi

5.2.1. Film 9 : Visibilité du comité

5.3. Photo 10 : État de situation du projet

5.3.1. Film 10 : Conférence de presse et bilan

5.4. Commentaires

### **5.1. Photo 8: Commission - création de comités d'emplois et de suivi du sommet Socio-Économique**

Tout au long du processus du sommet socio-économique, divers intervenants sensibilisaient la M.R.C. au fait que l'exercice ne devait pas être un feu de paille et que le comité orienteur se devait de préparer un suivi, soit une structure pouvant assurer un lendemain à cet exercice.

D'ailleurs, dès le début, le comité orienteur lors de la création des tables, a ajouté à la table du développement économique, deux mandats fort révélateurs de la préoccupation, soit le vocable concertation et suivi du sommet et ce, dans un objectif avoué d'assurer une continuité. Et pour s'assurer que cette préoccupation ne sombre pas dans l'oubli, le comité orienteur a confié au président de la table économique un mandat en ce sens.

#### **5.1.1. Film 8- Représentativité du milieu, mandat**

Le 13 juin 1992, avait lieu le sommet Socio-économique comme tel. Dès le 22 juin, le comité orienteur faisait le bilan de l'exercice et demandait expressément à la M.R.C d'Antoine-Labelle de mettre en place la mécanique pouvant assurer le suivi et ce, tel que présenté par la table de développement économique, concertation et suivi à divers partenaires du milieu.

Dans ce contexte, le préfet de la M.R.C. Antoine-Labelle Monsieur Jean-Pierre Jolicoeur adressait le 24 juillet 1992, une lettre à l'ensemble des présidents, lettre dans laquelle il était expressément mentionné aux représentants les modalités de formation de la table de suivi qui portera le nom de Commission de création d'emplois et de suivi du sommet.

Le mandat de cette table : agir comme groupe conseil face à la M.R.C.A.L. «Un groupe qui réfléchit, qui surveille, qui recommande, qui s'assure que les dossiers du sommet ont un suivi approprié». <sup>62</sup> La date du 15 septembre 1992 est fixée comme date limite de réception des réponses des organismes.

De façon à ne pas allonger les délais, la table des maires lors de sa réunion du 28 octobre 1992, nomme les onze représentants et fixe un mandat de deux ans. Le 10 novembre, chaque membre reçoit une correspondance de la M.R.C. officialisant sa

---

<sup>62</sup> Collectif, « Résolution de la séance des maires de la M.R.C.A.L., C.C. 3248-06-92

nomination et nommant C.I.D.E.L comme organisme responsable d'assurer le fonctionnement de cette commission du suivi.

Dès le 2 décembre 1992, C.I.D.E.L convoque les membres à la première rencontre de la Commission d'emplois et y inclue un document préliminaire intitulé "Modalités de fonctionnement de la table" à être discuté par les membres. On y retrouve entre autres, le mandat du comité, son fonctionnement interne, le rôle de C.I.D.E.L comme support technique, l'agenda des réunions, l'échéancier de travail et les objectifs à atteindre. C'est donc dire qu'il s'est écoulé six mois entre le sommet en juin et la création officielle d'une structure assurant le suivi. Le même principe s'applique: une table formée par les gens du milieu. Le 15 décembre, à la première réunion du C.C.E. il se dégage un consensus sur la vision et l'implication de la commission. On procède à l'élection d'un président, soit Yves Cyr, considérant entre autres le fait que celui-ci a assumé le rôle de président du sommet. On procède aussi à ce moment à une demande de collaboration du C.L.S.C. par le prêt d'une personne ressource et on cible Léonard Lafontaine, le coordonnateur du sommet, considérant entre autres son expertise dans le sommet et son implication avec les groupes du milieu à titre d'organisateur communautaire.

Un élément est à considérer. Il existe une somme résiduelle de 15 000 \$ dans les fonds du comité du suivi, somme fournie par le C.L.S.C. lors du sommet. Le comité acquiesce à une demande du projet DÉFI autonomie de 5 000 \$, considérant

entre autres toutes les démarches engagées de façon plus précise le volet humain et l'aspect régional. Ce projet constitue à lui seul une expérience pilote pour le Québec sur une vision de partage des ressources humaines dans le maintien à domicile. D'ailleurs, Madame Blanchette a souligné de façon non équivoque l'originalité de ce projet.

Lors de cette même rencontre du 2 décembre, le mandat du comité est discuté et les membres conviennent que la mission est d'abord d'assurer un suivi à une démarche de concertation qui a amené les intervenants de la M.R.C. Antoine-Labelle à présenter:

- des projets de développement;
- des axes de développement.

La mission de la commission est de s'assurer des actions à entreprendre et surtout, à faire entreprendre pour la réalisation d'un maximum de projets et axes de développement. Les membres ont d'abord le rôle de réfléchir, de surveiller et de recommander les actions à réaliser pour assurer le suivi. C'est en quelque sorte un groupe conseil qui planifie des stratégies à entreprendre ou à faire entreprendre pour la réalisation des projets et axes de développement. Ce groupe conseil prend avis et intercède auprès des partenaires et rend compte à la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

La commission ne peut réaliser des projets, son rôle est de recommander aux organismes, municipalités, M.R.C., C.S.P.N., C.L.S.C., C.A.D.C., C.I.D.E.L. et autres intervenants des actions souhaitables à entreprendre pour réaliser les axes de développement. En fait, il doit intercéder auprès des gens ou organismes qui ont appuyé les projets pour définir les actions entreprises.

La commission ne peut se substituer aux promoteurs et appuyer les actions d'un promoteur pour la réalisation de son projet.

De façon plus spécifique, on retrouve dans le procès-verbal du comité, les considérations suivantes, soit :

- La commission doit s'assurer qu'il y a dialogue entre les différents intervenants pour voir à la réalisation des axes de développement des projets entérinés par le sommet
- La commission est une motivatrice, elle doit s'assurer qu'il y a des actions posées en lien avec les axes et les projets;
- La commission aura un mandat de faire faire et non de faire; d'ailleurs, elle n'aurait ni les ressources, ni les budgets. Cela n'exclut pas cependant que le comité peut servir d'appui à certaines démarches reliées au sommet comme tel. Il s'agit de faire

bouger les structures en place pour qu'elles respectent leurs engagements pris lors du sommet.

Le rôle du C.C.E. est de voir dans un premier temps ce qui est réaliste de faire, d'établir une mécanique pour faire avancer tel axe ou tel projet;

L'analyse du deuxième procès-verbal du C.C.E. en date du 25 janvier 1993, révèle une acceptation par le C.L.S.C. du prêt de service de Monsieur Léonard Lafontaine comme secrétaire exécutif et aussi une acceptation par la M.R.C. de déléguer Monsieur Pierre Borduas comme personne ressource et ce, en sa qualité de secrétaire-trésorier de la M.R.C. Cette dernière présence du secrétaire trésorier constitue pour le comité un interlocuteur privilégié avec la table des maires.

Les membres sont sensibilisés aux démarches entreprises par le M.R.C entre autres pour assurer le suivi d'un projet du S.S.E. soit de doter la région d'un fonds d'investissement local. Une approche a été faite auprès d'une SOLIDE (Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi), une soirée d'information a été organisée le 23 février 1993. Suite à cette réunion, la M.R.C a décidé de créer la commission de création d'emploi et de suivi (CCE). Cette appellation étant un pré-requis à la reconnaissance de la M.R.C. comme potentiellement éligible à un investissement des fonds de la part de la F.T.Q.

**La commission du suivi est formée, il reste à travailler. Afin de bien situer son intervention, il est convenu de faire le point. À ce titre, le comité structure une conférence de presse avec un objectif bien arrêté: informer les citoyens de l'état d'avancement des dossiers en ciblant de façon particulière des dates clés, soit 11 avril, 13 juin, 15 février, dates des conférences de presse. etc. Afin de bien saisir, le comité de suivi organisa, huit mois plus tard, une conférence de presse pour faire le point sur l'état d'avancement des dossiers.**

## 5.2. Photo 9- Intervention publique de C.C.E.

Le président du comité du suivi fut invité par Solidarité Canada Sahel à un colloque intitulé «Décentralisation et participation populaire au développement». Quels liens entre le Canada et le SAHEL ? Ce colloque s'est tenu les 15, 16, 17 janvier 1993, à l'Université du Québec à Montréal. Une deuxième partie de cette photo étant une continuité, c'est-à-dire une présentation par le président du sommet, cette fois-ci l'Association des Hautes-Rivières pour le développement international, invitée à entretenir les gens sur la similitude du développement des régions du Québec et de démontrer l'implication populaire du milieu.

### 5.2.1. Film 9: Visibilité du comité

Le déroulement de ce film tient à lui seul d'éléments de reconnaissance d'un statut, de la commission de création d'emplois et de suivi. En fait, se retrouver au colloque international Canada SAHEL, n'est pas le fait du hasard. Pour bien situer le contexte, il est indispensable que j'énumère quelques thèmes propres à ce colloque, soit entre autres:

- Crise du modèle de développement et développement local. Bernard Vachon.
- Décentralisation et participation populaire au Québec, Roger Nicolet U.M.Q.
- Comité de développement de la route BelleTerre, le Domaine Mont-Laurier.

À la suite de cette participation à ce colloque s'inscrit une deuxième action de visibilité et ce dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle. En fait, il s'agissait d'établir les liens et similitudes du développement des régions. L'expérience de la M.R.C Antoine-Labelle fut présentée comme un élément de prise en main du milieu. En plus, Monsieur Réjean Piché, coordonnateur à Solidarité Canada Sahel, entretenait les participants à propos d'une similitude concernant la participation communautaire entre les deux projets. Les objectifs sont sensiblement les mêmes, *s'en sortir*.

Il semble évident que les principes de base restent valables : l'identité reste à définir afin de mobiliser les gens. Bien sûr, au préalable, il faut trouver des gens, des élites, des leaders motivés et croyant suffisamment à un projet, une cause pour entretenir un certain temps le feu de l'action, pour rendre les gens imputables de l'action.

### 5.3. Photo 10- État de situation des projets

La C.C.E. se prépare à sa conférence de presse du 22 février. L'objectif : tracer un bilan des quelque huit mois d'après sommet.

Pour ce faire, chaque projet présenté au Forum du 11 avril et du sommet du 13 juin est mis à jour et coté en terme de réalisation. Chaque membre de la C.C.E. doit compléter cet exercice et appelé à tour de rôle à présenter le tout lors de la conférence de presse du 22 février.

Le reste de la réunion se concentre sur la recherche d'une mécanique permettant à la commission de s'engager sur la voie de l'analyse des axes de développement retenus au sommet et ce, à partir de l'identification par secteurs des forces et des faiblesses. L'exercice s'avère difficile à ce stade compte tenu que de nouveaux membres se sont joints à l'équipe. Il est évident que de gérer le quotidien peut s'avérer moins motivant que de tenter de planifier pour des années, compte tenu que plusieurs éléments échappent à ce comité à ce stade-ci. Le comité se donne un travail à faire, soit la recherche à partir des axes énoncés, d'objectifs et de moyens à privilégier et ce, à l'intérieur d'un échéancier serré.

En fait, qui fait quoi ? Quand ? Il semble réaliste de dire que les axes de développement constituent un objectif à cibler.

### 5.3.1. Film 10- Conférence de presse et bilan

L'objectif de la conférence de presse était de démontrer à la M.R.C. Antoine-Labellé que le suivi est assuré. La commission de création d'emplois et de suivi a voulu de façon bien tangible démontrer le chemin parcouru depuis huit mois. En fait, les projets ont suivi depuis le début de cet exercice un cheminement particulier. En effet, le 11 avril 1992, les projets sont présentés au FORUM et ceux-ci reçoivent une cote d'appréciation comme projets susceptibles d'aider la M.R.C. à s'en sortir. Le 13 juin, au sommet comme tel, les représentants des tables donnent un état d'avancement des projets selon une cote d'appréciation : réalisé, en voie de réalisation, court terme six mois : mise en banque.

Tableau 10 : État d'avancement des projets

Source : Cahier du S.S.E. de la M.R.C.A.L., 13 JUIN 1992.

Il semble normal à la C.C.E. de rendre public huit mois plus tard l'état d'avancement des dossiers, afin de rendre le tout plus mesurable, y compris les

investissements et les emplois créés, assurant au comité la visibilité et la crédibilité nécessaires.

Pour bien comprendre la mécanique de gestion de projets, il convient de donner de l'information supplémentaire sur la conférence de presse des 12 projets réalisés. On parle d'investissements de plus ou moins 1 630 000 \$ et de la création de 47 emplois à temps complet et une trentaine d'emplois à temps partiel et quatre d'une durée limitée. Fait à noter, un projet de 15 emplois est en voie de réalisation. En plus, un investissement de l'ordre de plus ou moins 300 000 \$, est en voie de réalisation. Somme toute, la conférence de presse s'est tenue avec en toile de fond une vision de mission accomplie et les yeux tournés vers l'avenir.

Afin de bien saisir le cheminement des projets entre le FORUM d'avril 1992, le sommet de juin 1992 et le premier bilan du comité de suivi et création d'emplois le 22 février 1993, une grille de cheminement vous est présentée de façon à schématiser et rendre plus visuelle le cheminement. Cette grille vous présente le titre du projet, la priorisation donnée au Forum d'avril, une cote pour le sommet en juin 1992 et finalement une cote en février 1993. Vous sont aussi présentés les investissements obtenus et les emplois créés. Une conférence de presse est prévue pour avril 1994. Mais pour les besoins de cette thèse, l'analyse s'arrête en février 1993.

**Tableau 11 : SYNTHÈSE DES PROJETS**  
**CHEMINEMENT M.R.C. ANTOINE-LABELLE**

Projet M.R.C. Antoine-Labelle- 1992-1993	Prévision - Juin 1992 N° répondants Télé prélevée	Sondé Juin '92	Sollicité Juillet '93	Investissement	Emplois créés
Nombre d'ids	52	5	4		
Reconnaissance des groupes communautaires	59	2	1	12. Répondants	
Construction de logements sociaux privés	47	2	1	800 000\$	
Associations coopératives d'économie familiale (A.C.E.F)	57	2	1		
Services de consultation et d'aide pour familles	54	2	1	80 000\$	1
Services de répit-dépannage	65	2	1	9 000\$	.5
Scellés en périodicité	49	2	2		
Centre de réhabilitation pour le traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie	65	2	2	420 000\$	6-6
Collectes collectives de débit de mère	57	2	2		
Prévention de l'interéné-ville auprès des enfants	63	2	1	2000\$	.5
Organisation d'un service de transport	62	2	4		
Projet de recherche-action	65	2	1	535\$	15-20

Source : Cahier du S.S.E., juin 1992.

Codes : 1: sollicité  
2: en voie de sollicitation  
3: sollicitation en cours

4: projet mis en branle  
5: projet abandonné

**Tableau 11 : SYNTHÈSE DES PROJETS**  
**CHEMINEMENT M.R.C. ANTOINE-LABELLE**

Projets M.R.C. Antoine-Labelle- 1993-1994	Prévalentes- Février avril '98 97 dépendants- Tous prioritaires	Succès Juillet '98	Succès Février '98	Non réalisés	En cours
---	---	-----------------------	-----------------------	--------------	----------

Créer de bâtiage	67	4	3	--	--
Projets de Moussons	67	6	3	--	--
Nettoyage de brouage optimisé et de piles en copierie	78	4	3	600 000\$	
Services d'aide aux entreprises	70	3	1	500 000\$	5
Eau-Méde des Boutin -Laurentides	59	2	3	--	--
Collecte sélective régionale	57	2	3	60 000\$	--
Restauration de Lac des Jeannettes	53	2	3		
Eau de la Baie?	45	2	1	8000\$	
Forêt Papineau-Labelle	54	2	3		
Restauration de Ruisseau Villeneuve	50	2	2	1520\$	
Hydro-Québec - Optica Génie- Produits chimiques	60	2	4		
Nettoyage de déchets organiques (compostage)	54	4	4		
Aménagement du Lac Brochet	57	2	1		
Aménagement Environnemental Sécurité ferroviaire	48	2	0		
Expansion du site de longue	48	2	5		
Jeudi de développement régional	69	2	5	100,00\$	
Arbre local	78	2	1		

Codes:  
 1: réalisés  
 2: en voie de réalisation  
 3: réalisations court terme

4: projets mis en banque  
 5: projet abandonné

**Tableau 11 : SYNTHÈSE DES PROJETS**  
**CHEMINEMENT M.R.C. ANTOINE-LABELLE**

Projets M.R.C. Antoine-Labelle - 1992-1993	Prévisions - Janvier avril '92 97 répondants Total prévisions	Somme Janvier '92	Somme Mars '93	Incertitudes	Enjeux cette année
--	---	----------------------	-------------------	--------------	-----------------------

Table de concertation et de suivi	64	2	1		
Centre Des Trois-Vallées	68	2	1	1 000 000\$	15 emplois
Banque de finance	66	3	2		
L'Agroforesterie M.R.C.	51	4	4		
Production des parcelles locales	78	2	1		
Valorisation et promotion de la formation agricole de la Formation agricole	62	5	2		
Recherches sur les activités agricoles	59	5	4		
Plots Air Baskabug-Wallige	65	3	4		
Aménagement et infrastructures du Parc Lébel	79	3	2		
Acès à la rivière du Lébel	64	4	4		
Centre de Congrès Antoine-Labelle	55	4	2		
Territoire culturel Boisé	48	4	2		
Office de tourisme	72	3	2		
Quai-réserveau de la rivière du Lébel	45	4	4		
Reflet d'Antoine-Labelle	59	2	1		
Sauvegarde de la Gare de Blain-Lévrier	59	3	4		
Routes touristiques de Notre-Dame-de-Pontmain	49	3	4		

Code:      1: réalisés  
               2: en cours de réalisation  
               3: réalisations court terme

4: projets mis en banque  
       5: projet abandonné

#### **5.4. COMMENTAIRES**

La phase 3, quoique relativement courte, demeure néanmoins l'aboutissement de toute la démarche reliée au sommet socio-économique de la M.R.C.A.L.

En effet cette phase, vient couronner tout l'aspect mobilisation qui a dominé depuis le début. L'élément le plus important est l'atteinte d'un des objectifs de départ, soit «assurer un suivi, que le sommet ne soit pas une fin, mais un début». <sup>63</sup>

Il a fallu que la M.R.C., par l'assemblée de ses maires, concrétise en une structure la volonté maintes fois exprimée d'assurer à cet exercice une continuité. Pour ce faire, un comité de création d'emplois et de suivi du sommet s'avérait un outil parmi d'autres.

La M.R.C., a dû concilier divers aspects dans la création de ces structures soit : mandat, représentativité des membres, visibilité de ce comité, une vision régionale est sans doute l'aspect le plus important, s'assurer d'une continuité entre l'action, les axes de développement et la vision régionale de développement.

---

<sup>63</sup> Collectif, « Cahier du Sommet Socio-économique de la M.R.C.A.L. », juin 1992, p. 5

Ce comité relève donc de la M.R.C.A.L. comme telle et doit lui rendre compte de ses actions. Afin de faire le lien avec le comité exécutif de la M.R.C.A.L. entre autres, la M.R.C. a délégué son secrétaire-trésorier, Monsieur Pierre Borduas, celui-ci ayant suivi de très près toutes les démarches du sommet socio-économique depuis le début.

Soulignons la paternité de cette démarche attribuée à la M.R.C.A.L. comme telle, aux plans des mandats, de l'imputabilité et de la continuité.

«Nombre de services et d'activités présentement gérées par l'administration gouvernementale pourraient l'être plus efficacement et plus adéquatement par les organismes plus près des citoyens, c'est-à-dire les municipalités et les municipalités régionales de comté (M.R.C.)... «Il faut se rappeler que les municipalités sont les seules institutions dont les limites respectent véritablement les communautés locales naturelles, c'est-à-dire qui sont habitées par des gens ayant un sentiment d'appartenance et de solidarité.»... «Ce sentiment se retrouve également à une autre échelle, soit au niveau de la région délimitée par la M.R.C. puisque c'est en vertu de ce critère «entre-autre» que ces dernières ont été formées. La municipalité et les régions constituent donc de véritables zones d'interaction pour les citoyens... Le dévelop-

pement économique et social doit être branché sur le citoyen et ses institutions locales». <sup>64</sup>

Dans son exposé, Roger Nicolet mentionne trois éléments pour lesquels Québec devrait responsabiliser les gouvernements locaux soit :

- « 1) Imputabilité des élus locaux;
- 2) Caractère représentatif des municipalités;
- 3) Les gouvernements locaux devraient diriger la concertation et le développement, considérant qu'ils possèdent déjà leurs propres organismes de concertation grâce aux M.R.C.» <sup>65</sup>

Il est donc essentiel de souligner que la M.R.C.A.L., a bien accepté ce principe de gérer son développement local. Deux éléments viennent appuyer cette affirmation, soit la paternité du sommet socio-économique et la création des structures pour assurer le suivi avec un mandat signifié par les maires de la M.R.C.

---

<sup>64</sup> Nicolet, Roger, « Actes du Colloque international, Canada-Sahi, Décentralisation et participation populaire au Québec », 1993, p. 28

<sup>65</sup> Nicolet, Roger, *ibid.*, p. 30

Afin d'être connu et crédible, le comité de suivi organise une conférence de presse dès sa création, et se donne comme objectif de faire le bilan du sommet en date du 22 février.

Le plus important à retenir de cette conférence de presse ou de ce bilan constitue le constat qu'une région en mal de s'en sortir a su, grâce à sa volonté et grâce aux actions des gens du milieu, agir sur divers éléments de leur devenir. Notons que le suivi constitue à la fois le défi de la continuité et la recherche d'une ligne d'action à définir.

On se doit de constater que cette action de mobilisation a su être reconnue par divers intervenants comme significative d'une action à continuer. L'invitation à divers colloque constitue pour la comité de suivi une forme d'acceptation du milieu. Le travail de ce comité sera aussi ciblé à l'intérieur des mandats de la M.R.C.A.L., une démarche pouvant mettre de l'avant divers axes de développement qui, tout au long de ce sommet, ont constitué une vision d'avenir.

Les axes de développement se devant d'être des objectifs, des lignes de pensée ou tout au moins une direction à privilégier pour le développement socio-économique de la M.R.C.A.L.

Peut-on faire un lien ou une similitude entre les projets, et l'implication essentielle en terme de participation populaire. Il me semble que oui puisque les étapes du processus de changement sont respectées, telles que présentées par GRADERR-UQAM, soit :

- 1) Problématique : Qu'une situation ne réponde plus aux besoins, aux aspirations :  
Cote E (économique et sociale) mobilisation.
- 2) Sensibilisation : Que cette situation soit perçue : document de travail par la Commission municipale sur la Famille, diffusion.
- 3) Information : Dépôt à la Ville de Mont-Laurier et à la table des maires de la M.R.C. d'Antoine Labelle.
- 4) Mobilisation : Qu'il y ait une volonté d'améliorer la situation : acceptation par la M.R.C.A.L. pour la tenue d'un S.S.E.
- 5) Projet : Qu'une action soit formulée et entreprise : formation du Comité orienteur pour tenir le S.S.E.
- 6) Planification et évaluation : Que l'action soit organisée en fonction d'objectifs précis : partage des objectifs avec la M.R.C.A.L.
- 7) Formation - partenariat - Adaptation institutionnelle : Que l'action soit soutenue et appuyée par des moyens adéquats : implication humaine, technique et financière du milieu. Démarche de planification entreprise.
- 8) Durée, stabilité sociale : Que l'action soit intégrée pour constituer un changement.  
Le comité de création d'emploi et de suivi a comme mandat premier d'assurer

le suivi par le biais d'une interface à créer entre les axes de développement, les projets et la M.R.C., le milieu.

Force est donc de constater que la démarche et de façon plus particulière le suivi, viennent permettre un questionnement fort légitime sur les actions à privilégier, La participation populaire et l'implication continuent mais à un niveau où les membres du comité du suivi sont devenus à la fois des stimulateurs d'action, mais aussi et surtout des agents de développement associés à une démarche leur donnant une légitimité à la fois dans le questionnement mais dans l'action.

**CHAPITRE VI**

**COMMENTAIRES SUR LES 3 PHASES**

## **6. Processus proposé**

### **Commentaires sur les 3 phases**

L'élaboration d'un plan d'orientation et d'action constitue un moment extrêmement important pour une région, qui plus est une M.R.C. Cette demande a constitué une approche de planification stratégique permettant entre autres une priorisation de gestes et d'actions ou même d'orientations à retenir. En fait, il s'agissait d'une unité de pensées. Ce processus associé à une planification stratégique a permis de préciser le rôle qu'entend jouer la M.R.C. d'Antoine Labelle et sa population dans son développement. Une telle démarche constitue pour cette M.R.C. une armature centrale et un guide. En fait, les objectifs du départ ont été clairement définis.

L'approche retenue a reposé sur un haut niveau de participation, dans un but de complémentarité, de visibilité, de crédibilité et surtout d'efficacité. La structure de participation est basée à la fois sur les forces du milieu mais aussi et surtout sur un

travail d'équipe basé sur des thèmes chers aux participants. Il est évident que ce travail a nécessité une phase d'actualisation de données, afin de retrouver l'identité profonde de la M.R.C. Antoine-Labelle. Nul doute que l'ensemble de l'action s'est basé sur le bénévolat et l'implication d'un comité orienteur. Pour sa part l'encadrement méthodologique retenu est basé sur une expérience de l'action et une connaissance des phases d'un processus global. Pour fins de visualisation, ces phases se regroupent par thème et peuvent être associées à une démarche de planification stratégique et je m'explique:

**Phase 1- Préliminaire et amorce par la Commission municipale sur la famille.**

**Phase 2- Étude de l'environnement. Recherche par la M.R.C de partenaires et d'intervenants.**

**Phase 3- Étude de la clientèle, formation du comité orienteur et de tables, selon les sujets stratégiques**

**Phase 4- Étude des forces et faiblesses, tournée de la M.R.C Antoine-Labelle, compilation par comité orienteur.**

**Phase 5- Hypothèse d'orientation générale. Forum- dépôt de projets et étapes de validation et d'appui.**

**Phase 6- Réflexion interne, le sommet, divulgation des appuis reçus, recherche officielle d'appui, lecture, déclaration régionale par les maires de la M.R.C.**

Phase 7- Analyse des résultats, étapes de création de la commission d'emploi et de suivi, état de situation, conférence de presse

Phase 8- Le comité de suivi élabore un plan directeur basé sur les axes de développement à être priorisé par la M.R.C.

Il me semble à propos de signaler que ces huit phases se sont déroulées de façon tout à fait linéaire et le comité orienteur a été pour les sept dernières à la fois le planificateur et l'accompagnateur de la M.R.C.

Ce processus s'est fait de façon plus ou moins linéaire. L'exercice même de ce sommet peut se résumer en grandes étapes. Il est possible de les identifier et de les associer à un cheminement apparenté à une planification stratégique sans avoir nécessairement identifié au préalable un cheminement aussi défini dans le temps. En effet, il convient de mentionner et de constater qu'avec le recul, l'inspiration même de la mécanique est basée en grande partie sur le processus retenu et privilégié par la M.R.C. de l'Or Blanc.

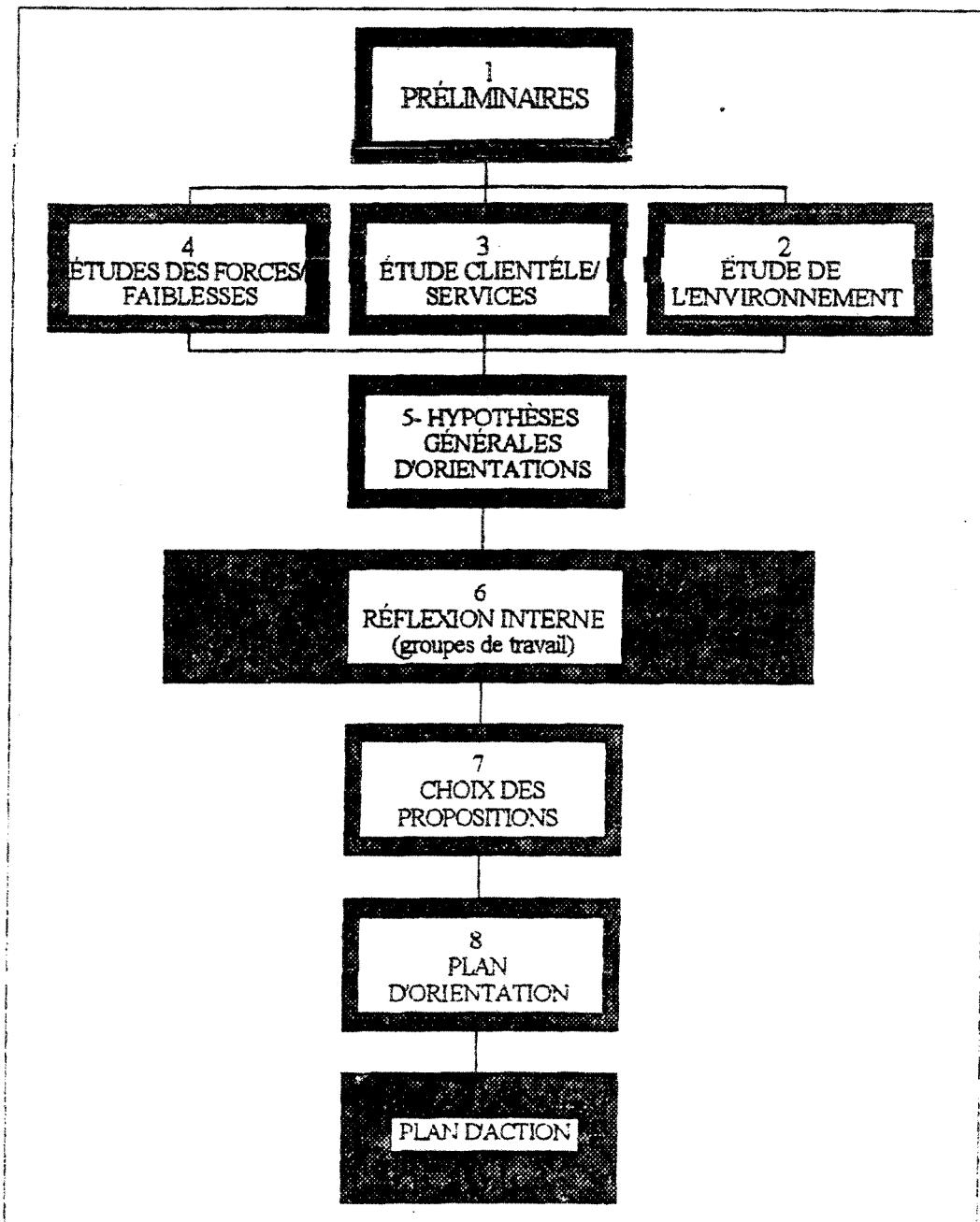
Vous trouverez donc à cet effet, une présentation schématique des étapes de réalisation du sommet socio-économique de la M.R.C Antoine-Labelle (figure 7).

Ces étapes ou phases sont divisées en huit sections ou titres d'où interfèrent et se complètent dans le temps et par le biais des intervenants, les objectifs et même les résultats.

SOMMET SOCIO-ÉCONOMIQUE  
M.R.C. ANTOINE-LABELLE

1991-1993

ÉTAPES DE RÉALISATION



Source: Adaptation grille de gestion, Gérard Roy et Associés

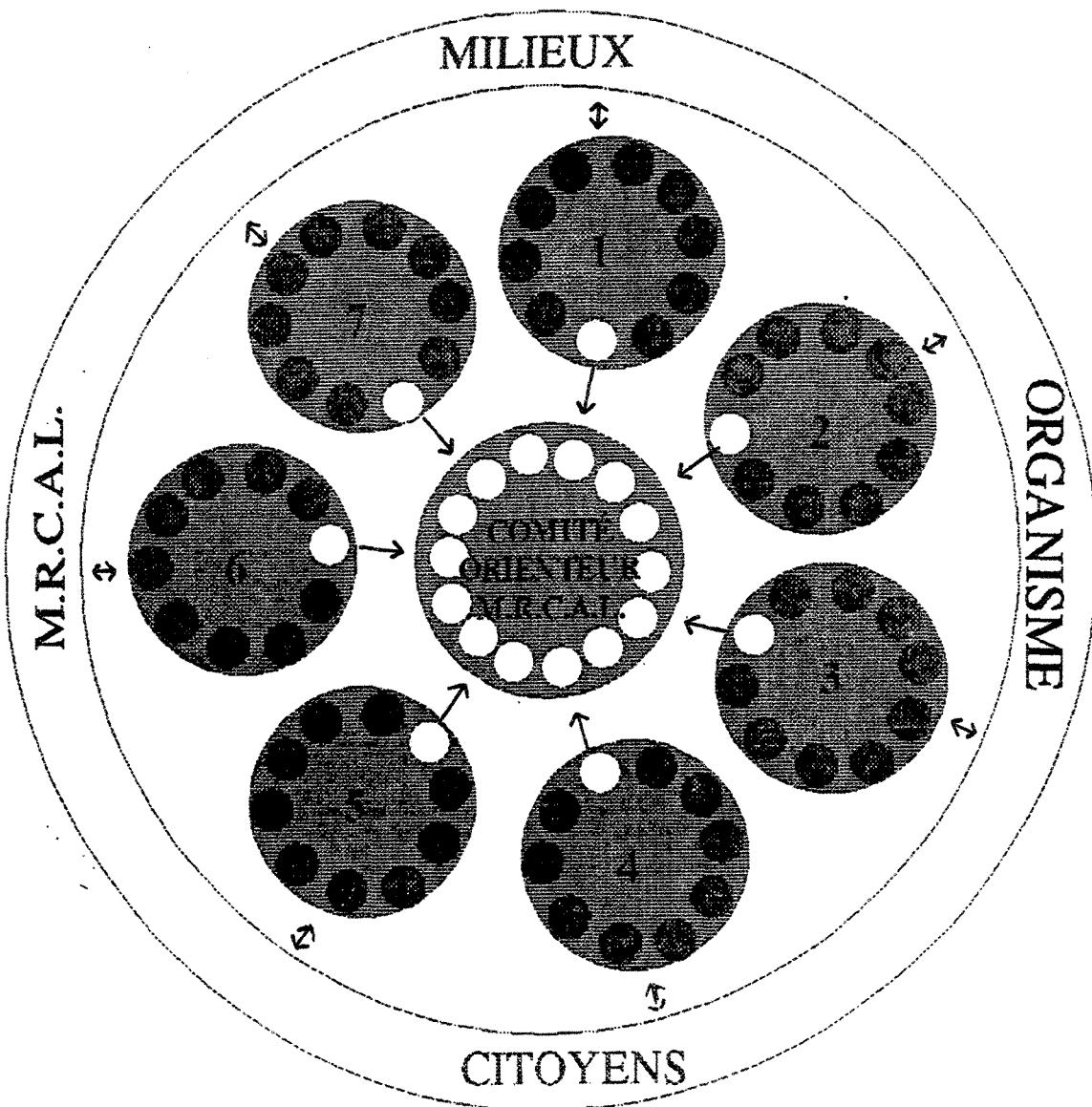
### **6.1. Structure de travail**

Pour fins de compréhension, la structure de travail peut être schématisée en un vision d'action ou d'interaction, le tout initié par le comité orienteur situé au centre de l'action. A ce comité siège un représentant des 7 tables de travail qui eux, vont chercher de l'information dans le milieu et assure un «feed-back» au comité orienteur entre autres par la voie des présidents.

Le schéma vient renforcer le principe de l'interaction entre le comité orienteur, les tables de travail et surtout le milieu. Le mécanisme de communication se fait de façon formelle entre le comité orienteur et les tables, l'échange du milieu est basé sur le respect mutuel. La force de ce processus repose sur l'identification de l'émetteur d'informations et par la recherche d'une communication la plus large possible. La vision de centralisation de l'information est basée sur la standardisation des données recueillies.

Le principe même de la formation du comité orienteur devant guider le déroulement, repose sur une implication du local. Pour ce faire, ce comité doit recevoir les résultats des travaux des tables, les bonifier au besoin et interpréter le pourquoi de la non-atteinte des objectifs en termes de projets.

STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT  
COMITÉ ORIENTEUR  
M.R.C. ANTOINE-LABELLE



○ Président de table et autres membres

● Membres des tables

1) Table forêt - mines - industrie	26 membres
2) Table environnement - développement durable	18 membres
3) Table développement humain	20 membres
4) Table développement économique - concertation - suivi	8 membres
5) Table tourisme - loisir - culture	25 membres
6) Table agriculture	16 membres
7) Table formation - emploi	15 membres

Source: Adaptation grille de gestion, Gérard Roy et Associés

Pour fins de visualisation, je vous présente de façon linéaire les principales étapes de cette démarche du sommet Socio-économique de la M.R.C. Antoine-Labelle.

**6.2. Cheminement historique de la démarche du sommet socio-économique dans la M.R.C. Antoine-Labelle**

Janvier 1991: Dépôt par la Commission municipale sur la famille d'une étude sur les cotes économiques et sociales de la M.R.C. Antoine-Labelle et recommandations de la tenue d'un S.S.E.

Septembre 1991: Acceptation par la M.R.C. Antoine-Labelle d'un sommet socio-économique.

Octobre 1991: La M.R.C. Antoine-Labelle délègue des représentants à U.Q.A.C.

Décembre 1991: Lancement lors d'une conférence de presse de l'entreprise S.S.E. dans la M.R.C. Antoine-Labelle par le comité orienteur.

Février 1992: Tournée de la M.R.C. Antoine-Labelle par le comité orienteur.

Avril 1992: Forum de la population et demande d'appui aux projets.

Juin 1992: sommet Socio-économique: état d'avancement des projets.

**Novembre 1992:** Création par la M.R.C. Antoine-Labelle de la commission de création d'emplois et de suivi du sommet

**Février 1993:** La C.C.E. présente un bilan, 8 mois après le sommet de juin

## **CHAPITRE VII**

### **CONCLUSION**

## 7. CONCLUSION

«Il faut envisager une stratégie intégrée de programmes locaux de développement. L'appropriation du développement par les collectivités locales ne peut se réaliser sans cette implication collective du réseau d'acteurs locaux, ce qui suppose une volonté collective de prise en main dans des perspectives de développement ascendant et endogène».<sup>66</sup>

Cette affirmation jointe à toute la démarche tenue dans la M.R.C.A.L. vient confirmer l'affirmation de départ de cette recherche soit: déploiement d'un concept de développement endogène par la tenue d'un sommet socio-économique. Le sommet, plutôt sa démarche, fait appel à un système d'actions historiques. Afin de bien saisir le tout, je me réfère au cercle de la dévitalisation locale, tel que présenté par «GRADERR-UQAM 1991» où il est fait mention de diverses situations qui ont été des

---

<sup>66</sup> Dionne, Hugues, « De la région-ressource à la région-milieu de vie : à la recherche de nouveaux partenaires », colloque U.Q.A.C., 20, 21 septembre, p. 2

éléments mobilisateurs pour la M.R.C.A.L. soit : situation de sous-emploi, exode des jeunes, appauvrissement de la population, dégradation sociale, faible niveau de scolarité, tous ces éléments sont présents dans la M.R.C.A.L. et ce, à divers niveaux. Le tout en référence à la cote E de la M.R.C.

Il a donc fallu que la M.R.C. recoure à un processus de revitalisation du développement local. Diverses étapes ont été franchies soit, prise de conscience par la M.R.C.A.L. d'une situation ne répondant plus aux besoins et aux aspirations de la collectivité. On n'a qu'à penser à la Cote E, économique et sociale. Comment ne pas souligner tous les efforts de mobilisation, de sensibilisation, d'information et de consultation, menés par la Commission municipale de la Famille. La volonté d'intervenir a été maintes fois exprimée par divers partenaires, soit les maires, organismes ou autres.

L'établissement d'un consensus sur les orientations à prendre et sur la formulation de projets à privilégier a été un élément à considérer. On retrouve dans la région tout un scénario pour dégager une action, un projet c'est-à-dire le sommet comme tel. La recherche de partenaires et d'intervenants a été une des premières étapes privilégiées par le comité orienteur. Par la suite, la démarche régionale (M.R.C.), s'inscrit dans une étape de priorisation d'actions à entreprendre, de recherche d'appuis, de poursuite d'objectifs à court terme : projet à moyen terme

(exemple : création d'emploi) et à long terme : axes de développement. La M.R.C. d'Antoine-Labelle s'est donc associée dans un processus conduisant à une revitalisation et il me semble juste de parler d'une forme de développement d'un concept de développement endogène.

Bernard Vachon identifie huit éléments principaux reliés au développement local:<sup>67</sup>

- 1) Problème de départ (diagnostic);
- 2) Information et sensibilisation de la population;
- 3) Définition des grandes finalités de développement;
- 4) Définition des objectifs de l'action;
- 5) Le mandat et l'expertise des acteurs locaux;
- 6) Les ressources disponibles et leur mobilisation;
- 7) La programmation des interventions et les réalisations;
- 8) Évaluation de la demande.

Sans vouloir commenter ces éléments, à la lueur de cette recherche, la M.R.C.A.L., par le biais de son comité orienteur, a dû se questionner et affronter ces éléments afin de parvenir à réaliser cette démarche. Cette démarche peut être

---

<sup>67</sup> Vachon, Bernard, *Colloque Canada-Sahel*, op. cit., p. 42-43

considérée comme intégrée et globale en ce sens que les préoccupations de base étaient à la fois économiques et sociales. L'originalité de cette démarche est qu'elle a su rassembler et stimuler les éléments dynamiques et les ressources humaines, physiques et financières locales.

Le développement tel que vécu par la M.R.C.A.L. peut constituer une forme de développement endogène, en ce sens qu'il repose sur la volonté et la capacité du milieu de se prendre en charge, mais sans sous-estimer l'appui de l'externe et de divers programmes venant compléter le travail préalablement amorcé au niveau local.

En fait, cette démarche origine de la M.R.C. pour et par la M.R.C., et ce en référence à une démarche ascendante. Divers principes ont guidé cette démarche, soit que les projets locaux s'inscrivaient dans une démarche de recherche d'emploi mais aussi de qualité de vie. Que les ressources humaines constituaient la force motrice du développement, tout au long de ce processus on a parlé de partenariat, en terme de complémentarité des compétences. Comment ne pas signaler la concertation autour du thème «ENSEMBLE POUR S'EN SORTIR».

«La concertation et le partenariat concernent des personnes qui sont par définition détentrices de pouvoir ou d'influence par rapport aux questions ou situations en cause, et qui peuvent s'engager et prendre des décisions dans une action sans requérir l'assentiment d'autres

personnes ou d'autres niveaux d'intervention. Il n'y a de concertation qu'entre agents capables de s'engager.»<sup>68</sup>

Les stratégies de prise en main et de développement endogène sembleraient en l'occurrence plus efficaces. Les développements locaux sont soumis à des contraintes qui dépassent les capacités des acteurs locaux. Et pourtant, la résistance territoriale continue!

En fait, ce qu'a vécu la M.R.C.A.L., d'autres le vivent à leur façon. Les moyens d'action diffèrent, la problématique de base est relativement constante, on parle de marginalisation socio-économique, de deux Québec en un. Que ce soit la Gaspésie, l'Abitibi ou la M.R.C.A.L., il ne suffit pas de décrire la situation, il faut que les M.R.C. s'impliquent. Plusieurs leaders tentent actuellement de donner suite au travail de sensibilisation, de concertation et de mobilisation qui s'est fait dans la M.R.C.A.L. Une cohérence d'actions par les axes de développement est à prioriser. Les énergies locales endogènes ont été sollicitées comme très rarement, un principe d'identité a dû se dégager, l'action a été faite. Il reste à continuer.

---

<sup>68</sup> Vachon, Bernard, *Groupe de recherche en aménagement des espaces ruraux et régionaux : notes de session*, p. 20

«Si les politiciens s'accordent pour discuter en profondeur de la situation, peut-être assisterons-nous à un fédéralisme municipal renouvelé où les M.R.C. deviendront de véritables gouvernements intermédiaires jouissant de pouvoirs réels.»

69

Il me semble que l'action entreprise par la M.R.C.A.L. ne peut que signifier sa volonté de partager ce mode de redistribution des pouvoirs. Cette M.R.C. a déployé en l'espace de peu de temps toute une mécanique basée sur l'approche des humains et de leur implication dans leur devenir. Il me semble que cette action illustre mieux que toute théorie la mécanique d'une forme de développement endogène.

Je termine cette conclusion en citant:

«Les communautés locales qui vivent des problèmes de mal développement n'ont pas dit leur dernier mot. Elles sont même plus déterminées que jamais à agir pour vivre». <sup>70</sup> Ce mot d'ordre fut présenté en 1927».

Il y a de quoi en perdre son latin. Plus ça change, plus les discours sont sensiblement les mêmes. On a changé la terminologie, mais les régions qui vivent

---

<sup>69</sup> Fortin, Gérald, « La décentralisation et le pouvoir des municipalités », Juillet 1982

<sup>70</sup> Minville, Esdras, Conférence Manifeste, Société des conférences, 1927

dans ce Québec brisé en deux l'expriment de façon encore plus éloquente par une mobilisation d'actions, par une mobilisation de gestes et par une mobilisation politique passant souvent par le rejet du déjà vu.

Les communautés se réjouissent de l'intention de l'État de se faire accompagnateur plutôt que tuteur de leur développement. Pourvu que cette intention du législateur se rende jusqu'à l'aménagement d'un espace de liberté qui leur laissera plus de latitude dans l'organisation de leur mode de développement.

Voilà en synthèse le cri que la M.R.C.A.L. a voulu faire sentir en adoptant comme thème, comme leitmotiv de ce sommet :

**« ENSEMBLE POUR S'EN SORTIR »**

Ils ont donc par le fait même exprimé la volonté de sortir de cet état de paupérisation financier, technique et humain. Il convient en terminant d'affirmer que l'hypothèse de départ se résume à dire : le sommet socio-économique de la M.R.C.A.L. a été constitué suite à une mobilisation des acteurs locaux. Cette mobilisation vise le changement et même un mode d'adaptation à une nouvelle forme de gestion du territoire. Cette gestion basée sur la participation des élites et de la population constitue une forme de développement endogène.

Cette recherche m'a permis de réaliser, de presque visualiser comment une interrogation de la C.M.F. a su être porteuse d'un rêve partagé par la M.R.C. En fait, la démarche initiée dans un milieu micro-régional, le territoire de la M.R.C., n'en demeure pas moins une planification basée sur les besoins et attentes du milieu. Cette démarche a les mérites d'être réalisable et d'être porteuse d'avenir.

### BIBLIOGRAPHIE

Boudreault, Pierre, « Luttes régionales et société post-industrielle », Jonquière, Éd. Sagamie/Québec, 1986, 185 pages.

Bureau Fédéral de développement, « Programme d'aide au développement régional », 2<sup>e</sup> édition, janvier 1992, 17 pages.

Bryant, R.C., Preston, R.E., « Un schéma pour les initiatives locales en développement économique », numéro 1, 1992, 16 pages.

Centre d'aide aux entreprises de la région de Mont-Laurier, « Rapport annuel », 1993, 98 pages.

Commission emploi et immigration du Canada, « Profil de la collectivité du territoire de Mont-Laurier », 1987, 45 pages.

Commission municipale sur la Famille de Mont-Laurier, « Livre Blanc sur la Famille », 1990, 90 pages.

Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, « Éléments d'analyse économique pertinents à la révision du statut politique et constitutionnel du Québec », Bibliothèque nationale du Québec, 1991, 511 pages.

Conseil des Affaires sociales, « Un Québec Solidaire », Rapport sur le développement, Gouvernement du Québec, Ed. Gaétan Morin, 1992, 182 pages.

Conseil des affaires sociales, « Deux Québec en un », Rapport sur le développement, Gouvernement du Québec, Ed. Gaétan Morin, 1989, 124 pages.

Conseil des affaires sociales, « Agir ensemble », Rapport sur le développement, Gouvernement du Québec, Éd. Gaétan Morin, 209 pages.

Corporation de développement des Laurentides, « Engagements au sommet socio-économique des Laurentides », Mirabel, juin 1986, 145 pages.

Corporation de développement des Laurentides, « Recueil statistiques », Une région différente, 1992, 39 pages.

Côté, Charles, « Désintégration des régions », Chicoutimi, Éd. J.L.C. Inc, 1991,  
261 pages.

Dionne, H., « De la région-ressources à la région milieu de vie, à la recherche de  
nouveaux partenaires », Colloque à l'université du Québec à Chicoutimi,  
1991.

Emploi et immigration Canada, « Le nouveau mode d'emploi », Profil de  
croissance du marché du travail, Ottawa, 1989, 32 pages.

Fortin, G., Léveillé J., Parent, L., « La décentralisation et le pouvoir des  
municipalités », Montréal, I.N.R.S., Urbanisation.

Gouvernement du Québec, « Les femmes de la région des Laurentides »,  
Recherche du conseil du statut de la femme, mai 1992, 71 pages.

Gouvernement du Québec, « Rapport du groupe de travail interministériel sur le  
développement régional », État de la situation, diagnostic et éléments de  
perspective, 1991, 2 cahiers.

GRABB, G. Édouard, « Social stratification », *Introduction to sociology*, Éd. James J. Teevan, ch. 6, pages 121-157.

Groupe de recherche et d'intervention régionales, « Bases privées et lots interminicipaux : La Gestion concertée et le Partenariat régional dans le développement agro-forestier de l'Abitibi-Témiscamingue », Colloque, Le Partenariat à la rescousse du développement local : discours ou réalité?, sous la direction de Christiane Gagnon - J. Luis Klein, présenté par Enrique Colombine, U.Q. en Abitibi-Témiscamingue, sept. 1991.

Groupe de recherche et d'intervention régionales, « Développement économique et partenariat au niveau municipal », Colloque, Le Partenariat à la rescousse du développement local : discours ou réalité?, sous la direction de Christiane Gagnon - J. Luis Klein, présenté par Pierre Filion school of Urban regional planning, University of Waterloo, sept. 1991.

Groupe de recherche et d'intervention régionales, « De la région- ressources à la région- milieu de vie : À la recherche de nouveaux partenaires », Colloque, Le Partenariat à la rescousse du développement local : discours ou réalité?, sous la direction de Christiane Gagnon - J. Luis Klein, présenté

par Hugues Dionne, GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski, sept. 1991.

Groupe de recherche et d'intervention régionales, « Vers un nouveau contrat social? », Colloque, Le Partenariat à la rescoufse du développement local : discours ou réalité?, sous la direction de Christiane Gagnon -J. Luis Klein, présenté par Benoit Lévesque, Université du Québec à Montréal, sept. 1991.

Guindon, C., Lagrange, R., « Harmonisation de la contribution de l'enseignement collégial aux exigences du développement de la M.R.C. Antoine Labelle », Recherche réalisée au Pavillon collégial de Mont-Laurier dans le cadre du projet Horizon 1995, Rapport final, janvier 1992, 100 pages.

Harvey, J., « Pas de pays sans région », Revue Relations, avril 1992, page 72.

La coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent, « Notre politique de développement rural », en collaboration avec le Groupe de recherche interdisciplinaire de l'est du Québec, juin 1990, 16 pages.

Lapierre, J.W., « L'analyse des systèmes politiques », Paris, Éd. Presses Universitaires de France, 1973, 276 pages.

Machiavel, « Le prince », Librairie générale française, 1972, 304 pages.

Mainville, E, « Agir pour vivre », organisé par la Société des conférences, 1927.

M.R.C. Antoine-Labelle, « Plan de développement stratégique de la MRCAL, 1993, 75 pages.

M.R.C. Antoine-Labelle, « Cahier du sommet socio-économique de la MRCAL », 1992, 127 pages.

M.R.C..Antoine-Labelle, « Schéma d'aménagement de la MRCAL », 1992, 227 pages.

M.R.C. Antoine-Labelle, « Profil municipalité régionale de comté Antoine-Labelle », 1985, 115 pages.

M.R.C. des Basques, « Des outils pour le développement local de la M.R.C. des Basques », actes du colloque, 1990.

M.R.C. de MEkinac, « Colloque de zone », Saint-Tite, 1991, 20 pages.

MYRE J.G., « Les Laurentides : une région différente », pour la coorporation de développement des Laurentides, 1993, 34 pages.

Office de planification et de développement du Québec et coorporation de développement des Laurentides, « Rencontre annuelle de concertation des Laurentides, rapport et engagements », tenue à Mirabel le 18 mars 1990, 102 pages.

Proulx, M.U., « La planification du développement territorial : concertation des acteurs régionaux et développement mésogène », Revue canadienne des sciences régionales, vol XII : 1, 1989, 43 pages.

Rocher, Guy, « Introduction à la sociologie générale », 3 tomes : « L'action sociale », « L'organisation sociale », Le changement social, Éd. HMH Ltée., Ville Lasalle Québec, 1963, 536 pages.

Rousseau, J.J., « Du contrat social », Paris, Garnier-Flammarion, 1966, 187 pages.

Solidarité Canada Sahel, « Décentralisation et participation populaire au développement : Quels liens entre le Canada et le Sahel? », actes du colloque international, 1993, 75 pages.

Touraine, Alain, Production de la société, Librairie Générale Francaise, Paris, édition révisée, 475 pages.

Touraine, Alain, « La voix et le regard », Paris, Édition du Seuil, 1978, 309 pages.

Turcot, G., Paiement C., « Un pouvoir montant : Les régions », Revue Relations, avril 1992, pages 74-78.

Vachon, B, « La nouvelle politique de développement régionale : Déceptions, inquiétude et espoir », Réflexion sur le dépôt de la politique de développement du ministre Yvon Picotte, 1992, 8 pages.

Vachon, B., « La pratique du développement local », Concertation et partenariat, notes de session, pour Emploi et Immigration Canada, 1992, 38 pages.

## **ANNEXES**

**ANNEXE 1**  
**HISTORIQUE DE LA CMF, 1988-1991**

1988: Nomination par la Ville d'un conseiller responsable suite à l'invitation UMQ et MAM. Objectif: Penser et agir famille au sein du conseil municipal Ville de Mont-Laurier.

1989: Mont-Laurier délègue un conseiller responsable pour assister au premier colloque au Québec organisé par la Fédération de la famille. Mont-Laurier représentant une ville de 10 000 habitants et moins et son conseiller est conférencier.

1989: Mont-Laurier lance l'opération consultation et sollicite 15 organismes afin de réfléchir sur la question familiale à Mont-Laurier.

1989: Regroupement des organismes sous trois thèmes, soit:

1. Sécurité publique
2. Qualité de vie, loisirs et culture
3. Habitation et garde et les organismes regroupés en sous-comités et plénière par la suite.

1990: Présentation d'un livre blanc des trois sous-comités. (non inclus, très volumineux mais disponible).

1990: Consultation et audience publique sur le livre blanc, organisée par le comité sur la famille entérinées par le Conseil municipal.

Sept. 90: Le comité retient le deux premières recommandations au Conseil Municipal et considérant les élections municipales en novembre 1990, le conseil de ville entérine, lors de sa dernière réunion en octobre 1990, les deux résolutions, soit reconnaître la famille comme importante et accepter d'assurer le soutien nécessaire au fonctionnement du comité et la deuxième former de façon permanente une Commission municipale sur les familles.

Déc.90: Un mois après les élections de novembre 1990, nomination des membres de la commission sur la famille, soit un représentant par quartier, plus trois représentants d'organismes.

Fév. 91: Dépôt par la Commission sur la famille d'une étude sur la situation économique et sociale de la M.R.C. d'Antoine-Labelle et recommandations à la ville pour la tenue d'un sommet socio-économique. La ville de Mont-Laurier accepte le document de la Commission de la famille sur la situation économique et sociale et demande par résolution

de son conseil municipal la tenue d'un sommet socio-économique de la M.R.C.

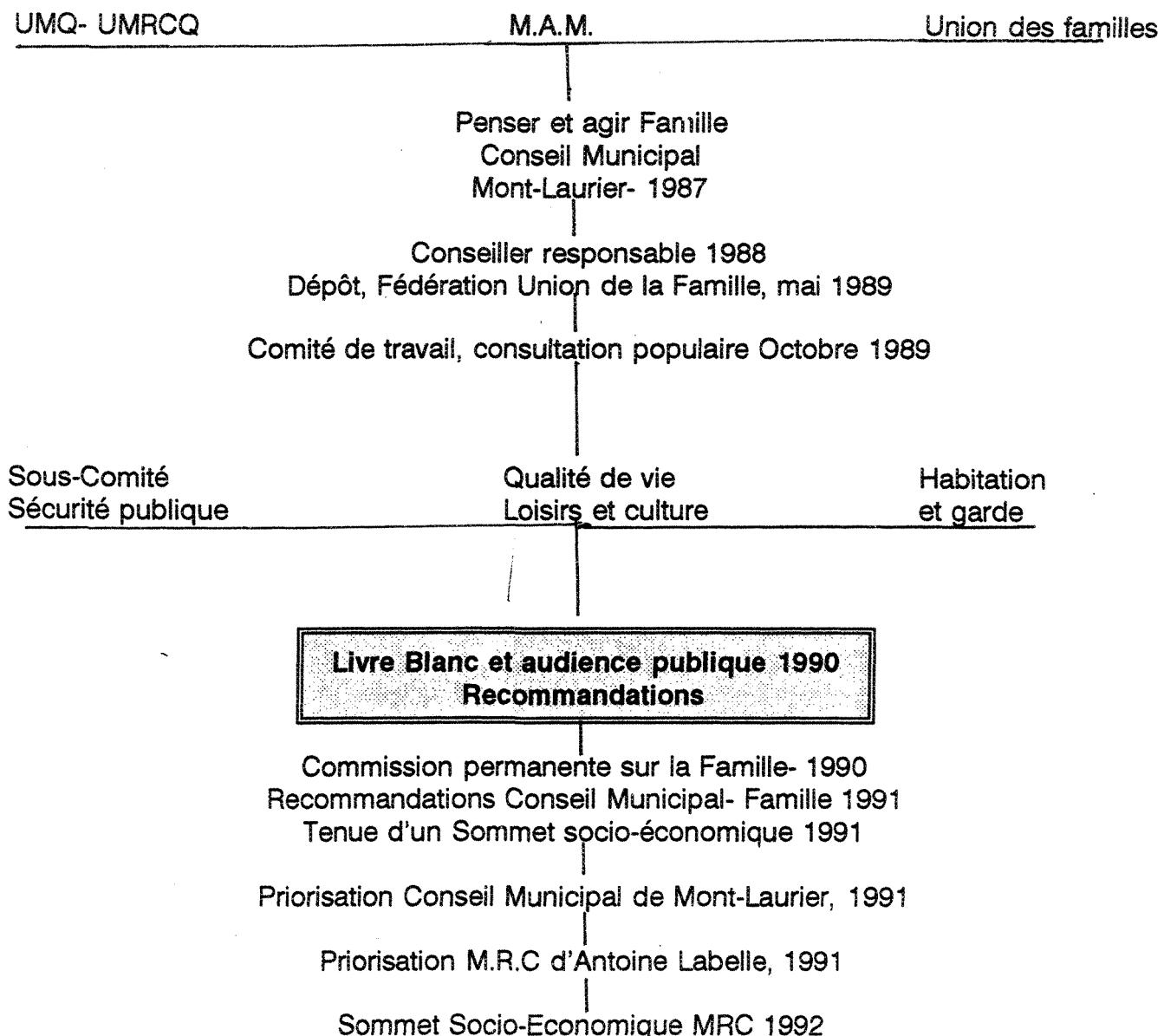
Mai 1991: Lettre de Yves Cyr aux organismes pour conférence et sensibilisation sur le document «Analyse de la situation économique et sociale».

Acceptation par le M.R.C de la pertinence d'un sommet et mandat en conséquence.

Oct. 1991: Nomination à la Ville de représentants au S.S.E.  
Présentation de la commission municipale sur la famille de Mont-Laurier.

**COMMISSION MUNICIPALE SUR LA FAMILLE**  
**VILLE DE MONT-LAURIER**

## **SCHÉMA HISTORIQUE ET ÉCHÉANCIER**



## **ANNEXE 2**

### **SYNTHÈSE DES REMARQUES RECUEILLIES LORS DE LA TOURNÉE DE LA M.R.C.A.L.**

**SYNTHÈSE DES REMARQUES SOUMISES PAR LES CITOYENS LORS DE LA TOURNÉE DE LA M.R.C. ANTOINE-LABELLE.**

**Tournée d'information et de consultation**

**rencontre - mardi 11 février 1992**

**École de l'Amitié de Notre-Dame du Laus**

- Au nom de la municipalité de **Notre-Dame-du-Laus**, le maire, fait un portrait de sa municipalité durement frappée par la récession. Il souligne également la possibilité d'exploiter à des fins de tourisme, la rivière du Lièvre, maintenant libérée de la drave, notamment pour y développer des activités de canotage.
- Au nom de la municipalité de **Notre-Dame-de-Pontmain**, une conseillère, fait à son tour un portrait de sa municipalité, directement touchée elle aussi, en particulier par les pertes d'emplois reliées à la fermeture partielle de l'usine **Norbord de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles** située à quelques kilomètres de sa municipalité.
- Au nom de la municipalité de **Lac du Cerf**, un conseiller trace aussi un portrait de son milieu et fait refléter le besoin de complémentarité dans les recherches d'emploi.

- Un propriétaire d'une scierie à Notre-Dame-du-Laus, souhaite que les petites scieries reçoivent de l'aide, notamment en formation de ressources humaines. Il s'élève également contre les redevances à payer pour la matière ligneuse où les tarifs sont les mêmes, peu importe le volume coupé. Il considère que les petites scieries devraient payer moins que les grandes entreprises.
- Un représentant de la Chambre de commerce de Notre-Dame-du-Laus, présente aux membres du comité un projet d'aménagement des rives de la rivière du Lièvre avec aire de repos, halte, promenade, etc. Il désire également présenter un projet visant à faire traverser le barrage des Cèdres à la circulation nautique. Des plans sont sur le point d'être complétés.
- Une représentante de l'association des propriétaires riverains du grand et du petit lac du Cerf s'interroge sur l'avancement des circuits touristiques mis de l'avant par Cidel, il y a quelques années elle ajoute aussi que selon elle, les attraits touristiques à développer au Lac-du-Cerf sont: le mont Limoges, la plage à Monseigneur et les grottes pour la spéléologie.

Tournée d'information et de consultation du mercredi 12 février 1992

École Sainte-Croix de l'Annonciation

- Au nom de la municipalité de l'Annonciation, le maire, présente trois projets et une préoccupation.
- Le premier projet concerne le parc linéaire sur l'ancienne emprise du chemin de fer du Canadien Pacifique.
- Le second projet touche l'option de mettre en place deux centres de récupération, l'un au sud et l'autre au nord
- Le troisième projet vise la mise sur pied d'un fonds de développement régional afin de se doter de moyens. Sa préoccupation concerne le suivi à assurer en terme de M.R.C.
- Le maire suppléant de la municipalité de Marchand est présent au nom de sa municipalité. Les préoccupations et les projets de sa municipalité passent par l'amélioration du réseau routier, l'amélioration de l'environnement par de meilleures mesures en affichage et en tout ce qui touche l'entreposage extérieur.

- Une conseillère municipale de Lac Nominingue nous souligne que le tourisme et la villégiature sont les principales forces de cette municipalité. Le manque d'hébergement en hôtellerie semble toutefois être une faiblesse à améliorer.
- Le maire de la Macaza et actuellement en congé de maladie, s'exprime au nom de sa municipalité. Selon lui, la vocation de sa municipalité passe par la villégiature et évidemment par la présence sur le territoire d'un pénitencier fédéral.
- Le maire de l'Ascension, après avoir tracé un bref portrait de sa municipalité, insiste sur la nécessité de devenir maître de son milieu, ce qui devrait favoriser une meilleure exploitation forestière et faunique.
- Un représentant de la municipalité de Sainte-Véronique trace à son tour un portrait de sa municipalité dont l'activité économique dépend en grande partie du tourisme, depuis le déclin des activités agricoles et forestières. Une scierie et une usine de meubles sont néanmoins toujours en activités

Tournée d'information et de consultation du lundi 17 février 1992École Sacré-Coeur de Ferme-Neuve

- Au nom de la municipalité du Village de Ferme-Neuve, une conseillère, exprime les préoccupations et projets de sa municipalité.
- Le maire de la Paroisse de Ferme-Neuve, présente sa municipalité.
- Un conseiller de Mont St-Michel est présent. Selon lui, l'ensemencement des lacs, le recyclage et la récupération des déchets sont aussi des pistes à développer.
- Un conseiller de Sainte-Anne-du-Lac, dépose un document au nom de sa municipalité.
- Un agronome au M.A.P.A.Q., présente un vibrant plaidoyer en faveur de l'agriculture en affirmant que les 380 producteurs agricoles de la région apportent un chiffre d'affaires de 40 à 50 millions de dollars avec d'importantes retombées économiques.

- L'évêque du diocèse de Mont-Laurier, s'interroge sur la façon d'impliquer et de motiver la population, réflexion que l'évêque de Gaspé se faisait récemment dans un contexte similaire au nôtre.

**Tournée d'information et de consultation du mardi 18 février 1992**

**École Polyvalente Saint-Joseph de Mont-Laurier.**

- Le maire de la Ville de Mont-Laurier présente un mémoire au comité orienteur, en plus de mettre l'accent que Mont-Laurier constitue la seule ville de la M.R.C. et à ce titre agit comme pôle d'attraction.
- Un conseiller de Kiamika, au nom de son conseil, présente l'agriculture comme étant la priorité de sa municipalité, survie de la forêt et du tourisme.
- Le maire de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, qualifie sa municipalité de la plus industrialisée avec l'usine Norbord et la présence de deux mines de graphite.
- Le maire de Val-Barrette, présente sa municipalité comme étant une des plus petites du territoire. Le tourisme et la proximité de Mont-Laurier, où la majorité des habitants travaillent, représente les vocations prédominantes.
- Le maire de Chute Saint-Philippe, au nom de sa municipalité, fait un portrait de l'économie de son milieu, axée sur la villégiature et la sylviculture.

- Un représentant de l'Association de protection de l'environnement priorise le projet d'aménagement du ruisseau Villemaire dont la phase nettoyage est prévue pour 1992. Ce ruisseau a la particularité de traverser Mont-Laurier, ce qui peut constituer un atout non négligeable.
- Un représentant de l'agriculture, présente au Comité, le projet de rachat de la Laiterie Bélanger, pour lequel une offre a été déposée. Ce projet constitue selon lui un élément autour duquel la région doit se rallier.
- La présidente de l'APEHL (Association pour la protection de l'environnement des Hautes-Laurentides) du comité ah.hoc anti-phytocides et secrétaire de la Zec Normandie présente divers projets; entre autres l'aspect des plans d'eau qui constituent une force pour notre région. Elle présente aussi un projet de recherche en collaboration avec la Fondation de la faune, le M.L.C.P. et l'université Laval, pour étudier l'impact des méthodes de récolte de la forêt sur la faune.
- Une représentante du comité de la gare lance l'idée de protéger la gare de Mont-Laurier, possiblement par un projet dans le cadre du 125<sup>e</sup> anniversaire du Canada et à ce titre annonce la formation d'un comité de la Gare.

Pour fins de visualisation quelques informations afin de visualiser la participation.

Tableau 12 : Statistiques sur la tournée

	Notre-Dame du Léus	L'Annonciation	Ferme-Neuve	Mont-Laurier	TOTAL
Assistance	35	60	55	80	230
Personnes-ressources (excluant le Comité orienteur)	7	11	2	15	45
Nombre d'intervenants municipaux	3/3	6/7	5/5	5/8	19/23
Temps d'intervention des municipalités (minutes)	17	45	34	40	136
Nombre d'intervenants du public	6	12	9	15	42
Temps d'intervention du public (minutes)	40	75	83	105	303
Durée de la présentation du président et des membres du Comité	57	55	51	48	211
Pause-santé, etc.	16	25	18	32	91
Durée totale de l'assemblée excluant la projection du diaporama	2h10	3h20	3h05	3h45	12h20

Source : Compilation personnelle, statistiques du coordonnateur du sommet.

Ce tableau illustre la participation et situe dans un contexte basé sur l'échange. Il semble intéressant de mentionner que 12 heures 20 ont été consacrées à informer 230 personnes de 19 municipalités.

### **ANNEXE 3**

#### **COMPOSITION DES TABLES, ORGANISMES ET PRÉSENTATION DES PROJETS PROMETTEURS ET DÉFINITION SOMMAIRE**

Tableau 13 A  
**TABLE « INDUSTRIES-FORêTS-MINES »**

Président:  
Vice-président:  
Secrétaire:

Claude RADERMAKER  
Robert BOUCHER  
Luc Lefebvre

Président, C.I.D.E.L. inc.  
Directeur, C.S.N.  
C.I.D.E.L. inc.

**Intervenants**

BONDU, Réjean  
CARRIER, André  
DESJARDINS, Alain  
DUROCHER, Benoît  
ENAIR, Yvon  
GODARD, Benoit  
GRATTON, Lucien  
HOUDE, Jean-Claude  
JULIEN, Denise  
LAVERTU, Claude  
LEBEAU, Serge  
LEDUC, Maxime  
LEFEBVRE, Gilles  
MARCOTTE, Robert  
MAROIS, Réjean  
MEILLEUR, Léandre  
POULIOT, Louis  
QUEVILLON, Gérald  
RACINE, François  
RAYNALD, Guy  
ROBERGE, Genest  
SAICANS, André

**Organismes**

Maisons de Pièces Bondu  
Produits forestiers Canadien Pacifique  
Groupement québécois d'entreprises  
C.E.R.A.F  
Cie Rock of Ages du Canada  
Meubles Norbec  
Syndicat des producteurs de bois de Labelle  
Industries James Maclaren  
Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides  
Ministère Industrie, commerce et technologie  
Centre d'aide aux entreprises  
Ressources Graphicor  
Scierie Mont-Laurier  
Panfibre  
Ministère des Forêts  
Max Meilleur et Fils  
Stratmin Graphique  
Ministère Energie et ressources  
Produits forestiers Bellerive-Ka'N'enda  
Corporation de développement des Laurentides  
Industries Norbord  
O.P.D.Q. Laurentides

**TABLES-INDUSTRIES FORÉT-MINES**

Titre du projet: Cour de triage

Promoteur(s): Scierie Mont-Laurier

Résumé du projet: Réaliser en région, les opérations de triage, de débitage et de classage du bois de sciage avant livraison.

---

Titre du projet: Projet Mousseau

Extraction en carrière de gisements de graphite

Promoteur(s): Ressources Graphicor Inc.

Monsieur Maxime Leduc

Résumé du projet: Ressources Graphicor désire pouvoir ouvrir deux carrières pour l'exploitation d'un gisement de graphite cristallin, de façon à pouvoir garantir l'approvisionnement du concentrateur situé au Lac-Des-Îles.

---

**Titre du projet:** **Usine de tronçonnage optimisé et de mise en copeaux**

**Promoteur(s):** **Max Meilleur et Fils Ltée**

**Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides**

**Résumé du projet:** **Mettre en place un système optimisé capable de garantir la qualité et l'efficacité du tronçonnage des billes et la mise en copeaux d'une fibre de qualité.**

Tableau 13B  
TABLE " EMPLOI ET FORMATION "

Président:	Gilles LÉTOURNEAU	Président, Commission scolaire Pierre-Neveu
Vice-président:	Léopold MARTINE	Commission scolaire Pierre-Neveu
Secrétaire:	Anne-Marie MEYRAND	Université du Québec à Hull
<b>Intervenants</b>		<b>Organismes</b>
BEAUREGARD, Gaston		Syndicat du personnel de l'Enseignement des Hautes-Rivières
BÉLANGER, Normand		Commission scolaire Pierre-Neveu
BISAILLON, Benoît		Coopérative forestière des Hautes-Laurentides
BLAIS, Nicole		Centre d'emploi du Canada
BLEAU, Robert		Assurances l'Industrielle
HÉLIE, Michel		Stratmin graphite
LAPOINTE, Roger		Commission scolaire Pierre-Neveu
LEGAULT, Benoît N.		Commission scolaire Pierre-Neveu
NICOLE, René		Commission scolaire Pierre-Neveu
ST-DENIS, André		Commission scolaire Pierre-Neveu
THOMAS, Guy		Commission scolaire Pierre-Neveu

Source : Cahier du sommet socio-économique de la M.R.C.A.L., 1992.

## TABLE EMPLOI-FORMATION

Titre du projet: Service d'aide aux entreprises

Promoteur(s): Centre de formation professionnelle (C.S.P.N.)

Résumé du projet: Mettre en place un outil de développement de la main-d'œuvre adapté aux besoins des travailleurs et des entreprises.

Le service d'aide aux entreprises offrira :

- de la formation sur mesure
- du recyclage et perfectionnement
- des services-conseils et de consultation technique.

Bref, il s'agit d'offrir une formation professionnelle permanente et continue capable de répondre aux besoins du milieu.

Tableau 13 C

**TABLE " ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE "**

Président:	Réal RICHER	Coopérative de récupération de la Lièvre
Vice-président:	-----	
Secrétaire:	Alain TARDIF	M.R.C. D'Antoine-Labelle
<b>Intervenants</b>		<b>Organismes</b>
BEAUCHAMP, Yvon	Association pour la protection du Lac des Ecorces	
BRUNET, André	Régie intermunicipale des déchets solides de la Lièvre	
ÉTHIER, Jean-Elvis	Comité d'environnement de la Vallée de la Rouge	
GAGNON, Doris	Comité gestion des matières recyclables	
GAGNÉ, Errol	Comité d'environnement de la Vallée de la Rouge	
GUINARD, Jeannine	Association propriétaires riverains du petit et du grand Lac du Cerf	
JOLY, Danielle	Joly En-vie-ronnement	
JONES, Rita	"	
KAVANAGH, André	Association protection de l'Environnement des Hautes-Laurentides	
LALANDE, Guy	Association des résidents du grand lac Nominingué	

Source : Cahier du sommet socio-économique de la M.R.C.A.L, 1992.

TABLE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Titre du projet: Eco-Musée des Hautes-Laurentides

Promoteur(s) Association pour la protection du Lac des Ecorces  
3119, montée Augustin-Desjardins  
Mont-Laurier (Québec) J9L 3G5  
a/s Sylvie Bazinet

Résumé du projet: Ce projet consiste à procéder à différentes études dans le but d'instaurer un éventuel éco-musée au Lac des Ecorces. Cet éco-musée permettra au public de fréquenter et de connaître l'environnement d'un lac et de milieux humides exclusifs et exceptionnels situés dans la région de Mont-Laurier. Par sa vocation d'éco-musée, ce centre pourra également rechercher et diffuser de l'information sur les autres milieux d'intérêts de la M.R.C. d'Antoine-Labelle et ce, à des fins éducatives et récréatives auprès de la population et du réseau scolaire.

---

Titre du projet: Récupération des matières secondaires;

Collecte sélective et mise en place de deux centres régionaux de tri des déchets

Promoteur(s): Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Lièvre  
a/s M. Gaston Landreville

Comité intermunicipal d'élimination des déchets solides de la région de l'Annonciation  
a/s Mme Renée Veillette

Résumé du projet: Le projet vise à terme la récupération des matières secondaires pour l'ensemble du territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Une cueillette sélective sera établie pour les municipalités membres de la régie et du comité. Les autres municipalités seront desservies par l'implantation de centre de dépôt. Parallèlement, deux centres de tri seront mis sur pied, un à Mont-Laurier pour desservir la région de la Lièvre et un second à Marchand pour desservir la région de la Rouge.

---

Titre du projet: Restauration du Lac des Journalistes

Promoteur(s): M. Eugène Labelle

37, montée Giroux

Ferme-Neuve (Québec)

Résumé du projet: Le lac des Journalistes est situé à proximité du village de Ferme-Neuve. Au fil des années, la qualité de l'eau ainsi que le potentiel de pêche de ce lac sont beaucoup détériorés. Aussi, on constate que le potentiel touristique du Lac des Journalistes est sous-exploité. Le promoteur désire restaurer ce plan d'eau et maximiser son potentiel. Pour ce faire, une étude doit être menée afin d'inventorier les actes à poser pour atteindre la restauration et connaître les possibilités touristiques qu'il peut générer et supporter.

---

Titre du projet: Que dit le Bape?

Promoteur(s): Comité ad hoc Anti-phytocides

Résumé du projet: À la suite du dépôt du rapport sur la stratégie de protection des forêts par le bureau d'audience publique en Environnement

(BAPE), le comité ad hoc Anti-phytocides organisera un colloque dans la région les 18 et 9 septembre 1992. Ce colloque aura comme objectifs de faire connaître les recommandations du BAPE en faisant appel à des conférenciers de marque et de prioriser collectivement un projet de recherche relié à l'application partielle ou totale de ces recommandations.

---

Titre du projet: Gérer Papineau-Labelle

Promoteur(s): Association de Protection de l'Environnement des Hautes-Laurentides (A.P.E.H.L.)

Résumé du projet: L'Association de Protection de l'Environnement de Hautes-Laurentides propose de rapatrier la gestion de la réserve faunique Papineau-Labelle en demandant au ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche de reconnaître un groupe gestionnaire priorisé par et dans le milieu. Un projet-pilote est présentement en cours entre la M.R.C. D'Antoine-Labelle et le M.L.C.P. afin d'examiner toutes les possibilités de décentralisation des activités que ce ministère exerce dans notre milieu.

Titre du projet: Restauration du Ruisseau Villemaire

Promoteur(s): Association de Protection de l'Environnement des Hautes-Laurentides (A.P.E.H.I.).

Résumé du projet: Le ruisseau Villemaire est situé en plein cœur de la Ville de Mont-Laurier. Le projet de restauration comporte deux volets. Dans un premier temps, on procédera à la cartographie des différents habitats fauniques. Ensuite, on identifiera les travaux à effectuer en terme de nettoyage et d'aménagement. Une fois mené à terme, ce projet permettra la mise en valeur du potentiel faunique et halieutique du ruisseau Villemaire.

---

Titre du projet: Hydro-Québec- Option Zéro- Produits chimiques

Promoteur(s): Comité ad hoc Anti-Phytocides

Résumé du projet: Le Comité ad hoc Anti-phytocides désire exercer les pressions nécessaires pour que cesse l'utilisation de défoliants sous les

lignes de transport d'électricité par Hydro-Québec. L'arrêt de l'arrosage par produits chimiques signifie exploiter les ressources selon les principes de développement durable, ce qui permettra de protéger la faune et l'environnement au profit de notre collectivité. De plus, de nombreux emplois seront créés. Le déboisement manuel crée une semaine/homme d'ouvrage par hectare traité.

---

Titre du projet: Étude de faisabilité relative à l'implantation d'une usine de récupération et de transformation de déchets organiques (compostage)

Promoteur(s): Le comité d'environnement de la Vallée de la Rouge

Résumé du projet: Ce projet consiste en la réalisation d'une étude de faisabilité relative à l'implantation d'une usine de récupération et de transformation de déchets organiques. Cette étude devrait permettre d'évaluer la demande face à un tel projet, de définir les services et les produits qui pourraient être offerts et enfin, de

déterminer les appuis et les soutiens nécessaires à la mise sur pied d'une telle usine.

---

Titre du projet: Aménagement de l'émissaire du Lac Brochet

Promoteur(s): Association d'ensemencement de Saint-Jean sur Lac

Résumé du projet: Suite à une étude d'identification des solutions qui permettraient de fournir un habitat propice à la reproduction et à la croissance de l'Omble de fontaine, L'Association d'Ensemencement de Saint-Jean-sur-Lac réalisera des aménagements fauniques sur l'émissaire du Lac Brochet. Ces aménagements consistent à nettoyer le cours d'eau, à aménager des seuils, à créer des frayères et des abris et à stabiliser et reboiser les verges. Ces ouvrages permettront d'augmenter le potentiel de pêche du lac Brochet et de sensibiliser la population à l'importance de la protection de leur plan d'eau.

---

Titre du projet: Un Inventaire Environnemental, Scénario jeunesse

Promoteur(s): Fondation pour oeuvrer en intelligence (F.O.I)

Résumé du projet: Ce projet consiste à organiser un concours de scénario lancé chez les jeunes de 15 à 25 ans sur le thème du programme de mise en valeur de l'environnement de Hydro-Québec. Les gagnants seront appelés à réaliser leur projet de film documentaire. Ce dernier sera réalisé d'après un scénario collectif destiné à relever et à interroger les interventions en environnement qui se dérouleront partout dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

---

Titre du projet: Expansion du nid de langes

Promoteur(s): Le nid de Langes

Madame Doris Gagnon

Résumé du projet: Le nid de langes est une entreprise qui offre un service de location et d'entretien de couches de coton pour bébés, à domicile. On retrouve également sur place des produits naturels pour bébé et maman. Le projet d'expansion comporte deux volets. Le premier consiste à offrir les services du Nid de langes aux personnes âgées incontinentes. Le second consiste à mettre sur pied une campagne de sensibilisation. Le coût total du projet est de 13 200 \$.

Tableau 13D  
TABLE "DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE"  
(FONDS CONCERNATION)

Président:	Jacques BRISEBOIS	Maire, Ville de Mont-Laurier
Vice-président:	Pierre VALOIS	Directeur général, Caisse Populaire Mont-Laurier
Secrétaire:	Pierre LAFRAMBOISE	Directeur, Banque Nationale de Mont-Laurier
Intervenants		
CHÉNIER, Maurice	Banque Laurentienne	
LATOUR, Réal	Banque Nationale	
PERRON, Roger	Caisse d'économie Henri-Bourassa	
SIMONEAU, Roger	Banque de Montréal	
SOUCY, Clarence	Banque CIBC	

Source : Cahier du sommet socio-économique de la MRCAL, 1992.

## TABLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Titre du projet: Fonds de développement régional

Promoteur(s): M.R.C

Municipalités Institutions Financières- Solidec

Commerces et individus

Résumé du projet: 1- Créer un fonds de capital de risques pour le Développement régional  
2- Créer un fonds de recherche.

---

Titre du projet: Achat local

Promoteur(s): Chambre de commerce

A.G.A.

Association des Marchands de la Plaza Paquette

Ville de Mont-Laurier

Résumé du projet: Favoriser l'émergence d'un esprit régional quant aux achats.

**Sensibiliser les marchands au rapport qualité/prix.**

---

Titre du projet: **Table de concertation et de suivi**

Promoteur(s): **M.R.C.**

**Municipalités**

**Tous les intervenants du sommet Socio-Économique Antoine-Labelle**

Résumé du projet: **Créer de la concertation entre des intervenants et assurer un suivi au présent sommet.**

Tableau 13.E  
TABLE "AGRICULTURE"

Président:	Jean-Pierre JOLICOEUR	Préfet, M.R.C. d'Antoine-Labelle Maire, Municipalité de Chute St-Philippe
Vice-président:	Bernard EMARD	Maire, Municipalité de Lac du Cerf
Secrétaire:	Jacques SUPPER	M.R.C. d'Antoine-Labelle

Intervenants	Organismes
AUGER, Martin	Bureau des renseignements agricoles, M.A.P.A.Q.
BEAUDIN, Yvan	Banque Nationale du C.D.N.
BRISEBOIS, Gérald	Érablière Brisebois et U.P.A
BRISEBOIS, Marcel	Syndicat de base de Mont-Laurier, U.P.A.
DUMONTIER, Monique	Syndicat de gestion agricole de la Lièvre
CHARLEBOIS, Michelle	Syndicat de base Nord de la Lièvre U.P.A.
LABELLE, François	Club de production en culture biologique
LANTHIER, André	C.A.B de Mont-Laurier
OUELLETTE, Serge	Syndicat de base du Nord de la Lièvre U.P.A.
PAPIN, Denis	U.P.A. Directeur général région Outaouais/Laurentides
RICHER, Jean-Vianney	Producteur laitier
VÉZINA, Gilles	Ministère Agriculture, pêcheries et alimentation Québec

Source : Cahier du sommet socio-économique de la M.R.C.A.L., 1992.

TABLE AGRICULTURE

Titre du projet: Laiterie Des Trois-Vallées

Promoteur(s): Les producteurs de lait des Hautes-Rivières

Résumé du projet: La Laiterie Bélanger, propriété de la Coopérative Agrodor, détenait la majeure partie du marché régional jusqu'en 1991. Depuis, elle a perdu une part importante de son marché pour finalement cesser ses opérations l'automne dernier. Les producteurs désirent acquérir cette laiterie pour maintenir leurs débouchés sur le marché local et régional. En devenant propriétaires, ils garantissent leur capacité de production à long terme.

---

Titre du projet: Banque de fermes

Promoteur(s): U.P.A. de Mont-Laurier et du Nord de la Lièvre

a/s M. Gérald Brisebois

Résumé du projet: La banque consiste en l'élaboration d'un répertoire contenant les fermes mises en vente. Ce répertoire comprendra les acheteurs potentiels de fermes et de leurs besoins (type de production, taille de l'entreprise, etc.) La banque devra prévoir sur un horizon d'environ 5 ans les fermes susceptibles d'être mises en vente (âge des producteurs, absence de relève, etc.)

---

Titre du projet: L'Agrotourisme dans la M.R.C. D'Antoine-Labelle

Promoteur(s): Société d'agriculture du comté de Labelle

Résumé du projet: L'offre d'activité touristique est limitée dans notre M.R.C. et ne permet pas de retenir la clientèle sur un séjour prolongé. L'hébergement à la ferme pourrait être développé comme activité principale ou en complément à certains forfaits touristiques.

---

Titre du projet: Promotion des produits locaux

Promoteur(s): Producteurs de serres

S.A.R.O.L

M.A.P.A.Q.

Résumé du projet:

- Promotion des produits de serre par un affichage distinctif (mai 1992)
- Production d'un répertoire des produits locaux vendus à la ferme par le M.A.P.A.Q. (hiver 1992-93)
- Promotion de la consommation des produits laitiers par le S.A.R.O.L.
- Autres activités promotionnelles à tenir avec les producteurs intéressés (printemps 1993).

---

Titre du projet: Valorisation de la profession et promotion de la Formation agricole

Promoteur(s): M.A.P.A.Q. et organismes du milieu

Résumé du projet: Volet 1: Initier les jeunes écoliers du primaire à l'agriculture

**Volet II:** Informer les élèves du secondaire sur l'agriculture et ses possibilités de carrière.

**Volet III:** Créer des conditions propices à l'acquisition en région d'une formation collégiale en agriculture pour ceux et celles qui ne peuvent s'absenter pour poursuivre des études dans un établissement hors région.

---

**Titre du projet:** Projet de recherche sur les activités économiques engendrées par l'agriculture

**Promoteur(s):** U.P.A. de Mont-Laurier

a/s M. Marcel Brisebois

**Résumé du projet:** Les intervenants et promoteurs de la région connaissent mal l'ampleur des activités économiques générées par l'agro-alimentaire sur le territoire de la M.R.C. Cette étude permettrait

de mieux quantifier la production, la transformation et la commercialisation.

TABLE "TOURISME-LOISIRS : CULTURE"

Présidente:	Lucie BINETTE	Chambre de commerce de Mont-Laurier
Vice-président:	Carol LAFONTAINE	Ex-maire de Ferme-Neuve village
Secrétaire:	Christine LABRECQUE	C.I.D.E.L. inc.
Intervenants		
	ALLARD, Jacques	Conseil régional des loisirs des Laurentides
	BELLEFLEUR, Christine	Service socio-culture Mont-Laurier
	CHARBONNEAU, Reine	Centre d'exposition Mont-Laurier
	CONSTANTINEAU, Marjolaine	Comité socio-culturel et sportif de Notre-Dame de Pontmain
	DESLAURIERS, Yvon	Association des coureurs de canots de la Lièvre
	FALARDEAU, Michel	Explorations Windigo
	GOULET, Claude	Conseil régional de la culture des Laurentides
	HATIN, Réjean	Régionale Laurentides-Lanaudière ZEC
	LALANDE, Lauré	Chambre de commerce de Ferme-Neuve
	LAPORTE, Pierre	O Grand Ere
	LEBLOND, Diane	Association touristique des Laurentides
	MEILLEUR, Raymond	Canot-camping
	MÉLANCON, Réal	Air Mélançon
	MÉNARD, Daniel	Commission sport et plein air Mont-Laurier
	MORIN, Denise	Pourvoirie Cécaurel
	OUIMET, Hugo	Professionnel en tourisme
	PERRON, Jean-Marc	Vélo Club Mont-Laurier
	POULIN, Daniel	Boréal Multi-Média
	SAVOIE, Pierre	Écho de la Lièvre
	TENNIER, Linda	Troupe de théâtre Montserrat
	TOWNSEND, Linda	
Organismes		
		Source : Cahier du sommet socio-économique de la MRC AL, 1992.

**TABLE TOURISME- LOISIRS- CULTURE**

**Titre du projet:** Plein Air Baskatong-Windigo  
Réseau Alimentation Électrique- Villas Windigo- Secteur Bitobi

**Promoteur(s):** Association de développement économique de Ferme-Neuve

**Résumé du projet:** L'ensemble du projet comprendra à terme un projet de villégiature de 400 lots, un parc public, une marina, un relais de montagne, un golf, un camping et zones commerciales réservées à l'implantation du complexe d'hébergement. Il a été demandé à Hydro-Québec d'obtenir une entente avantageuse financièrement pour l'électrification du projet villégiature.

---

**Titre du projet:** Aménagement et infrastructure du Parc linéaire des Laurentides sur le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle

**Promoteur(s):** M.R.C. d'Antoine-Labelle

**Résumé du projet:** Transformer l'emprise ferroviaire en corridor vert à vocation récrétouristique quatre saisons.

---

Titre du projet: Accès à la rivière du Lièvre

Promoteur(s): A.C.C.L. (Association de course de canots de la Lièvre)

a/s Monsieur Yvon Deslauriers

Résumé du projet: Aménagement de descente pour canot

Quais et promenade

Procéder au nettoyage

---

Titre du projet: Centre de Congrès Antoine-Labellé

Promoteur(s): Ville de Mont-Laurier

Caisse d'économie Henri-Bourassa

Résumé du projet: Demande de partenaires financiers pour une étude de faisabilité pour la réalisation d'un complexe de congrès intégrant une salle de spectacle dans la région.

Titre du projet: Territoire culturel Boréal

Promoteur(s): Boréal Multimédia

a/s Monsieur Daniel Poulin

Résumé du projet: Acquérir un territoire naturel dont la vocation serait de caractère culturel.

---

Titre du projet: Office de tourisme

Promoteur(s): C.I.D.E.L inc.

a/s Mme Christine Labrecque

Monsieur Luc Lefebvre

Résumé du projet: Réunir des intervenants régionaux afin d'examiner les éléments suivants:

1. La faisabilité pour la création d'un Office de Tourisme ainsi que ses éventuels mandats.
2. La pertinence de doter la région d'un plan de développement touristique.

---

Titre du projet: Village-Club de la Vallée de la Rouge (L'ascension)

Promoteur(s): Madame Linda Lanthier et Monsieur André Ouellet

Résumé du projet: Création d'un infrastructure permettant d'offrir à une clientèle étrangère et nationale des services d'hébergement, de restauration et des activités d'aventure.

---

Titre du projet: Circuit récréo-touristique à caractère naturel

Promoteur(s): Conseil régional des loisirs des Laurentides (C.R.L.L.)

Résumé du projet: Aménagement de parcours canotable sur huit rivières situées dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

---

Titre du projet: Désenclavement de la rivière du Lièvre

Promoteur(s): Chambre de commerce de Notre-Dame-du-Laus

Résumé du projet: Construction et opération d'un monte-chARGE pour bateaux permettant de traverser le barrage des cèdres à Notre-Dame-du-Laus

- Aménagement et nettoyage des rives
- Balisage et signalisation

---

Titre du projet: Reflets d'Antoine-Labelle

Promoteur(s): Centre d'Exposition de Mont-Laurier

Résumé du projet: Diffusion de timbres promotionnels, illustrant différents sujets des Hautes-Laurentides

---

Titre du projet: Sauvegarde de la Gare de Mont-Laurier

Promoteur(s): Comité de la gare de Mont-Laurier

Résumé du projet: Sauvegarder le patrimoine qu'est la gare de Mont-Laurier

---

Titre du projet: Attraits touristiques de Notre-Dame de Pontmain

Promoteur(s): Municipalité de Notre-Dame de Pontmain

Résumé du projet:

- Travaux d'aménagement, de nettoyage (lac à la Truite)
- Ensemencement de dorés
- Accès aux grottes du Lac Bailey
- Secteur pédestre et de motoneiges

---

Titre du projet: Théâtre d'été

Promoteur(s): Comité Socio-Culturel et Sportif (C.S.C.S.)

Résumé du projet:

- Réaménager la salle Arc-en-ciel
- Hausser le toit
- Faire théâtre d'été amateur

---

TABLE "DÉVELOPPEMENT HUMAIN"  
Tabelle 130

Président:	Mgr Jean Levert	Évêché de Mont-Laurier
Vice-président:	Alain Morin	Évêché de Mont-Laurier
Secrétaire:	André Ducharme	C.L.S.C. des Hautes-Laurentides
Intervenants		Organismes
BAZINET, Marie-Claire		Centre de la famille des Hautes-Laurentides
BÉLAND, Carole		Maison des jeunes l'Annonciation
BLAIS, Ghislaine		Passer-Elle des Hautes-Laurentides
CHARTRAND, Jérôme		Conseil étudiants Polyvalente
CHATELAIN, Monique		Couples parrains
CHATELAIN, Pierre		Couples parrains
DUSSAULT, Monique		Toxicco-Alerte
GAGNON, Doris		Mid de langes
HEROUX, Ginette		Résidence autonome mon essentiel
LABELLE, Marie-Thérèse		Toxicco-Alerte
LANGEVIN, Michel		Projet Autonomie
LEBEL, Stella B.		Conférence St-Vincent de Paul
MASSÉ, Jacques		Résidence autonome mon essentiel
PAINCHAUD, Pierre		Centre Travail-Québec
RICHER, Monique		Toxicco-Alerte
TURPIN, Michèle		Naissance-renaissance des Hautes-Laurentides
VAILLANCOURT, Lise		Passer-Elle des Hautes-Laurentides

Source : Cahier du comité socio-économique de la M.R.C.Q.L., 1982.

### TABLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Titre du projet: Reconnaissance des groupes communautaires

Promoteur(s): Le regroupement des organismes communautaires de la M.R.C.  
D'Antoine-Labelle.

Résumé du projet: Le regroupement demande au C.S.S.S.L.L.:-

- d'assurer aux groupes communautaires au moins le même niveau de financement qu'avant la réforme Côté et, si possible, l'augmenter.
- de favoriser auprès des organismes existants l'embauche d'au moins une personne permanente.

---

Titre du projet: Construction de logements sociaux privés.

Promoteur(s): Résidence autonome, Mon Essentiel.

Les habitations aux jardins verts de Mont-Laurier.

Résumé du projet: Projets de construction à l'Annonciation et à Mont-Laurier, de douze unités de logements sociaux privés pour des familles à faibles revenus.

---

Titre du projet: **Association coopérative d'économie familiale (ACEF)**

Promoteur(s): **Louise Marcoux**

**Georges Décarie**

Résumé du projet: **Mettre sur pied un organisme de type (ACEF) dans le but de fournir des services d'éducation à la consommation, à une utilisation adéquate du crédit et des services de consultations budgétaires.**

---

Titre du projet: **Service de consultation et d'aide pour familles en difficulté intégré ou non à un centre d'aide à la famille.**

Promoteur(s): **Monique Chatelain**

**Pierre Chatelain**

Résumé du projet: **Le projet vise à briser l'isolement vécu en situation de crise de communication chez les couples en mettant sur pied un service d'accueil et de consultation et si possible un service**

connexe pour assurer suivi et soutien soit par des couples parrains, soit par des groupes d'animation ou d'échange, soit par de la thérapie de groupe par rapport à des dynamiques particulières.

---

Titre du projet: Service de répit-dépannage

Promoteur(s): Le Centre de la famille des Hautes-Laurentides

Résumé du projet: Accorder un temps de répit aux parents et aux enfants.

Permettre aux parents de ventiler et de refaire leurs forces.

---

Titre du projet: Soutien en périnatalité

Promoteur(s): Naissance-Renaissance des Hautes-Laurentides

Résumé du projet: Demander au sommet socio-économique de reconnaître le travail de notre organisme et de nous appuyer dans nos demandes auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux afin que celui-ci nous octroie une subvention sur une base récurrente.

---

Titre du projet: **Implantation d'un centre de réhabilitation pour le traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle.**

Promoteur(s): Centre de réhabilitation des Hautes-Laurentides

---

Résumé du projet: Implanter un centre de traitement pour favoriser la réintégration sociale des personnes vivant avec des problèmes de surconsommation d'alcool, de drogues ou de médicaments.

Titre du projet: **Cuisine collective de début de mois**

Promoteur(s): Société Saint-Vincent de Paul

Centre de la Famille des Hautes-Laurentides

---

Résumé du projet: Organiser une cuisine collective de début de mois pour les familles à faibles revenus.

Titre du projet: Priorisation de l'intervention auprès des enfants dans le cadre de leur séjour en maison d'hébergement

Promoteur(s): La Passe-r-Elle des Hautes-Laurentides

Résumé du projet: Reconnaître l'importance d'une intervention spécifique auprès des enfants lors de leur passage en maison d'hébergement pour les femmes victimes de violence et leurs enfants.

---

Titre du projet: Organisation d'un service de transport adopté aux besoins de nos populations locales.

Promoteur(s): Transport adopté de la Vallée de la Rouge inc.

Résumé du projet: Mettre sur pied et opérer un service de transport adopté aux besoins des réalités locales de la Vallée de la Rouge.

---

Titre du projet: Projet de recherche-action pour l'expérimentation d'une structure d'emplois socialement rentables dans le domaine du soutien à domicile des personnes âgées et des personnes

handicapées sises sur le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

Promoteur(s): Action-Autonomie des Hautes-Laurentides

Résumé du projet: Le projet vise à solutionner de façon concrète deux préoccupations:

- Répondre à la volonté des personnes âgées et handicapées de demeurer à domicile tout en leur assurant une certaine qualité de vie, et ce, malgré l'isolement que suppose souvent la vie en milieu rural.
- Répondre aux besoins d'intégration au marché du travail des personnes bénéficiaires de l'aide sociale et les chômeurs de longue date.

**ANNEXE 4**

**COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS AU SOMMET**

### Commentaires des participants

#### Voici quelques réflexions émises par les personnes invitées :

"Espérons qu'il y aura vraiment un suivi à tout ceci"

"Vivre les suites de ce bon et beau début".

"Organisateur sans pareil. On ressentait l'éveil et la solidarité. Ensemble pour s'en sortir. Bravo."

"Le conférencier M. Béland est un homme de premier choix pour rehausser une journée comme celle-là. Je suis très heureuse de cette journée".

Je souhaite à tous ces projets qui ont demandé beaucoup d'énergie, de voir le jour afin de permettre notre relance économique. Le don de légumes était une idée qui nous a fait toucher le produit afin de connaître son existence et sa qualité et ainsi de continuer à l'acheter. Un don, ça vaut mille mots".

"Horaire très bien suivi. De merveilleux invités. Une bonne organisation. Son très bon, la visibilité aussi".

"Je suis sûr que cet exercice de concertation est très profitable pour l'économie locale. La démarche à venir est très importante. Le suivi du sommet".

"Un sommet pour que ça serve, ça prend des actions. Des prises de conscience c'est bien beau, mais s'il n'y a pas d'actions, c'est une perte de temps"

"Ensemble, agissons". "Une journée dynamisante" "Félicitations et bravo aux organisateurs"

**ANNEXE 5**  
**DÉCLARATION RÉGIONALE DE LA M.R.C.A.L.**

DÉCLARATION RÉGIONALE

**SOMMET SOCIO-ÉCONOMIQUE  
DANS LA  
M.R.C. d'ANTOINE-LABELLE**

LE 13 JUIN 1992

DECLARATION REGIONALE  
SOMMET SOCIO-ECONOMIQUE dans la M.R.C. D'ANTOINE LABELLE  
JUIN 1992

La M.R.C. D'ANTOINE LABELLE entend se repositionner par rapport aux autres M.R.C. du Québec.

Le Sommet socio-économique dans la M.R.C. d'Antoine Labelle qui s'est tenu de novembre 1991 à juin 1992, a été un exercice de concertation et de mobilisation des forces vives du milieu.

Ce Sommet a permis de recenser les moyens et les ressources dont le milieu dispose pour développer la région.

"ENSEMBLE POUR S'EN SORTIR ,telle est la devise qui nous anime tous.

En conséquence, la M.R.C. d'Antoine Labelle déclare:

- Nous croyons que les communautés locales peuvent participer de façon dynamique et positive au développement socio-économique de la nation.
- Nous croyons au dynamisme des gens de notre région, en resserrant les liens et en tissant de nouvelles solidarités.
- Le développement de notre région passe par la création d'emplois économiquement rentables et socialement rentables, ainsi que par le maintien et la consolidation des emplois existants.
- Nous sommes capables de créer et de participer au développement local.
- Nous allons d'abord compter sur nos propres moyens.

**Nous nous engageons:**

- A réaliser tous les axes de développement identifiés au cours du Sommet socio-économique.**
- A faire la lutte aux diverses formes de pauvretés dans le milieu.**
- A mettre sur pied un fonds de développement régional.**
- A faire de notre M.R.C. une destination touristique "Quatre-saisons".**
- A favoriser la diversification ,la transformation et l'optimisation de nos ressources.**
- A prendre tous les moyens possibles afin de favoriser la concertation entre les divers agents d'éducation et de formation oeuvrant sur notre territoire.**
- A consolider la pratique agricole.**  
**A faire la promotion de l'achat des produits agricoles locaux.**
- A conserver et mettre en valeur notre environnement naturel en fonction de l'activité économique qu'il génère et supporte.**
- A assurer le suivi du Sommet en mettant en place un comité du suivi sous l'égide de la M.R.C.**
- A animer le milieu en instaurant des comités locaux pour le développement économique et social.**
- A faire appel à tous les organismes du milieu pour qu'ils participent activement à la réalisation des engagements du Sommet.**

**"ENSEMBLE POUR S'EN SORTIR"**

**ANNEXE 6**  
**PHOTO, TENUE DU SOMMET**

FIGURE 10

